

Comment les cambrioleurs procèdent-ils pour sélectionner leurs cibles ?

Mémoire réalisé par
Xavier Devroye

Promoteur
Christian De Valkeneer

Année académique 2014-2015

Master en criminologie à finalité spécialisée : criminologie de l'intervention

Plagiat et erreur méthodologique grave

Le plagiat, fût-il de texte non soumis à droit d'auteur, entraîne l'application de la section 7 des articles 87 à 90 du règlement général des études et des examens.

Le plagiat consiste à utiliser des idées, un texte ou une œuvre, même partiellement, sans en mentionner précisément le nom de l'auteur et la source au moment et à l'endroit exact de chaque utilisation*.

En outre, la reproduction littérale de passages d'une œuvre sans les placer entre guillemets, quand bien même l'auteur et la source de cette œuvre seraient mentionnés, constitue une erreur méthodologique grave pouvant entraîner l'échec.

* A ce sujet, voy. notamment <http://www.uclouvain.be/plagiat>.

TABLES DES MATIERES

Introduction	PP 7
1 Perspectives théoriques du phénomène	PP 9
1.1 Théorie de l'opportunité	PP 9
1.2 Théorie des activités routinières	PP 10
1.3 Théorie du choix rationnel	PP 15
1.3.1 Les racines de la théorie	PP 15
1.3.2 Les principes	PP 16
1.3.3 Le degré de rationalité	PP 16
1.3.3.1 Rationalité forte	PP 16
1.3.3.2 Rationalité limitée	PP 17
1.3.4 Critiques	PP 18
1.4 Perspective situationnelle	PP 19
1.5 Les cambrioleurs, des opportunistes ?	PP 21
1.6 La reconstruction rationnelle	PP 24
2 Sélection de la cible à cambrioler	PP 27
2.1 Choix de la zone	PP 27
2.2 Choix de la cible	PP 34
2.2.1 connaître les occupants	PP 34
2.2.2 Recevoir une information	PP 36
2.2.3 Observation de la cible	PP 38
2.2.3.1 Les concepts liés au risque	PP 39
2.2.3.1.1 La surveillance	PP 39
- La couverture	PP 40
- Les voisins	PP 42
- Caractéristiques de la rue	PP 43
- Bâtiment surplombant la cible	PP 46
- L'accès par l'arrière du bâtiment	PP 46
- Alarmes	PP 48
- Chiens	PP 52
2.2.3.1.2 L'occupation	PP 54
2.2.3.2 Les concepts liés à l'accessibilité	PP 60
2.2.3.2.1 Serrures, fenêtre et portes	PP 60
2.2.3.2.2 Types de bâtiment	PP 63
2.2.3.3 Les concepts liés à la récompense	PP 64
2.2.3.4 Utilisation des indices	PP 67
2.3 Conclusion	PP 69
3 Alcools, drogues et cambriolages	PP 71
3.1 Prévalence	PP 71
3.2 Effets sur l'organisme de différentes substances	PP 74

3.2.1	L'alcool	PP 75
3.2.2	L'héroïne	PP 75
3.2.3	La cocaïne	PP 76
3.3	Effets des substances sur la pratique des cambriolages	PP 78
4	Croyances et perceptions quant aux risques	PP 83
4.1	Croyance d'être appréhendé par la police	PP 83
4.2	Les racines de ces croyances	PP 86
4.3	Expériences passées	PP 86
5	Partie empirique	PP 89
5.1	Méthodologie	PP 89
5.2	Résultats des entretiens	PP 90
5.2.1	Les heures	PP 90
5.2.2	La distance	PP 91
5.2.3	Opportunisme ?	PP 93
5.2.4	Informations	PP 94
5.2.5	Les concepts liés au risque	PP 96
5.2.5.1	Couvertures	PP 96
5.2.5.2	Présence de gens	PP 98
5.2.5.3	Présence d'alarme(s)	PP 101
5.2.5.4	Présence d'un ou de plusieurs chien(s)	PP 104
5.2.5.5	Présence de lumière(s) ou de son(s)	PP 106
5.2.5.6	Voiture(s) devant l'habitation	PP 108
5.2.5.7	Présence de courriers dans la boîte-aux-lettres	PP 109
5.2.6	Les concepts liés à la facilité d'entrée	PP 110
5.2.6.1	Serrure(s) de qualité(s) aux portes et aux fenêtres	PP 110
5.2.6.2	Type de bâtiment	PP 110
5.2.7	Les concepts liés aux gains	PP 115
5.2.8	La prise de stupéfiants	PP 116
5.2.9	Croyances sur le fait d'être appréhendé par la police	PP 118
6	Discussion	PP 121
6.1	Les heures	PP 121
6.2	La distance	PP 121
6.3	Les informations	PP 122
6.4	Opportunisme	PP 123
6.5	Les concepts liés au risque	PP 123
6.5.1	Couverture	PP 123
6.5.2	Présence de gens	PP 124
6.5.3	Présence d'alarme(s)	PP 124
6.5.4	Présence de chien(s)	PP 125
6.5.5	Présence de lumière(s)	PP 125
6.5.6	Sons provenant d'une radio ou d'une télévision	PP 125
6.5.7	Voiture(s) garée(s) devant le parking de l'habitation	PP 126
6.5.8	Présence de courriers dans la boîte-aux-lettres	PP 126
6.6	Les concepts liés à la facilité d'entrée	PP 126

6.6.1 Serrure(s) aux portes et fenêtres	PP 126
6.6.2 Types de bâtiment	PP 127
6.7 Les concepts liés aux gains	PP 127
6.8 La prise de stupéfiants	PP 128
6.9 Croyances sur le fait d’être appréhendé par la police	PP 128
Bibliographie	PP 129
Annexe Une : le questionnaire	PP 131
Annexe Deux : le formulaire d’introduction standardisé	PP 133
Annexe Trois : le formulaire de consentement	PP 134

INTRODUCTION

Ce présent mémoire est consacré au phénomène appelé communément cambriolage. Le but est d'explorer la question de recherche suivante : Comment les cambrioleurs procèdent-ils pour sélectionner leurs cibles ? Afin de pouvoir répondre à cette question, il est nécessaire de procéder à un état de l'art. Pour ce faire, de nombreuses études majoritairement anglo-saxonnes ont été consultées et seront présentées durant les chapitres un à quatre. Mais ce mémoire reste néanmoins un mémoire empirique. Afin d'étudier la question, douze entretiens individuels ont été menés avec des détenus condamnés sur base de l'article 467 du code pénal. Voici donc une description succincte des différents chapitres qui seront abordés.

Dans le premier chapitre, différentes théories explicatives du passage à l'acte seront présentées. En premier lieu, la théorie de l'opportunité. Deuxièmement, la théorie des activités routinières suivie par la théorie du choix rationnel. La perspective situationnelle sera aussi abordée. Ce chapitre posera aussi la question suivante : les cambrioleurs sont-ils opportunistes ?

Le second chapitre est un compte-rendu de la littérature concernant la question de recherche de ce mémoire. Dans ce chapitre, nous verrons que les cambrioleurs ont trois méthodes principales leur permettant de sélectionner une cible : la première consiste à choisir parmi ses amis et connaissances, la seconde à recevoir une information de la part d'une tierce personne et la troisième est l'observation.

Le troisième chapitre est consacré à l'influence que la prise de certaines substances peut avoir sur un cambrioleur.

Le quatrième chapitre tente pour sa part d'investiguer la question suivante : les cambrioleurs sont-ils inquiets d'être appréhendés par la police ?

Le cinquième chapitre expose les résultats obtenus lors des entretiens individuels menés avec 12 cambrioleurs détenus dans des prisons belges.

Pour finir, le dernier chapitre est une discussion permettant de mettre en tension les résultats empiriques du chapitre cinq avec la littérature.

1 PERSPECTIVES THEORIQUES DU PHENOMENE

Avant de rentrer dans le vif du sujet, certaines théories sont importantes à voir. La première est celle de l'opportunité. Les deux suivantes, la théorie des activités routinières et la théorie du choix rationnel, découlent de la première. En effet, selon Felson et Clarke¹, l'opportunité joue un rôle central dans ces deux perspectives. La dernière est la perspective situationnelle.

1.1 Théorie de l'opportunité

La théorie de l'opportunité place celle-ci dans une place centrale concernant la probabilité qu'un crime soit commis. Elle stipule qu'au plus il y a d'opportunité, au plus les chances qu'un crime se fasse augmentent². Soutenant une perspective proche, Felson et Clarke³ affirment que, quand bien même plusieurs causes à la base d'un crime coexistent toujours, sans opportunité, pas de crime. Ils rajoutent que c'est l'opportunité qui a le plus de légitimité à être nommée « cause du crime ». En d'autres termes, les tenants de cette théorie avancent que sans opportunité, aucun crime n'est possible⁴.

Felson et Clarke ont proposé dix principes à propos de l'opportunité⁵. Premièrement, l'opportunité joue un rôle dans tous les crimes. Deuxièmement, l'opportunité est spécifique. Cela veut dire que pour chaque situation, le facteur traduisant l'opportunité sera unique. Par conséquent, deux cambriolages n'auront pas les mêmes spécificités. Troisièmement, l'opportunité ne se concentre pas de manière uniforme dans le temps et l'espace. En d'autres termes, certaines opportunités ne seront présentes que la nuit et alors que d'autres ne concerneront que certains crimes. Par exemple⁶, un cambrioleur pourrait avoir des opportunités accrues en journée dans des quartiers résidentiels tout en ayant moins d'opportunités la nuit dans ces mêmes quartiers. La raison derrière cela est que les maisons sont laissées inoccupées la journée. Quatrièmement, les opportunités

¹M. Felson et R. V. Clarke, Opportunity makes the thief, cité in Macintyre, S., (2001). "Burglar decision making", *School of Criminology and Criminal Justice*, Griffith University.

²Aantjes, F., (2012). "Residential burglaries: a comparison between self-report studies and observational data from Enschede", University Twente.

³ M. Felson et R. V. Clarke, Opportunity makes the thief, cité in Macintyre, S., op. cite.

⁴Aantjes, F., op. cite.

⁵ M. Felson et R. V. Clarke, Opportunity makes the thief, cité in Aantjes, F., op. cite. ; M. Felson et R. V. Clarke, Opportunity makes the thief, cité in Macintyre, S., op. cite.

⁶ Macintyre, S., op. cite.

sont, de manière générale, produites en partie par les activités quotidiennes. Par exemple, si une personne prend le même métro tous les jours, elle s'expose chaque jour au risque d'être la victime d'un pickpocket. Cinquièmement, la commission d'un crime peut facilement ouvrir l'opportunité pour un autre crime. Afin de mieux saisir ce principe, on peut penser à un cambrioleur qui est en train de rentrer par effraction dans une habitation et qui finit par devoir menacer les occupants⁷. Le sixième principe avance que certains produits ou objets sont plus sensibles aux crimes que d'autres. Par exemple, les cambrioleurs sont souvent intéressés par l'argent liquide et les objets de valeur facilement transportables tels les bijoux et les appareils électroniques⁸. Septième principe, les changements sociaux et technologiques apportent de nouvelles opportunités et suppriment les anciennes. Par exemple, le lecteur VHS n'est plus un objet électronique de grande valeur⁹. Felson et Clarke nous disent que ces objets ne sont plus intéressants pour les cambrioleurs car ils ne sont plus utilisés et leur valeur de vente est quasi nulle¹⁰. Inversement, un nouveau produit très répandu, très demandé et facilement échangeable contre de l'argent liquide augmentera drastiquement l'opportunité¹¹. Le huitième principe avance qu'en diminuant l'opportunité, il est possible d'empêcher la commission de certains crimes. Le neuvième principe stipule qu'en réduisant l'opportunité, il est possible de déplacer le crime. Cependant, cela ne fonctionne pas de manière automatique¹². Le dernier principe avancé par Felson et Clarke est que réduire l'opportunité de manière précise peut avoir un effet plus large que prévu. Par exemple, une alarme installée dans une maison peut, dans certains cas, avoir un effet protecteur sur toutes les maisons du quartier¹³.

1.2 Théorie des activités routinières

La théorie appelée « Routine activities » ou activités routinières a été proposée pour la première fois par Cohen et Felson en 1979¹⁴ et incorpore à son compte la notion d'opportunité.

⁷M. Felson et R. V. Clarke, *Opportunity makes the thief*, cité in Aantjes, F., op. cite.

⁸Aantjes, F., op. cite. ; Macintyre, S., op. cite.

⁹Aantjes, F., op. cite.

¹⁰M. Felson et R. V. Clarke, *Opportunity makes the thief*, cité in Ibidem

¹¹Macintyre, S., op. cite.

¹²Aantjes, F., op. cite.

¹³Ibidem

¹⁴Cohen, L.E. et Felson, M., (1979). "Social change and crime rate trends : A routine activity approach", *American sociological review*, Vol. 44, N°4, PP 588-608.

Cette théorie voit le crime comme le résultat de la conjonction de trois éléments : un infracteur motivé, une cible adéquate et l'absence de gardien(s)¹⁵. Felson¹⁶ définit ces trois éléments comme suit. Le premier, celui d'infracteur motivé, recouvre toutes les personnes ayant l'envie de commettre un crime. Le concept de cible adéquate, quant à lui, peut être aussi bien une personne, qu'un objet ou un lieu¹⁷. Vu que cette théorie vient s'inscrire dans la continuité de la théorie des opportunités, elle stipule que la cible en elle-même peut déclencher l'envie de commettre l'infraction¹⁸. Le dernier concept recouvre toute personne capable de protéger la cible¹⁹. Le gardien n'est habituellement pas un policier ou un garde de sécurité mais plutôt un voisin voire les occupants eux-mêmes.

Selon cette théorie, on peut influencer les taux de criminalité en modifiant l'un de ces trois éléments²⁰. Par exemple, sans toucher au nombre d'infractions motivées, le taux de criminalité peut augmenter en accroissant le nombre de cibles disponibles ou par la diminution du nombre de gardien. A noter que Coupe et Blake préfèrent parler de récompense plutôt que de cible adéquate²¹.

En outre, trois facteurs peuvent venir affecter la probabilité qu'un infracteur motivé rencontre une cible adéquate laissée sans gardien pour la protéger²². Il s'agit du rythme, du tempo et du timing. Le premier est la régularité de certains événements. Le tempo est le nombre d'occurrences de l'événement par rapport à une période donnée. Et le timing est la coordination des différentes activités. Ces trois facteurs peuvent modifier la probabilité qu'un cambriolage survienne en modifiant la probabilité de rencontre entre l'infracteur, la cible et le gardien²³.

¹⁵Monteiro, L. et Fernandes, De S., (2007). "Residential burglary in Macao : a rational choice analysis", The HKU Scholars Hub, The University of Hong-kong; Aantjes, F., op. cite. ; Cohen, L.E. et Felson, M., op. cite. ; Cromwell, P. F., Olson, J. N. et Avary, D. W., (1991). "Breaking and entering, An ethnographic analysis of burglary", USA, *Sage publication*; McNeeley, S. (2015). "Lifestyle-routine activities and crime events", *Journal of contemporary criminal justice*, Vol. 31, N°1, PP 30-52. ; Coupe, T. et Blake, L., (2006). "Daylight and darkness targeting strategies and the risks of being seen at residential burglaries", *Criminology*, Vol. 44, N°2, PP 431-464.

¹⁶Felson (1983) cité In Monteiro, L. et Fernandes, De S., op. cite.

¹⁷ Aantjes, F., op. cite.

¹⁸ Monteiro, L. et Fernandes, De S. op. cite.

¹⁹ Eck, J., et Weisburd, D., Crime places in crime theory, Cité in Ibidem

²⁰Cohen, L.E. et Felson, M., op. cite.

²¹ Coupe, T. et Blake, L., op. cite.

²²Macintyre, S., op. cite.

²³ Ibidem

Avant d'aller plus loin, il est nécessaire de s'attarder sur ce qu'est une activité routinière. Cohen et al²⁴ définissent le concept d'activités routinières comme suit : « Nous définissons ces activités comme toutes activités récurrentes et répandues qui réalisent pour la population générale leurs besoins individuels peu importe leurs origines biologiques ou culturelles ». Ces auteurs rajoutent que ces routines englobent aussi bien le monde du travail que celui des loisirs et des interactions sociales. On peut par exemple dire que conduire ses enfants tous les matins à l'école constitue une activité routinière. En outre, ces activités routinières peuvent se dérouler dans de nombreux lieux différents. Nous pouvons cependant classer ces différents lieux en deux catégories distinctes : les activités se déroulant à la maison et celles se déroulant à l'extérieur²⁵. Par rapport à cela, Cohen et Felson²⁶ concluent que le temps passé à l'extérieur de la maison augmente significativement les risques d'être victime d'un acte criminel car cela laisse la maison sans gardien. Messner et Blau²⁷ se sont eux aussi intéressés aux routines des citoyens et ont trouvé que les loisirs se déroulant à la maison étaient liés par une corrélation négative au taux de criminalité. De manière inverse, les loisirs se déroulant à l'extérieur étaient liés positivement à la criminalité.

Cette dernière étude montre que les activités routinières des victimes potentielles peuvent influencer la probabilité que l'acte criminel soit posé²⁸. Il est temps de s'intéresser à ce mécanisme via un exemple historiquement ancré. Cohen et Felson²⁹ se sont interrogés sur les raisons qui ont amené à l'augmentation du nombre d'atteintes à la propriété aux Etats-Unis après la seconde guerre mondiale. Selon eux, les changements de routines des victimes potentielles ont créé les conditions favorables pour que l'on observe une augmentation des opportunités criminelles. McNeeley³⁰ résume très bien la situation : « La prospérité de la nation a affecté les activités routinières d'une manière qui augmente les opportunités criminelles. De plus en plus de gens ont un emploi et consacrent plus de temps à des loisirs à l'extérieur de la maison. Ces dernières et les biens contenus à l'intérieur sont donc laissés sans gardien pour de plus longues périodes de temps qu'auparavant. De manière similaire, l'augmentation des dépenses en vue

²⁴Cohen, L.E. et Felson, M., op. cite.

²⁵ Ibidem

²⁶Cohen, L.E. et Felson, M., op. cite. cité in Cromwell, P. F., Olson, J. et Alvary, D. W., Breaking..., op. cite.

²⁷Messner, S. F. et Blau, J., Routine leisure activities and rates of crime, cité In McNeeley, S., op. cite.

²⁸ Cromwell, P. F., Olson, J.N. et Alvary, D. W., Breaking..., op. cite.

²⁹ Cohen, L. E. et Felson, M., op. cite.; McNeeley, S., op. cite.

³⁰ Citation McNeeley, S., op. cite. PP 31

d'acquérir des biens matériels augmente le nombre d'objets attractifs disponibles pour les cambrioleurs potentiels ». En d'autres termes, la criminalité a augmenté suite à l'augmentation du nombre de cibles potentielles et à la diminution du nombre de gardiens. On peut dès lors remarquer que l'opportunité est déterminante et peut être à la base de l'augmentation de la criminalité³¹.

On peut déduire de cela que l'infracteur peut s'adapter aux routines des potentielles victimes. Il n'est donc pas étonnant que Cohen et Felson³² nous indiquent que l'organisation spatiale et temporelle de la société influence la criminalité. Ces auteurs pointent le fait qu'il existe de grandes variations temporelles dans la commission de crimes spécifiques. En outre, ces variations semblent s'ajuster aux routines de la vie quotidienne des citoyens. Ceci nous amène logiquement à nous intéresser à la question des heures pendant lesquelles se déroulent les cambriolages.

Avant de présenter diverses études portant sur la question, il est nécessaire de pointer une sérieuse limite. Dans la plupart des cas, l'heure exacte du cambriolage nous est inconnue³³. Les raisons principales sont que le cambriolage s'est déroulé lorsque la maison était inoccupée ou alors il s'est déroulé la nuit sans que les habitants ne le remarquent³⁴. De faite, les victimes ne savent pas exactement elles-mêmes l'heure à laquelle s'est déroulé le vol³⁵. Malgré cette limite inhérente à la problématique étudiée, certaines recherches se sont quand même attelées à la mission de découvrir les patterns temporels des cambriolages. Elles y sont parvenues en allant interroger, non pas la victime, mais l'auteur.

Les résultats de l'étude menée par Cromwell et al³⁶ indiquent que les cambrioleurs sont les plus actifs entre dix heure et onze heure, et entre treize heure et quinze heure. Les cambrioleurs interrogés ont rajouté qu'ils organisaient leurs vols en fonction de l'emploi du temps des mères de famille. Ils attendent, pour procéder au cambriolage, que ces dernières partent conduire les enfants à l'école ou aillent faire les magasins. Le pattern des week-ends est un peu différent. Le samedi par exemple, la plupart des cambrioleurs

³¹ Macintyre, S., op. cite.

³² Cohen, L.E. et Felson, M., op. cite.

³³ Maguire, M., et Bennet, T., (1982). "Burglary in a dwelling: The offence, the offender and the victim" London, *British Library Cataloguing*.

³⁴ Ibidem

³⁵ Waller, I. et Okihiro, N., (1978). "Burglary : The victim and the public", Canada, *University of Toronto Press*.

³⁶ Cromwell P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., *Breaking...*, op. cite.

ont déclaré ne pas planifier de cambriolages. Ils considèrent que les chances que la maison soit occupée sont trop grandes. Par rapport au dimanche, certains cambrioleurs disent qu'il est possible de procéder à des vols lorsque les gens sont à la messe. Les résultats par rapport aux cambriolages nocturnes sont étonnants. Seuls trois membres de l'échantillon ont déclaré commettre des cambriolages de nuit. La plupart des cambrioleurs semblent donc préférer procéder aux vols durant les heures où ils ne risquent pas de tomber nez à nez avec les résidants. Ces résultats semblent consistants avec la théorie des activités routinières.

Maguire et al³⁷ ont, eux aussi, trouvé que les cambriolages effectués durant la semaine constituent un phénomène diurne. Selon eux, plus de cinquante pourcents des cambriolages se déroulent entre neuf heure et dix-sept heure tout en pointant un pic vers quinze heure. Les résultats indiquent cependant que le vendredi est une exception par rapport aux autres jours de la semaine. Ce jour-là, le taux de cambriolage se maintient durant la soirée. Ils ont trouvé que le taux de cambriolage diurne le samedi était deux fois moins grand comparativement à un jour de la semaine. De plus, ils se concentrent entre vingt-et-une heure et vingt-trois heure. Le dimanche, quant à lui, est le jour où se déroulent le moins de cambriolages. Concernant les cambriolages nocturnes, les auteurs ont estimé que maximum un cambriolage sur quatre se déroulait pendant les heures durant lesquelles la plupart des gens sont endormis. Ces deux études ont donc trouvé des résultats qui, pris globalement, sont assez similaires.

Toutefois, toutes les études ne parviennent pas aux mêmes conclusions. Les données trouvées par Waller et Okihiro³⁸ suggèrent que la distribution des cambriolages se fait comme suit : Trente-huit pourcents la nuit, vingt-et-un pourcents la matinée, vingt-et-un pourcents l'après-midi et vingt-et-un pourcents le soir. Ce pattern semble indiquer alors que le cambriolage serait plus une activité nocturne ce qui contredit les deux premières études.

Cette théorie s'intéresse aussi aux activités routinières des infracteurs et à l'influence qu'elles peuvent avoir sur le crime. Les cambrioleurs ont aussi des patterns routiniers et que, tout comme le citoyen lambda, il voyage entre ses différentes activités³⁹. Lors de ces trajets, il est probable qu'il passe par des zones résidentielles. Cromwell et

³⁷Maguire, M., et Bennet, T., op. cite.

³⁸Waller, I. et Okihiro, N., op. cite.

³⁹Cromwell, P. F., Olson, J.N.etAlvary, D.W., Breaking..., op. cite.

al⁴⁰ défendent l'idée que les maisons se situant sur ou près de son passage deviennent des cibles potentielles. Les auteurs avancent que les cambrioleurs ont l'occasion de regarder, pendant un bref moment, les maisons se situant devant un feu rouge. Cela pourrait, selon eux, expliquer le taux disproportionné de cambriolages commis dans des maisons se situant aux intersections.

Allant dans leurs sens, Wiles et Costello⁴¹, supportent l'idée que les infracteurs vont souvent, lors de leurs routines quotidiennes, évaluer les cibles potentielles. Par exemple, le délinquant peut aller faire ses courses et, durant son trajet, repérer une maison.

1.3 Théorie du choix rationnel

1.3.1 Les racines de la théorie

Une des racines de la théorie du choix rationnel sont les théories de Bentham et de Beccaria⁴². Les théories avancées par ces deux auteurs classiques envisagent le criminel comme étant libre et rationnel. Ces derniers sont alors vus comme posant des choix permettant de maximiser les gains et de minimiser les pertes ou les risques. Dans ces théories classiques, le criminel est considéré comme choisissant librement et consciemment de poser un acte délictuel.

Ces théories classiques ne sont pas les seules racines. Les théories économistes sont aussi à la base de cette théorie⁴³. Dans cette perspective, la décision de commettre une infraction est perçue ici comme issue d'un calcul des coûts et des bénéfices. Les bénéfices sont les récompenses qu'induit le crime. Ces récompenses sont aussi bien de l'ordre du matériel que de l'immatériel⁴⁴. Par exemple, un cambrioleur peut sortir d'un cambriolage avec de l'argent liquide mais aussi avec la satisfaction d'avoir réussi son délit. Les coûts concernent plutôt le risque de se voir infliger une peine ainsi que les coûts sociaux qui pourraient découler du fait criminel⁴⁵.

⁴⁰Ibidem

⁴¹ Wiles, P., et Costello, A., *The road to nowhere : the evidence for travelling criminals*, cité in Macintyre, S., op. cite.

⁴² Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., *Breaking...*, op. cite.

⁴³Ibidem

⁴⁴Ibidem

⁴⁵Ibidem

1.3.2 Les principes

La théorie du choix rationnel est dite centrée sur le criminel⁴⁶. Dans cette théorie, « le comportement criminel est vu comme étant le résultat d'une analyse coûts-efficacité »⁴⁷, quand bien même cette analyse serait rudimentaire⁴⁸. Dans cette perspective, on considère que le cambrioleur va procéder de cette manière pour chaque cambriolage⁴⁹. La décision étant issue d'une analyse coûts/bénéfices, cette théorie affirme que les infracteurs peuvent être découragés de procéder au cambriolage si cela leur apparaît comme trop risqué, qu'ils considèrent les gains comme trop faibles ou que l'effort est vu comme trop important⁵⁰.

1.3.3 Le degré de rationalité

La rationalité est donc le postulat de base de cette théorie. Toutefois, le débat n'est toujours pas clos concernant le degré de rationalité que nécessite cette analyse. Chaque étude semble avoir supposé un degré différent de rationalité⁵¹. Selon Cromwell, Olson et Avary⁵², il est possible de classer les études en deux catégories.

1.3.3.1 Rationalité forte

Certaines études semblent postuler un degré élevé de rationalité chez les délinquants. Selon cette première approche, les criminels et leurs décisions sont vus comme hautement rationnels. Cromwell et al⁵³ nous disent du processus de décision dans cette perspective forte qu'il est « hautement rationnel, suivant un parcours séquentiel et hiérarchisé allant de la décision de commettre un délit à la sélection de la cible ». Ce type d'approche considère souvent que la décision se fait sur base d'un processus en arbre de décision.

⁴⁶ Macintyre, S., op. cite.

⁴⁷ Citation Verwee, I., (2007). "Cambriolage dans les habitations", *Publications recherches scientifiques Sécurité et prévention*, N°4.

⁴⁸ Wright, R. T., et Decker, S., (1994). "Burglars on the job :streetlife and residential break-ins", Boston, *Northeastern University Press*.

⁴⁹ Aantjes, F., op. cite.

⁵⁰ Kang, M., et Lee, J.-L., (2013). "A study on burglars' target selection : Why do burglars take unnecessary risks?", *American international journal of social science*, Vol. 2, N°4, PP 21-30.

⁵¹ Ibidem

⁵² Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W. Breaking..., op. cite.

⁵³ Citation de Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W. op. cite. PP 10

Monteiro et Fernandes⁵⁴ ont mené des interviews de cambrioleurs à Macao. Les résultats semblent soutenir la perspective forte de cette théorie. En effet, les auteurs qualifient les membres de l'échantillon de « maximiseurs ». Selon les auteurs, les cambrioleurs de Macao tenteraient de trouver la cible maximisant les bénéfices tout en minimisant les coûts associés. Les auteurs rajoutent que les cambrioleurs choisissent des maisons garantissant les plus hauts bénéfices tout en faisant courir le moins de risques possibles et demandant le moins d'efforts. Ils procèderaient donc à une sorte de calcul portant sur le rapport coûts/bénéfices.

D'une certaine manière, si le processus de décision des cambrioleurs est réellement rationnel, alors nous devrions constater pour les cambriolages que de faibles risques sont associés à de faibles gains⁵⁵. De même, des risques élevés devraient être associés avec des gains élevés. Or, Coupe et Blake⁵⁶ nous affirment que cela n'est pas forcément aussi simple. Une explication avancée par ces derniers est qu'il est possible que tous les cambrioleurs n'aient pas le même niveau de tolérance aux risques et que les associations décrites ne soient pas si claires.

1.3.3.2 Rationalité limitée

La majorité de la littérature semble plutôt défendre la seconde approche qui considère que le délinquant a une rationalité limitée⁵⁷. Selon cette approche faible, pour qu'un comportement soit considéré comme rationnel, il suffit que le criminel perçoive son comportement comme étant optimal⁵⁸. Le délinquant est donc vu comme posant un choix basé sur la perception qu'il a des gains et des risques. Ce choix sera alors considéré par l'infracteur comme parfaitement rationnel. Il est alors nécessaire de comprendre que ces perceptions sont généralement imprécises et peuvent même être fausses. Cromwell et al⁵⁹ illustrent cela en donnant comme exemple l'évaluation par le cambrioleur des gains potentiels. Selon eux, le cambrioleur ne peut jamais évaluer avec précision la valeur d'une propriété ainsi que l'argent qu'il pourra tirer du cambriolage.

⁵⁴ Monteiro, L. et Fernandes, De S., op. cite.

⁵⁵ Coupe, T. et Blake, L., op. cite.

⁵⁶ Ibidem

⁵⁷ Clarke, R.V. et Cornish, D., Modeling offenders' decisions : a framework for policy and research, cité in Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., Breaking..., op. cite.

⁵⁸ Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., Breaking..., op. cite.

⁵⁹ Ibidem

De même, Coupe et Blake⁶⁰ nous affirment qu'il est peu probable que les cambrioleurs puissent évaluer les gains et les risques de manière précise et fiable.

Dans cette optique, la décision n'est pas considérée comme une maximisation des gains et une minimisation des coûts mais plutôt comme une optimalisation⁶¹. Selon Macintyre et Aantjes⁶², cela signifie que le processus de décision est unique et singulier à la personne procédant au choix. En conséquence de quoi, la décision ne doit pas forcément être la meilleure⁶³. Et si le comportement du délinquant ne nous paraît pas rationnel, c'est que nous n'avons pas compris réellement le processus de décision du délinquant⁶⁴.

Dans cette théorie, la décision prise par le délinquant est vue comme étant contrainte par des limites temporelles, cognitives et d'accessibilités informationnelles⁶⁵. Cette approche prend donc en compte différentes contraintes telles les capacités cognitives ou encore la volonté de l'auteur d'acquiescer les informations nécessaires⁶⁶. Allant dans ce sens, Cornish et Clarke⁶⁷ nous disent que les gens n'utilisent jamais l'entièreté des informations disponibles et préfèrent prendre des raccourcis dans leurs jugements.

1.3.4 Critiques

Une des forces de cette théorie est qu'elle n'est pas limitée à un seul type de cognition. En effet, dès lors que l'on considère que c'est un processus singulier à chaque personne, elle peut s'appliquer à tout type de cognition⁶⁸.

Cependant, une critique récurrente de cette théorie est le fait qu'elle négligerait les « racines du crime »⁶⁹. Selon cette critique, la théorie n'intègre pas des éléments tels le contexte familial ou les conditions sociales qui permettraient de comprendre pourquoi certains groupes semblent être disposés aux comportements déviants⁷⁰. Une critique similaire est que cette perspective ne prend pas assez en compte comment le contexte culturel ainsi que l'humeur de la personne influencent ce processus d'analyse

⁶⁰ Coupe, T. et Blake, L., op. cite.

⁶¹ Macintyre, S., op. cite.

⁶² Macintyre, S., op. cite. ; Aantjes, F., op. cite.

⁶³ Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., *Breaking...*, op. cite.

⁶⁴ Macintyre, S., op. cite.

⁶⁵ Ibidem

⁶⁶ Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., *Breaking...*, op. cite.

⁶⁷ Cornish, D.B. et Clarke, R.V., *Situational prevention, displacement of crime and rational choice theory*, cité in Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., op. cite.

⁶⁸ Macintyre, S., op. cite.

⁶⁹ Ibidem

⁷⁰ Ibidem

rationnel⁷¹. Comme le disent Wright et Decker, « les vraies décisions ne sont jamais faites dans le vide »⁷². Certains chercheurs tels Katz⁷³ vont même jusqu'à créer un modèle mettant l'émotion au centre du processus de décision et non la raison. Concernant de manière plus spécifique l'humeur, celle-ci peut modifier le processus de décision au point que le cambrioleur ne prête pratiquement plus attention aux facteurs liés aux risques⁷⁴.

Certains chercheurs vont même jusqu'à douter que les cambrioleurs agissent de manière rationnelle⁷⁵. En affirmant que tous les comportements humains sont rationnels, alors, même les comportements irrationnels reçoivent ce label⁷⁶. Tunnell⁷⁷ nous donne comme exemple que des cambrioleurs, lorsqu'on les interviewe, ne sont pas capables de dire pourquoi ils n'ont pas voulu sélectionner une habitation. Ils évoquent plutôt l'idée qu'ils ont suivi leur instinct. De même, Bennett et Wright⁷⁸ nous rapportent qu'ils ont trouvé peu de preuves démontrant que les cambrioleurs soupesaient les gains et les coûts des différentes alternatives lors de la prise de décision.

Pour conclure cette partie consacrée à la théorie du choix rationnel on peut affirmer que c'est une théorie intéressante lorsqu'on la considère comme une « théorie instrumentale du comportement humain et qui permet d'expliquer comment les cambrioleurs atteignent leurs buts »⁷⁹. Cette pertinence provient du fait que « les comportements humains semblent être influencés par des éléments environnementaux et sociaux (...) »⁸⁰. Ces éléments seraient alors utilisés par les cambrioleurs comme indices permettant d'évaluer les coûts et bénéfices potentiels⁸¹.

1.4 Perspective situationnelle

Ce chapitre ne serait pas complet sans expliquer au moins de manière succincte la perspective situationnelle. Cette perspective théorique voit le comportement criminel

⁷¹Wright, R.T. et Decker, S., op. cite. ; Macintyre, S., op. cite.

⁷² Citation Wright, R.T. et Decker, S., op. cite., PP 197

⁷³ Katz, J., *Seductions of crime : moral and sensual attractions in doing evil*, cité in Ibidem

⁷⁴Macintyre, S., op. cite.

⁷⁵ Monteiro, L. et Fernandes, De S., op. cite.

⁷⁶Ibidem

⁷⁷Tunnell, *Choosing crime : the criminal calculus of property offenders*, cité in Ibidem

⁷⁸Bennett, T., et Wright, R., (1984). " Burglars on burglary : prevention and the offender" England (Hampshire), *Gower Publishing Company limited*.

⁷⁹ Citation Monteiro, L. et Fernandes, De S., op. cite. PP 206

⁸⁰ Citation Ibidem PP 207

⁸¹ Kang, M. et Lee, J.L., op. cite.

comme étant motivé par des facteurs liés au contexte⁸². Afin de saisir cette théorie, voici un exemple proposé par Sutherland et Cressey⁸³. Un cambrioleur pourrait dévaliser une banque peu protégée mais se garderait d'attaquer une banque ayant des gardes et des alarmes. Cet exemple illustre le fait que la commission d'un fait est parfois dépendante des opportunités offertes par la situation⁸⁴.

Les délinquants sont vus ici comme utilisant des indices provenant de l'environnement afin d'évaluer par exemple les caractéristiques sociales d'une zone donnée⁸⁵. Il y a trois différents types de facteurs situationnels : les facteurs sociaux, les facteurs culturels et les facteurs physiques⁸⁶. Bennett et Wright déplorent que la plupart des études récentes se focalisent uniquement sur les facteurs physiques⁸⁷. Un cambrioleur se baserait en partie sur ces indices environnementaux afin de trouver et de sélectionner la maison à cambrioler. Selon Cromwell et al⁸⁸, les délinquants gagneraient au fur et à mesure de l'expérience et utiliseraient de mieux en mieux les indices. Au final, ils seraient alors capables de définir de manière inconsciente si une cible est adéquate ou non. Cette perspective semble alors être en porte-à-faux par rapport à la criminologie positiviste qui postule plutôt que les criminels passent à l'acte à cause de caractéristiques qui les prédisposent au crime⁸⁹. Ce n'est cependant pas tout à fait exact. En effet, on peut évoquer Gibbons⁹⁰ qui affirme que malgré que les facteurs situationnels ont plus de poids dans de nombreuses circonstances, cela n'empêche pas les facteurs génétiques et historiques de jouer un rôle secondaire dans l'explication du crime.

Afin de clore cette partie concernant la perspective situationnelle, il est nécessaire d'évoquer deux critiques qui lui sont faites⁹¹. La première critique concerne l'influence de la situation sur la décision de commettre une infraction. La littérature reste très vague sur la manière dont la situation a de l'influence et préfère s'orienter sur quels facteurs influencent la décision. La seconde critique est le peu de développement accordé à la notion d'opportunité dans cette perspective.

⁸² Bennett, T. et Wright, R., op. cite.

⁸³ Sutherland, E. et Cressey, D., *Criminology*, cité in Ibidem

⁸⁴ Ibidem

⁸⁵ Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., *Breaking...*, op. cite.

⁸⁶ Bennett, T. et Wright, R., op. cite.

⁸⁷ Ibidem

⁸⁸ Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., *Breaking...*, op. cite.

⁸⁹ Bennett, T. et Wright, R., op. cite.

⁹⁰ Gibbons, D., *Observations on the study of crime causation*, cité in Ibidem

⁹¹ Bennett, T. et Wright, R., op. cite.

1.5 Les cambrioleurs, des opportunistes ?

Nous venons d'aborder quatre théories liées à l'opportunisme. En outre, selon certains auteurs, une grande partie des cambrioleurs exploitent donc les opportunités qui s'offrent à eux⁹². De même, le sens commun conceptualise les cambrioleurs comme des délinquants opportunistes⁹³. Mais qu'en est-il réellement ?

Selon une étude⁹⁴, la majorité des cambrioleurs serait opportunistes. De manière plus précise, quarante-et-un pourcents des cambrioleurs seraient de manière générale du genre à exploiter une opportunité, douze pourcents seraient plutôt du style à planifier le cambriolage et trente-sept pourcents ne s'attacheraient pas à un style particulier. Ces derniers pourraient aussi profiter d'une opportunité que de mettre en place un cambriolage planifié. Selon cette même étude, un peu plus de trente-six pourcents des délinquants interrogés affirment en premier lieu collecter des informations concernant la maison avant de passer à l'action. Cependant, cette étude nous rapporte que le période de planification n'excède pas trois jours.

Suite à des interviews de cambrioleurs, Bennett et Wright⁹⁵ ont proposé une typologie. Cette dernière est composée de trois profils distincts : la recherche, l'infraction planifiée et l'infraction opportuniste.

Le profil « recherche » se caractériserait par le fait que la décision de cambrioler est d'abord prise et que seulement ensuite, le choix de la cible et la commission de l'infraction s'effectueraient presque simultanément. Quarante-cinq pourcents des réponses trouvées⁹⁶ peuvent être classées dans cette catégorie. La méthode la plus courante dans ce groupe est d'aller dans une zone que le cambrioleur pense contenir les objets qui l'intéressent et alors choisir une cible adéquate. Une autre méthode, un peu moins courante que la première, est de chercher une cible dans la zone où se trouve le cambrioleur lorsque l'idée d'un cambriolage lui vient. Selon les concepteurs de la typologie⁹⁷, les membres constituant ce groupe recherchent une cible qu'ils considèrent

⁹²Rengert, G.F. et Wasilchick, J., Suburban burglary : a tale of two suburbs, cité in Blevins, K., Kuhns, J et Lee, S., (2012) "Understanding decisions to burglarize from the offender's perspective", *The University of North Carolina at Charlotte Department of Criminal Justice and Criminology*.

⁹³ Wright, R.T. et Decker, S., op. cite.

⁹⁴Blevins, K., Kuhns, J. et Lee, S., op. cite.

⁹⁵ Bennett, T. et Wright, R., op. cite.

⁹⁶Ibidem

⁹⁷Ibidem

comme adéquate. Les habitations qui ne seront pas considérées comme telles car trop risquées ou demandant trop d'effort seront tout simplement disqualifiées. Le cambrioleur ira alors chercher une autre cible.

Le second profil appelé « infraction planifiée » peut être divisé en deux catégories. La spécificité de la première catégorie est que la décision de cambrioler et le choix de la cible se déroulent de manière simultanée tandis que la commission de l'infraction sera faite plus tard. Le second profil est plutôt caractérisé par une dissociation de ces trois moments. Selon Bennett et Wright⁹⁸, plus de la moitié des cambrioleurs de leur échantillon a affirmé que la planification était leur style de cambriolage principal. De manière plus précise, dix-sept pourcents ont donné des réponses permettant aux auteurs de les classer dans la première catégorie et quarante-deux pourcents dans la seconde catégorie. Plus de la moitié des cambrioleurs classés dans ce groupe affirme que, la plupart du temps, ils mènent une observation avant de commettre l'infraction⁹⁹. Cette première visite leurs permet d'évaluer par exemple la présence d'alarme ou encore de définir le moyen le plus facile d'entrer dans l'habitation. Bennet, dans une étude faite deux ans auparavant en collaboration avec Maguire, avait déjà trouvé des résultats indiquant que la majorité des cambriolages étaient planifiés¹⁰⁰. Selon eux, ces cambriolages ne constituent pas « une réaction spontanée à une opportunité spécifique qui s'est présentée d'elle-même tandis que le cambrioleur était à l'extérieur poursuivant un autre but »¹⁰¹. Les quelques cambriolages faits de manière impulsive étaient mis en œuvre sous l'effet de l'alcool¹⁰².

Le dernier profil, qui s'appelle « infraction opportuniste », se caractérise par le fait que la décision de cambrioler, le choix de la cible ainsi que l'infraction en elle-même concordent. Cela signifie que lorsqu'un cambrioleur voit une opportunité, il décide alors de l'exploiter directement. Seulement sept pourcents des réponses récoltées par Bennett et Wright¹⁰³ ont pu être classées dans cette catégorie. Selon les auteurs, ce faible nombre de cambrioleurs ayant donné des réponses « opportunistes » est en contradiction avec ce que la police et les politiciens nous disent de ces infracteurs. Wright a mené une autre

⁹⁸Ibidem

⁹⁹Ibidem

¹⁰⁰Maguire, M. et Bennet, T., op. cite.

¹⁰¹ Citation Maguire, M. et Bennet, T., op. cite. PP 81

¹⁰²Maguire, M. et Bennet, T., op. cite.

¹⁰³ Bennett, T. et Wright, R., op. cite.

série d'interviews avec Decker en 1994¹⁰⁴, et un seul cambrioleur pouvait être qualifié d'opportuniste selon la définition de l'étude précédente. Leur étude indique aussi que ce qui a à chaque fois déclenché de manière opportuniste les cambriolages étaient le fait de voir les occupants quitter la résidence¹⁰⁵.

Les auteurs de cette typologie avancent deux explications possibles concernant le faible nombre de cambrioleurs opportunistes.

Premièrement¹⁰⁶, la définition de ce qu'est un cambriolage opportuniste varie selon les études. Cromwell, Olson et Avary¹⁰⁷ rejoignent cette explication-là. Selon eux, la définition de Bennett et Wright par rapport à l'opportunisme ne correspond pas à la réalité. La définition avancée par les deux premiers auteurs est un cambriolage fait sur le moment. Il n'y a aucun écart temporel entre la décision de commettre un cambriolage, le choix de la cible et l'infraction en elle-même¹⁰⁸. Cependant, pour Cromwell et al¹⁰⁹, la définition n'est pas assez large. Il est nécessaire de rajouter que le cambriolage peut se faire de manière postposée afin d'attendre un moment plus favorable mais permettant toujours l'exploitation de cette opportunité. Selon ces auteurs, il est donc possible d'exploiter une opportunité mais de manière planifiée.

La seconde explication¹¹⁰ serait qu'il est possible que l'échantillon soit composé majoritairement de cambrioleurs professionnels et ne soit donc pas représentatif des cambrioleurs. Cette explication est plausible si l'on se base sur les propos tenus par Rengert et Wasilchick¹¹¹ qui affirment qu'agir de manière opportuniste est plutôt caractéristique des cambrioleurs non professionnels. Cependant, à cela, Cromwell et al¹¹² pourraient répondre qu'opportunisme ne rime pas forcément avec amateurisme. En effet, ils définissent un cambrioleur professionnel comme un cambrioleur qui se différencie des autres de par son niveau de compétences techniques et de capacités d'organisation ainsi que par la planification et l'exécution de son plan de manière réfléchie et rationnelle. Malgré cette définition, sélectionner une cible de manière rationnelle n'est pas ce qui discrimine assurément les cambrioleurs professionnels des

¹⁰⁴ Wright, R.T. et Decker, S., op. cite.

¹⁰⁵ Ibidem

¹⁰⁶ Bennett, T. et Wright, R., op. cite.

¹⁰⁷ Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., *Breaking...*, op. cite.

¹⁰⁸ Bennett, T. et Wright, R., op. cite.

¹⁰⁹ Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., *Breaking...*, op. cite.

¹¹⁰ Bennett, T. et Wright, R., op. cite.

¹¹¹ Rengert, G.F. et Wasilchick, J., *Suburban burglary : a tale of two suburbs*, cité in Blevins, K., Kuhns, J. et Lee, S., op. cite.

¹¹² Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., *Breaking...*, op. cite.

amateurs. Il est tout à fait possible d'exploiter une opportunité de manière tout à fait rationnelle. Et, selon les réponses trouvées durant les interviews qu'ils ont menées avec des cambrioleurs, les professionnels semblent effectivement exploiter les opportunités qui se présentent à eux¹¹³.

Toutes les études ne trouvent pas les mêmes proportions qu'ont trouvées Bennett et Wright. Scarr¹¹⁴ par exemple, affirme que la majorité des cambrioleurs procèdent de manière opportuniste plutôt qu'en planifiant de manière rationnelle le cambriolage. De même Cromwell et al¹¹⁵ nous apprennent que les cambrioleurs professionnels de leur échantillon étaient tous des consommateurs de drogues et qu'ils avaient une tendance à l'opportunisme. Enfin, l'étude menée par Waller et Okihiro¹¹⁶ montre que dans une proportion non négligeable de cas, le délinquant a juste ouvert une porte non fermée. Les auteurs rapportent aussi que dans certains cas, la porte était carrément déjà grande ouverte lorsque le cambrioleur est arrivé. Cela montre que les délinquants sont prêts à exploiter les opportunités qui s'offrent à eux.

- ⇒ La littérature n'est pas encore claire par rapport à cela. Certaines tendent à dire que la majorité des cambrioleurs sont opportunistes tandis que d'autres affirment le contraire. Cependant, certains auteurs ont l'air de dire que même un cambrioleur professionnel agissant de manière rationnelle peut exploiter une opportunité qui se présenterait à lui.

1.6 La reconstruction rationnelle

Nous venons de voir que la littérature n'est pas en mesure actuellement de trancher le débat quant à l'opportunisme chez les cambrioleurs. Pis, Cromwell et al¹¹⁷ nous rapportent un processus mental qui agirait dans le chef des cambrioleurs capable d'encore plus brouiller les cartes. En effet, ces auteurs ont remarqué qu'il y avait souvent un écart entre ce que les cambrioleurs de leurs échantillons affirmaient lors des interviews et ce qu'ils faisaient réellement lorsqu'ils étaient confrontés à la simulation d'un cambriolage. Ils ont découvert que le plus souvent lors de ces simulations, le choix des cibles se faisait de manière opportuniste plutôt que basé sur un choix rationnel. Or, la majorité des cambrioleurs décrivent, lors des interviews, leur processus de sélection

¹¹³Ibidem

¹¹⁴Scarr, H.A., Patterns of burglary, cité inIbidem

¹¹⁵Ibidem

¹¹⁶ Waller, I. et Okihiro, N., op. cite.

¹¹⁷Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., Breaking..., op. cite

de la cible ainsi que le cambriolage comme étant conçus et exécutés de manière très rationnelle. Les chercheurs avancent alors :

« Nos résultats indiquent que les cambrioleurs interviewés en prison ainsi que ceux qui se rappellent leurs crimes passés, consciemment ou non, s'engageraient peut-être dans une construction rationnelle. Ce serait une réinterprétation des comportements passés à travers laquelle les acteurs remanieraient leurs activités en une manière consistante avec ce qui aurait dû se passer plutôt que ce qui s'est passé »¹¹⁸.

Le risque principal de cette reconstruction est que l'on sous-estime la prévalence des cambrioleurs opportunistes. Cela pourrait être une des explications concernant le peu de cambrioleurs opportunistes trouvés par Bennett et Wright¹¹⁹ dans leur étude.

Le problème c'est que la plupart des études tentant de saisir comment les cambrioleurs sélectionnent leurs cibles se base sur des données récoltées auprès des cambrioleurs via la technique de l'interview¹²⁰. Ces interviews ont alors souvent permis de dresser un tableau du cambrioleur comme « étant rationnel, capable de minimiser les risques de capture et de maximiser les récompenses potentielles »¹²¹. Bennett et Wright¹²² renchérissent en affirmant que les réponses récoltées auprès de cambrioleurs indiquent qu'ils choisissent de manière consciente de procéder au cambriolage. De même, ils seraient conscients des raisons pour lesquelles ils procèderaient à un cambriolage et pourquoi ils rejetteraient une cible potentielle.

En plus des problèmes que pourrait créer cette reconstruction rationnelle, Coupe et Blake¹²³ rajoutent que les études basées sur la technique de l'interview ont de grandes chances d'être biaisées car elles se basent sur les perceptions qu'ont les délinquants de leur processus de sélection. Il est possible aussi que peu de cambrioleurs soient prêts à admettre, durant une interview, qu'ils agissent de manière opportuniste. En effet, l'opportunisme est considéré comme peu professionnel et ne correspondant pas à l'idéal que ce font les cambrioleurs de leur propre pratique¹²⁴. Pour finir, il est généralement

¹¹⁸ Citation de Ibidem, PP 42

¹¹⁹ Bennett, T. et Wright, R., op. cite.

¹²⁰ Coupe, T. et Blake, L., op. cite.

¹²¹ Citation Ibidem, PP 432

¹²² Bennett, T. et Wright, R., op. cite.

¹²³ Coupe, T. et Blake, L., op. cite.

¹²⁴ Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., *Breaking...*, op. cite

admis que les interviews donnent, de manière générale, des informations moins valides que les observations¹²⁵.

¹²⁵ Ibidem

2. SELECTION DE LA CIBLE A CAMBRIOLER

Les cambrioleurs, afin de mener un vol dans une habitation, doivent définir la cible dans laquelle ils comptent passer à l'acte. Cette décision est l'aboutissement d'un processus de décision spatialement structuré, séquentiel et hiérarchisé¹²⁶. Afin de procéder à son délit, il est nécessaire pour le cambrioleur de procéder à deux choix¹²⁷. D'une part, il doit choisir la zone générale où il compte mener les recherches de la cible et d'autre part, quelle habitation il choisira de cambrioler dans la zone précédemment définie.

2.1 Choix de la zone

Comme dit plus haut, avant de choisir une maison particulière, le cambrioleur se doit de choisir une zone dans laquelle procéder à ses recherches en fonction des risques et des gains potentiels¹²⁸.

Selon Bernasco¹²⁹, les cambrioleurs utiliseraient trois critères afin de définir le quartier dans lequel ils comptent sélectionner leurs cibles.

Le premier critère est l'attractivité du quartier. Bernasco décrit cela comme étant « les profits éventuels que le cambrioleur peut espérer obtenir si son cambriolage est réussi ». Selon lui, si toutes les variables entrant en compte sont contrôlées, les quartiers nantis seraient plus attractifs que les quartiers défavorisés. Bernasco et Nieuwbeerta¹³⁰ se sont alors penchés sur le facteur richesse d'un quartier. Leur hypothèse était que, au plus un quartier était riche, au plus la probabilité était grande que ce quartier soit choisi dans le but de cambrioler certaines maisons. Or, l'étude qu'ils ont menée n'a pas réussi à démontrer un quelconque lien entre la richesse et la probabilité de se faire cambrioler. Ils se sont alors intéressés à différentes études faites sur la question. Il apparaît alors qu'elle n'est pas tranchée. Certains auteurs avancent que les cambrioleurs sont attirés

¹²⁶Citation de Bernasco, W. et Nieuwbeerta, P., (2005). "How do residential burglars select target areas? A new approach to the analysis of criminal location choice"., *Brit. J. Criminol.*, Vol. 44, PP 296-315 (PP 297) et de Bernasco, W., (2006). "Co-offending and the choice of target areas in burglary", *Journal of investigative psychology and offender profiling*, Vol. 3, PP 139-155 (PP 140-141)

¹²⁷ Wright, R.T. et Decker, S., op. cite.

¹²⁸ Coupe et Blake (2006) pg 455

¹²⁹Bernasco, W., Co-offending..., op. cite.

¹³⁰Bernasco, W. et Nieuwbeerta, P., op. cite.

par les quartiers et les maisons nanties tandis que d'autres non. Selon Evans¹³¹ par exemple, en Angleterre, les cambrioleurs semblent choisir préférentiellement leurs cibles dans les quartiers défavorisés plutôt que dans les quartiers de la classe moyenne. Par contre, Budd nous rapporte que les maisons des quartiers aisés ont une probabilité plus faible, de l'ordre 1,68 fois moins, d'être ciblées que les maisons provenant de quartiers défavorisés¹³².

Le second critère¹³³ concerne le risque d'être détecté et arrêté. Ce risque proviendrait de la présence dans le quartier d'un certain contrôle social. Un nombre conséquent de chercheurs affirment que les quartiers manquant de cohésion et de contrôle social ont des taux de criminalité élevés¹³⁴. En effet, les résidents de ce type de quartiers seront moins facilement alarmés par une situation suspecte et auront aussi moins tendance à prendre des mesures visant à protéger leur voisinage. La concentration plus élevée de cambriolages dans des quartiers résidentiels socialement désavantagés rapportée par Maguire et Bennet¹³⁵ semble soutenir cette hypothèse. Selon ces deux auteurs, les études américaines ont trouvé qu'un taux élevé de cambriolages était corrélé positivement avec de faibles revenus, une proportion élevée dans le quartier d'hommes célibataires ou d'afro-américains.

Un quartier ayant peu de cohésion sociale est caractérisé par deux facteurs. Le premier est un taux élevé de turnover de ses habitants et le second est une forte hétérogénéité ethnique¹³⁶.

Différentes études¹³⁷ se sont intéressées à la question et ont trouvé que le crime peut être prévenu en améliorant la cohésion sociale entre voisins. Cet effet protecteur issu des voisins va se faire via l'interconnaissance. En d'autres termes, les gens habitant le quartier vont se reconnaître les uns les autres et par conséquent, ils vont être capables de repérer les intrus. Ensuite, ils pourront définir si la personne agit de manière suspecte ou

¹³¹Evans, D.J., *Geographical analyses of residential burglary*, cité in Bernasco, W., et Nieuwbeerta, P., op. cite.

¹³² Budd, *Burglary of domestic dwellings*, cité in Barchecheat, O., (2006). "La prévention des cambriolages résidentiels : Quelques enseignements tirés d'une approche comparée", *Centre international pour la prévention de la criminalité*.

¹³³Bernasco, W., *Co-offending...*, op. cite.

¹³⁴Ibidem

¹³⁵Maguire, M. et Bennet, T., op. cite.

¹³⁶Sampson, R.J. et Groves, W.B., *Community structure and crime : testing social-disorganization theory*, et Sampson, R.J., Raudenbush, S.W. et Earls, F., *Neighborhoods and violent crime : a multi-level study of collective efficacy*, cités in Bernasco, W., *Co-offending...*, op. cite.

¹³⁷Jacobs, J., *Death and life of a great American city* ; Wood, E., *Social aspect of housing and urban development* ; Newman, O., *Defensible space*, cités in Waller, I. et Okihiro, N., op. cite.

non. Les résultats de l'étude menée par Johnson et Bowers¹³⁸ semblent confirmer cela. Cette étude indique que les taux de criminalité sont plus bas dans les quartiers dits homogènes car les liens sociaux entre résidents seraient plus forts. Concrètement, cet effet proviendrait d'un contrôle social informel. Ce contrôle perçu serait plus fort dans les quartiers présentant une plus grande homogénéité ainsi que dans les quartiers comportant des communautés stables¹³⁹.

Par rapport à tout cela, nous pouvons supposer, en prenant comme perspective la théorie des activités routinières, qu'une plus grande cohésion sociale permet d'augmenter le nombre de « gardiens ».

Cependant, toutes les études ne démontrent pas qu'une cohésion sociale forte protégerait efficacement un quartier contre les cambriolages. L'une des études menées par Bernasco¹⁴⁰ n'a pas réussi à prouver que les quartiers manquant de cohésion sociale étaient plus attirants du point de vue d'un cambrioleur. Une autre étude de Bernasco menée conjointement avec Nieuwbeerta¹⁴¹ montre que le taux de turnover des résidents du quartier n'augmente ni ne diminue la probabilité qu'un cambrioleur choisisse ce quartier. Toutefois, les résultats sont différents par rapport à l'hétérogénéité ethnique du quartier. En effet, au plus le quartier est hétérogène ethniquement parlant, au plus les chances sont grandes qu'un cambrioleur vienne sélectionner sa cible dans cette zone. Ils ont aussi trouvé que l'effet provoqué par l'hétérogénéité est marginalement plus puissant sur les personnes d'origine étrangère que sur les natifs.

Le troisième critère¹⁴² est la distance qui doit être parcourue afin de mener à bien le cambriolage. Un nombre conséquent d'études¹⁴³ affirment que les cambrioleurs commettent leurs vols à une courte distance de leur maison.

Maguire et Bennet¹⁴⁴ se sont penchés sur la question. La majorité des cambriolages détectés se sont déroulées dans une habitation située dans les deux miles de l'adresse du

¹³⁸Johnson, S. et Bowers, k., (2010). "Permeability and burglary risk : are cul-de-sacs safer ?", *J quant criminol*, Vol 26, PP 89-111.

¹³⁹Bursik, R.J. et Webb, J., Community changes and patterns of delinquency, cité in Ibidem

¹⁴⁰Bernasco, W., Co-offending..., op.cite.

¹⁴¹Bernasco, W. et Nieuwbeerta, P., op. cite.

¹⁴²Bernasco, W., Co-offending..., op.cite.

¹⁴³Maguire, M. et Bennet, T., op. cite.; Snook, B., (2004). "Individual differences in distance travelled by serial burglars", *Journal of investigative psychology and offender profiling*, Vol. 1, PP 53-66 ; Verwee, I., op. cite. ; Bernasco, W. et Nieuwbeerta, P., op. cite.

¹⁴⁴Maguire, M. et Bennet, T., op. cite.

cambricoleur. Ils citent une autre étude¹⁴⁵ qui a trouvé que près de septante pourcents des cambrioleurs âgés de plus de vingt-six ans ont effectué leurs cambriolages à moins de deux miles de leur propre habitation.

Une étude menée par Snook¹⁴⁶ indique que la distance moyenne parcourue par les cambrioleurs est de deux kilomètres sept-cents avec un écart-type de trois kilomètres cent. Plus spécifiquement, des trois-cents quarante-sept cambriolages analysés, cent quatorze étaient situées à moins d'un kilomètre de la maison du cambrioleur et quatre-vingt-sept étaient situées entre un et deux kilomètres. Les résultats de cette étude semblent indiquer aussi que les jeunes cambrioleurs choisissent des cibles plus proches de chez eux que les cambrioleurs plus âgés. Cela pourrait signifier que les jeunes ont un accès restreint à des ressources telle la voiture ou encore qu'ils ont accès à une carte cognitive plus limitée¹⁴⁷. Une autre étude a trouvé des résultats similaires¹⁴⁸. Selon elle, dans plus de cinquante pourcents des cas détectés, le cambrioleur avait commis son délit dans un rayon d'un mile autour de sa maison. Les résultats trouvés par Bernasco et Nieuwbeerta¹⁴⁹ sont cohérents avec toutes les études citées jusqu'ici. Leur étude indique qu'au plus la distance est grande entre la maison du cambrioleur et le quartier où chercher une cible, au plus la probabilité que le cambrioleur choisisse cette zone diminue. Ils rajoutent que l'effet induit par la distance est probablement plus fort chez les mineurs que chez les adultes. Ils évoquent cependant quelques réserves par rapport à ces résultats. Cela ne doit pas occulter la possibilité que les délinquants qui cambriolent près de chez eux sont peut-être plus faciles à détecter que les autres cambrioleurs¹⁵⁰. Par conséquent, il y aurait donc potentiellement une exagération du phénomène des cambrioleurs locaux¹⁵¹.

Certaines études pointent cependant des résultats plus particuliers. Par exemple, l'étude menée par Verwee¹⁵² confirme que les cambrioleurs ne parcourent généralement pas de longues distances. Cependant, elle apporte une nuance tout à fait intéressante. Selon elle, la distance parcourue peut être influencé par certains facteurs tels que le moyen de transport disponible, l'âge ou encore la propension de l'auteur des faits à choisir la

¹⁴⁵Baldwins, J. et Bottoms, A., *The urban criminal*, cité in Maguire, M. et Bennet, T., op. cite.

¹⁴⁶Snook, B., op. cite.

¹⁴⁷Ibidem

¹⁴⁸Baldwin et Chappell (?)Cité in Maguire, M. et Bennet, T., op. cite.

¹⁴⁹Bernasco W. et Nieuwbeerta, P., op. cite.

¹⁵⁰Maguire, M. et Bennet, T., op. cite.

¹⁵¹Ibidem

¹⁵²Verwee, I., op. cite.

facilité. Confirmant cela et allant plus loin même, les résultats recueillis par Blevins, Kuhns et Lee¹⁵³ indiquent que la distance parcourue par les personnes commettant des cambriolages est très variable. Certains ont affirmé voyager parfois sur plusieurs centaines de kilomètres dans le but de cambrioler une maison tandis que d'autres ne vont pas aller plus loin que le quartier voisin au leur.

Le fait que les cambrioleurs préfèrent opérer non loin de chez eux pourrait indiquer deux choses¹⁵⁴. Premièrement, les cambrioleurs préféreraient ne pas consacrer trop de temps au trajet. En outre, au plus le trajet est long, au plus il est risqué de se déplacer avec des objets volés. Deuxièmement, cela pourrait indiquer que les cambrioleurs seraient réticents de se déplacer vers un territoire qu'ils ne connaissent peu voire pas du tout. Ce serait prendre des risques supplémentaires et inutiles liés à l'inconnu.

Mais pourquoi tant de cambrioleurs opéreraient si près de leur propre adresse ? Une explication plausible est qu'il existerait des barrières physiques et des barrières psychologiques venant contraindre le délinquant¹⁵⁵.

Les barrières physiques nous permettent de comprendre que les choix et comportements d'un infracteur ne peuvent être compris que contextualisés dans son environnement¹⁵⁶. La distance à parcourir pour procéder à un cambriolage peut être une barrière physique. En effet, des cambrioleurs sans voiture sont restreints dans leurs déplacements. La distance sera alors de la distance qu'ils peuvent parcourir à pied. Cette distance sera encore raccourcie s'ils doivent transporter des objets lourds et/ou encombrants. Cela a évidemment une incidence sur la sélection car cela réduit le nombre de cibles disponibles et cela peut entraîner un choix qui serait peut-être plus risqué¹⁵⁷. Cette barrière physique s'applique aussi aux détenteurs de voitures. En effet, les auteurs hypothétisent que les cambrioleurs pourraient être limités niveau essence.

Des barrières psychologiques existent aussi. En effet, la majorité des personnes commettant des cambriolages semblent avoir une préférence pour les zones qu'ils connaissent¹⁵⁸. Certains cambrioleurs vont alors souligner qu'ils se sentent plus à l'aise

¹⁵³Blevins, K., Kuhns, J. et Lee, S., op. cite.

¹⁵⁴Van Koppen, P.J. et De keijser, J.W., Desisting distance decay : on the aggregation of individual crime trips, cité in Bernasco, W., Co-offending..., op. cite.

¹⁵⁵Brantingham, P. et Brantingham, P., Environmentalcriminology, cité in Wright, R.T. et Decker, S., op. cite.

¹⁵⁶ Coupe, L.E. et Blake, L., op. cite.

¹⁵⁷ Ibidem

¹⁵⁸Maguire, M. et Bennet, T., op. cite.

dans les endroits familiers géographiquement et socialement¹⁵⁹. Afin de comprendre cela, il est intéressant de partir du concept de « carte cognitive ». Ces cartes sont produites sur base de nos représentations subjectives imposées par la réalité physique ainsi que par les distorsions induites par nos expériences et nos savoirs¹⁶⁰. Par conséquent, ces cartes sont plus détaillées pour les zones que nous connaissons mieux. Dans ces zones familières, nous serions plus à même d'évaluer les risques et nous aurions donc moins de chance de nous faire attraper. Dans les autres zones, on ne disposerait pas de moyens fiables pour évaluer les risques. Ces cartes cognitives nous permettraient de comprendre de manière instinctive les gens vivants dans les zones concernées et par conséquent, de prédire leurs comportements¹⁶¹. Pour résumer, « une grande partie du territoire qui est objectivement accessible pour le criminel peut être subjectivement hors limite »¹⁶². Ce concept de cartes cognitives est intéressant parce qu'il nous permet de saisir que les cambrioleurs sont susceptibles de se restreindre aux zones qu'ils connaissent bien. Ce processus est à même de créer chez le délinquant un pattern régulier¹⁶³.

Pettitway et Reppetto¹⁶⁴ nous rapportent une étude qui semble confirmer empiriquement cela. Dans cette étude, les afro-américains ont tendance forte à choisir leurs cibles dans les quartiers afro-américain tandis que les caucasiens ont quant à eux la tendance de favoriser leurs recherches dans les quartiers blancs. Chaque groupe considère le quartier de l'autre groupe comme dangereux et par conséquent, évite de sélectionner des cibles dans ces quartiers-là. Les afro-américains ainsi que les caucasiens ont ajouté qu'ils faisaient cela car ils préfèrent être dans un quartier où ils peuvent se fondre dans la masse et ne pas paraître suspects.

Le concept de cartes cognitives n'est pas la seule manière d'expliquer que les cambrioleurs choisissent leurs cibles préférentiellement dans des zones non loin de chez eux. La théorie du « Crime pattern »¹⁶⁵ est aussi intéressante. Cette théorie « affirme que

¹⁵⁹Ibidem.

¹⁶⁰Merry, S., Urban danger : life in a neighborhood of strangers, cité in Wright, R. et Decker, S., op. cite.

¹⁶¹ Ibidem

¹⁶² Citation de Ibidem, PP 87

¹⁶³Maguire, M. et Bennet, T., op. cite.

¹⁶⁴Pettitway, L., Mobility of robbery and burglary offenders : ghetto and nonghetto spaces ; Reppetto, T., Residential crime, cités in Wright, R.T. et Decker, S., op. cite.

¹⁶⁵Aantjes, F., op. cite. ; Bernasco, W., (2010). "A sentimental journey to crime : Effects of residential history on crime location choice" ., *American society of criminology*, Vol. 48 N°2, PP 389-416.

le crime prend place lorsque l'espace de conscience d'un délinquant motivé rencontre une cible adéquate »¹⁶⁶. En d'autres termes, le crime ne se déroule pas dans un lieu inconnu de l'infracteur mais bien dans les lieux qu'il fréquente.

Cette théorie est composée de trois concepts clefs. Le premier est appelé « node » et que l'on pourrait traduire en français par nœud. Ces nœuds sont composés des endroits vers lesquels les gens voyagent durant leurs activités légitimes quotidiennes. Selon cette théorie, tous les auteurs d'infractions iraient chercher des opportunités criminelles dans et autour de leurs propres nœuds. Ces nœuds peuvent être la maison de l'infracteur, la maison d'un de ses amis, son école ou encore son travail¹⁶⁷.

Le deuxième concept est celui de « path » que l'on peut traduire par chemin. Ce sont les chemins utilisés pour aller de nœud en nœud. L'idée est que les infractions peuvent aussi prendre place sur ces chemins. En mixant les nœuds et les chemins, on peut alors établir une carte criminelle ou encore un « espace d'activité ». Les termes de « nœuds ordinaires » et de « chemins ordinaires » servent à désigner les comportements quotidiens et routiniers que la plupart des gens mettent en place. Ces comportements quotidiens sont guidés par des contraintes aussi bien biologiques que sociales¹⁶⁸. On peut penser par exemple aux trois repas fixes par jour.

Le dernier concept s'appelle « edge » que l'on pourrait traduire par lisière ou bordure. Ce sont donc les bordures des zones où vivent et se déplacent les gens. C'est là que se produiraient nombre de crimes car ce sont dans ces bordures que les gens se rencontrent. Cependant, selon Aantjes¹⁶⁹, ce dernier concept n'est pas applicable aux cambriolages d'habitation.

Pour finir, il est nécessaire de signaler qu'aucun nœud ne reste gravé dans le marbre. En effet, de nouveaux nœuds et chemins sont progressivement appris tandis que les anciens sont oubliés¹⁷⁰. De nombreux événements tels qu'un nouveau travail ou de nouveaux amis peuvent causer ces changements¹⁷¹.

Bernasco¹⁷² a mené une étude dont les résultats sont cohérents avec la théorie présentée ci-dessus. Elle a réussi à démontrer cinq de ses hypothèses : Premièrement, les

¹⁶⁶ Citation de Bernasco, W., *A sentimental...*, op. cite.

¹⁶⁷ Aantjes, F., op. cite.

¹⁶⁸ Bernasco, W., *A sentimental...*, op. cite.

¹⁶⁹ Aantjes, F., op. cite.

¹⁷⁰ Bernasco, W., *A sentimental...*, op. cite.

¹⁷¹ Ibidem

¹⁷² Ibidem

délinquants ont plus de chance de commettre un acte délictueux dans une zone où ils ont vécu ou vivent encore que dans une autre zone comparable. Deuxièmement, les délinquants ont plus de chances de commettre un acte délictueux dans la zone où ils vivent plutôt que dans la zone où ils ont vécu. De même, la probabilité est plus grande qu'ils commettent un acte délictueux dans la zone où ils ont vécu plutôt que dans une zone où ils n'ont jamais vécu. Troisièmement, il est plus probable que les délinquants commettent un acte délictueux dans une zone où ils ont vécu longtemps plutôt qu'une zone où ils n'ont pas vécu longtemps. Quatrièmement, il est plus probable qu'ils commettent un acte délictueux dans la zone où ils ont habité lorsqu'ils l'ont quitté récemment que lorsqu'ils l'ont quitté il y a longtemps. Et finalement, les délinquants ont plus de chance de commettre un acte délictueux dans une zone proche des zones dans lesquelles ils habitent ou ont habité que dans une zone éloignée.

Les résultats de cette étude ont une incidence pratique. En effet, sachant cela, les recherches d'un infracteur pourraient prendre en compte l'actuelle ou l'ancienne résidence des délinquants. Toutefois, cette étude¹⁷³ ne prend en compte que les anciennes et nouvelles résidences de l'infracteur. La précision de modèle pourrait être grandement améliorée, selon l'auteur, si la localisation de l'école du délinquant, de son lieu de travail, ou encore des maisons de ses amis étaient intégrés.

2.2 Choix de la cible

Afin de sélectionner une cible, le cambrioleur doit rassembler des informations à son propos. Cela peut se faire de trois manières différentes¹⁷⁴. On peut connaître les occupants de la maison, on peut recevoir des informations d'une tierce personne ou on peut observer une cible potentielle.

2.2.1 Connaître les occupants

Une technique utilisée par certains cambrioleurs afin de trouver une cible adéquate est de choisir parmi les gens qu'ils connaissent.

Wright et Decker¹⁷⁵ ont abordé ce sujet lors d'interviews avec des cambrioleurs. Vingt-et-un des cent cambrioleurs interrogés ont affirmé procéder de cette manière afin de rassembler des informations. De manière plus spécifique, ces personnes se divisent en

¹⁷³Ibidem

¹⁷⁴ Wright, R.T., et Decker, S., op. cite.

¹⁷⁵Ibidem

deux catégories. La première, minoritaire, avoue choisir ses cibles parmi ses amis proches tandis que la seconde, majoritaire, préfère choisir parmi des « connaissances ». Les membres de la première catégorie avancent qu'ils n'ont aucun problème de conscience à faire cela et que cela permet un cambriolage moins risqué. Certains membres de cette minorité ont, par ailleurs, affirmé qu'ils ne procédaient de la sorte que lorsqu'ils étaient désespérés. Ils limitent alors la quantité d'objets qu'ils volent à leurs amis. Cependant, comme dit plus haut, la majorité des cambrioleurs ne deviennent pas proches de leurs victimes dans le but de les cambrioler¹⁷⁶. Pour finir, une minorité avoue cultiver sciemment des relations avec certaines personnes dans le but de les cambrioler par la suite.

Il existe différentes manières de récolter des informations sur des connaissances. Par exemple, ils peuvent être invités à une soirée chez des amis d'un ami et durant cette fête, ils repèrent des objets de valeurs. D'autres vont réussir à identifier des cibles potentielles durant de simples conversations. Durant ces dernières, ils vont demander où leur interlocuteur vit, avec qui ou encore s'il a des plans durant les vacances de prévus.

Une autre manière de connaître les occupants est de travailler pour eux¹⁷⁷. Cela peut signifier que certains cambrioleurs ont tout de même un travail légitime¹⁷⁸. Cela leur donne alors l'opportunité de rentrer dans des maisons sans éveiller les soupçons. Wright et Decker¹⁷⁹ donnent comme exemple le cas du décorateur de maison. Ce type de travail permet au cambrioleur de passer plusieurs semaines dans la maison ainsi que de connaître avec précision l'emploi du temps des occupants et leurs routines. En outre, ces travailleurs sont souvent laissés seuls par le propriétaire de la maison ce qui leurs donnent la possibilité de vérifier les systèmes de sécurité et de repérer les objets de valeur. Il existe différents métiers permettant de rentrer légitimement dans les maisons. On peut citer à titre d'exemple l'employé du câble, le déménageur ou encore le jardinier¹⁸⁰. Malgré qu'ils ne permettent pas au cambrioleur de rester longtemps, ces différents travaux permettent tout de même de vérifier la présence d'objets de valeur ainsi que la présence de système de sécurité. Les auteurs rajoutent que, généralement, lors des

¹⁷⁶Ibidem

¹⁷⁷Ibidem

¹⁷⁸Mullins, C. et Wright, R., (2003). "Gender, social networks, and residential burglary". *Criminology*, Vol. 41, N°3, PP 813-839.

¹⁷⁹Wright R.T. et Decker, S., op. cite.

¹⁸⁰Wright R.T. et Decker, S., op. cite. ; Mullins, C., et Wright, R., op. cite.

discussions, les occupants de la maison donnent des informations sur leurs futures vacances¹⁸¹. Le cas des personnes travaillant à l'extérieur¹⁸² de l'habitation est aussi évoqué. Par exemple le jardinier. Ce type de travail permet au minimum d'observer les occupants et leurs emplois du temps. En outre, ce type de travailleurs seront souvent autorisés à entrer dans l'habitation dans le but de téléphoner ou encore de prendre un rafraîchissement. Il faut encore évoquer le cas du cambrioleur sans emploi¹⁸³. Ce dernier peut être au courant que certains travaux permettent de rentrer à l'intérieur des habitations et exploiter cela. Ils peuvent alors se faire passer pour des représentants de commerce et prétexter que, pour que le travail soit fait, il est nécessaire de savoir l'emploi du temps des occupants de la maison. Ils peuvent aussi demander un numéro de téléphone afin de l'utiliser au moment des faits afin de déterminer si les propriétaires des lieux sont présents ou non.

Mullins et Wright¹⁸⁴ nous rapportent une manière différente de rentrer en contact avec leurs futures victimes. Certaines cambrioleuses, afin de réunir des informations, vont utiliser le sexe ou faire semblant d'être disponible sexuellement parlant. Plus concrètement, ces femmes vont draguer un homme et rentrer chez lui. Le but de cette manœuvre est de repérer les lieux et si c'est possible, de voler une clef. Cette technique, utilisant la femme, peut aussi être utilisée comme une ruse permettant d'attirer des hommes hors de leurs maisons afin de faciliter le cambriolage par les membres masculins du groupe¹⁸⁵.

2.2.2 Recevoir une information

La seconde manière de trouver une cible potentielle est de recevoir un tuyau par une tierce personne¹⁸⁶. En effet, une personne connaissant les lieux est à même de donner des informations cruciales telles les moments d'absence du ou des propriétaires, les faiblesses du système de sécurité ou les objets pouvant être volés¹⁸⁷.

Ces informations peuvent être données par différentes personnes. Il existe par exemple des « tipsters »¹⁸⁸. Ces derniers donneraient des informations à propos de cambriolages

¹⁸¹Wright R.T. et Decker, S., op. cite.

¹⁸²Ibidem

¹⁸³Ibidem

¹⁸⁴ Mullins, C. et Wright, R., op. cite.

¹⁸⁵Ibidem

¹⁸⁶Wright R.T. et Decker, S., op. cite.

¹⁸⁷ Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., Breaking..., op. cite.

¹⁸⁸Shover, N., The social organization of burglary, cité in Wright, R.T. et Decker, S., op. cite.

possibles contre un peu d'argent ou un pourcentage par rapport au butin. Les informations peuvent aussi être toutes recueillies auprès de personnes qui connaissent la victime¹⁸⁹. Ces personnes sont, par exemple, des amis ou des membres de la famille de la victime. Pour finir, les tuyaux peuvent provenir d'associés criminels du cambrioleur¹⁹⁰.

Cependant, recueillir de telles informations nécessite probablement de pouvoir compter sur un réseau social développé¹⁹¹. Or, peu de cambrioleurs peuvent se targuer d'avoir un tel réseau¹⁹².

Selon une étude¹⁹³, une manière efficace de récolter des informations serait de fréquenter des femmes de ménage ou des jardiniers. En effet, ces personnes auraient tendance à donner de manière innocente des informations utiles pour un cambrioleur lors de simples discussions. Ce ne sont évidemment pas les seules professions à pouvoir rentrer légitimement à l'intérieur des habitations. Selon cette étude, de nombreux cambrioleurs tenteront alors de rentrer en contact avec ce type de professionnels. Cependant, toutes les professions ne rentrent pas dans les habitations¹⁹⁴. Certaines permettent plutôt de travailler pendant certaine période dans un quartier. Ces professions permettent tout de même de récolter des informations intéressantes telles les routines quotidiennes des habitants. On peut penser notamment aux couvreurs ou aux charpentiers.

Toutefois, certains cambrioleurs préfèrent éviter d'utiliser des tuyaux. En effet, ces délinquants remettent en cause la fiabilité des informations recueillies par ce biais¹⁹⁵. D'autres cambrioleurs affirment utiliser ce genre d'information mais seulement après avoir pris des précautions¹⁹⁶. Certains cambrioleurs affirment quant à eux¹⁹⁷ qu'il existerait un code d'honneur parmi les cambrioleurs les protégeant des trahisons potentielles. Toutefois, Wright et Decker¹⁹⁸ affirment qu'ils n'ont pas trouvé de preuves permettant de croire qu'un tel code existe.

¹⁸⁹Verwee, I., op. cite. ; Wright, R.T. et Decker, S., op. cite.

¹⁹⁰Wright, R.T. et Decker, S., op. cite.

¹⁹¹Ibidem

¹⁹²Ibidem

¹⁹³ Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avery, D.W., *Breaking...*, op. cite.

¹⁹⁴Ibidem

¹⁹⁵Wright, R.T. et Decker, S., op. cite.

¹⁹⁶Ibidem

¹⁹⁷Shover, N., *The social organization of burglary*, cité in Ibidem

¹⁹⁸ Ibidem

Concernant la prévalence de cette technique au sein des cambrioleurs, il semblerait que la plupart des cambrioleurs utilisent ce type d'information au moins de manière occasionnelle mais que seule une minorité le fait de manière routinière¹⁹⁹. Une étude²⁰⁰ indique tout de même qu'un cinquième des cambrioleurs reçoivent une information de la part d'un tipster et que la même proportion affirme recevoir le tuyau de la part d'un ami. Selon cette même étude, les soixante pourcents restant affirment plutôt trouver leurs cibles via l'évaluation d'indices environnementaux.

2.2.3 Observation de la cible

La dernière manière de trouver une cible à cambrioler est l'observation. De nombreuses études se focalisent d'ailleurs sur ce dernier point. De même de nombreux cambrioleurs semblent utiliser cette technique.

En effet, selon la majorité des cambrioleurs interrogés par Wright et Decker²⁰¹, soit soixante-deux personnes sur plus de cents cambrioleurs, préfère observer spécifiquement une maison avant de la cambrioler. Grâce à cette observation préalable, le cambrioleur peut rassembler des informations sur les occupants et leurs routines. Mais ces observations peuvent servir aussi à s'assurer que l'endroit contient des objets de valeur²⁰². Ils procèdent à ces inférences via l'observation de l'apparence des occupants et de manière plus spécifique via leurs habits et bijoux. Certains cambrioleurs vont même pousser le vice jusqu'à se renseigner sur la fréquence des patrouilles de police ou sur les routines des éventuels voisins²⁰³. Cependant, le but principal de l'observation de la cible est de définir la présence ou non des occupants²⁰⁴. Cromwell, Olson et Avary²⁰⁵ soutiennent cette idée et affirment que certains cambrioleurs sont prêts à observer la cible jusqu'à ce que les occupants quittent leur maison.

Verwee²⁰⁶, une chercheuse de l'université de Gand, rejoint les deux premières études citées plus haut. Selon elle, une partie non négligeable des cambrioleurs procèdent à une ronde d'observation afin de trouver une cible adéquate. Elle rajoute que pour ce faire, les cambrioleurs prêtent attention à différents facteurs tels que la présence des

¹⁹⁹ Ibidem

²⁰⁰ Blevins, K., Kuhns, J. et Lee, S., op. cite.

²⁰¹ Wright, R.T. et Decker, S., op. cite.

²⁰² Ibidem

²⁰³ Ibidem

²⁰⁴ Ibidem

²⁰⁵ Cromwell, P.F., Olson J.N. et Avary, D.W., Breaking..., op. cite.

²⁰⁶ Verwee, I., op. cite.

occupants, les voies d'accès ou encore les alarmes. En d'autres termes, divers indices extérieurs sont utilisés par les cambrioleurs afin d'évaluer la cible²⁰⁷. Les cambrioleurs sont donc initialement attirés par les caractéristiques de la maison²⁰⁸.

Ces caractéristiques peuvent être classées selon trois thèmes : le risque, la facilité d'accès et la récompense²⁰⁹. Lors de la recherche et du choix de la cible, les cambrioleurs doivent en trouver une qui est acceptable au niveau des récompenses et risques potentiels tout en prenant compte la facilité d'accès²¹⁰. Pour ce faire, les cambrioleurs s'engagent généralement dans un processus visant à mettre en balance les gains et les coûts potentiels²¹¹.

2.2.3.1 Les concepts liés au risque

Le cambrioleur va devoir choisir une habitation parmi toute une série de cibles possibles. Il peut alors choisir celle qui lui paraît la plus vulnérable²¹², la moins risquée. Les facteurs de risque pris en considération par les cambrioleurs peuvent être classés en trois catégories : la surveillance, l'occupation et l'accessibilité²¹³.

2.2.3.1.1 La Surveillance

La surveillance renvoie à tout facteur influençant la probabilité que le cambrioleur soit détecté par un éventuel témoin²¹⁴. Dans les lignes qui vont suivre, tous les facteurs ne pourront pas être abordés. Cependant, les facteurs mentionnés dans ce chapitre semblent constituer les indices les plus fréquemment pris en compte par les cambrioleurs selon la communauté scientifique.

²⁰⁷ Wright, R.T. et Decker, S., op. cite.

²⁰⁸ Merry, S., *Urban danger : life in a neighborhood of strangers*, cité in Wright, R.T. et Decker, S., op. cite.; Verwee, I., op. cite.

²⁰⁹ Bennett, T. et Wright, R., op. cite ; Wright, R.T. et Decker, S., op. cite.

²¹⁰ Wright, R.T. et Decker, S., op. cite.

²¹¹ Blevins, K., Kuhns, J. et Lee, S., op. cite.

²¹² Cromwell, P., (?). "Burglary : The offender's perspective", ?, Vol. ?, PP 290-295.

²¹³ Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., *Breaking...*, op. cite.

²¹⁴ Comeau, M., et Klofas, J., (2014). "Repeat and near repeat burglary victimization in Rochester, NY literature review : Motivation to commit burglary and target selection", *Center for public safety initiatives*.

- La couverture

La couverture est considérée comme un facteur important dans l'évaluation des risques par de nombreuses études²¹⁵. Ce facteur se réfère aux objets physiques se trouvant aussi bien sur le devant que sur le côté de l'habitation et qui permettent à l'infracteur de se dissimuler²¹⁶. Une étude a trouvé comme résultat que, dans le but de diminuer les risques d'être vu lors des cambriolages diurnes, les infracteurs cherchaient alors des maisons ayant « une meilleure couverture »²¹⁷. Cette étude rajoute qu'en journée, l'entrée typique se trouve être l'avant de la maison car les couvertures y sont souvent plus épaisses²¹⁸.

Selon les résultats récoltés par Bennett et Wright²¹⁹, toutes couvertures, aussi étroites soient-elles, si elles permettent de se cacher par rapport à d'éventuels témoins, sont intéressantes en soi. Selon ces chercheurs²²⁰, la couverture est un facteur pris en compte dans le choix de la cible. Neuf des vingt cambrioleurs qu'ils ont interrogés durant l'une de leurs expériences ont préféré ne pas choisir la maison lorsqu'il n'y avait pas de couvertures tandis que dix-huit des vingt cambrioleurs ont choisi la maison lorsque des couvertures étaient disponibles.

L'étude menée par Cromwell et al²²¹ vient soutenir les résultats trouvés par Bennett et Wright. Elle affirme que les systèmes de couverture fournis par les arbres ou encore les massifs d'arbustes sont des facteurs très attractifs d'autant plus lorsqu'ils sont situés devant une fenêtre ou une porte.

L'étude effectuée par Macintyre²²² vient, elle aussi confirmer la puissance de ce facteur. Quarante-trois des cinquante cambrioleurs interviewés ont déclaré qu'ils étaient attirés par les maisons ayant des arbres ainsi que des buissons dans le jardin. Un des interviewés nous rapporte même que : « les arbres et les buissons sont de bonnes choses car il y a des endroits pour se cacher et personne ne peut voir ce que tu es en train de faire ». Selon cette étude les clôtures²²³ peuvent agir de la même manière. En effet, ces

²¹⁵ Coupe, T. et Blake, L., op. cite. ; Bennett, T. et Wright, R., op. cite. ; Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avery, D.W., *Breaking...*, op. cite. ; Macintyre, S., op. cite. ; Comeau, M. et Klofas, J., op. cite.

²¹⁶ Bennett, T. et Wright, R., op. cite.

²¹⁷ Coupe, T. et Blake, L., op. cite.

²¹⁸ Ibidem

²¹⁹ Bennett, T. et Wright, R., op. cite.

²²⁰ Ibidem

²²¹ Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avery, D.W., *Breaking...*, op. cite.

²²² Macintyre, S., op. cite.

²²³ Ibidem

dernières ainsi que les barrières permettent aux cambrioleurs de rester cachés de la vue des voisins. Elles peuvent donc avoir un côté attractif. Elles deviennent cependant dissuasives une fois la barrière fermée à clef. Deux raisons à cela. La première est la difficulté d'escalader une clôture avec des objets volés en mains. La seconde est la probabilité d'être vu en train d'escalader la barrière. Certains avancent que s'ils sont en groupe, ce facteur n'a plus beaucoup d'importance. En effet, un des membres du groupe pourrait rester de l'autre côté de la barrière, faire le guet et réceptionner les objets volés. Au final, deux groupes se sont dégagés de l'étude de Macintyre. Le premier est composé de dix-huit cambrioleurs et affirment ne pas trop se soucier des clôtures et des barrières. Le second groupe, composé de trente-huit cambrioleurs, considèrent que les clôtures ouvertes sont attractives tandis que les clôtures fermées sont dissuasives. Une étude a tenté de répliquer dans la ville Enschede²²⁴ l'étude menée par Macintyre. Elle a trouvé des résultats similaires concernant les clôtures. En bref, les maisons ayant une clôture suffisamment haute, qu'elle soit située à l'arrière ou à l'avant de la maison, ont plus de chance de se faire cambrioler. L'auteur hypothétise alors que les clôtures seraient aisément surmontables car soit ces dernières ne seraient pas fermées soit les cambrioleurs utiliseraient des points d'entrée différents. Il est aussi possible que les cambrioleurs soient attirés par les clôtures car elles les cacheraient de la vue des voisins²²⁵. Les résultats d'une autre étude²²⁶ permettent aussi d'avancer que la présence d'une clôture constitue un facteur attrayant pour un cambrioleur. Les auteurs de l'étude ajoutent que, même si cela augmente les risques lors de l'escalade de la clôture, une fois passée, cette dernière les protégerait des regards. En accord avec cela, il apparaît que les maisons donnant la possibilité d'être à l'abri des regards sont choisies de manière préférentielle pour les cambriolages diurnes²²⁷. En effet, les couvertures permettent de diminuer les risques de se faire détecter. Et logiquement, lors des cambriolages nocturnes, le facteur couverture perd de son importance²²⁸.

Malgré que ce facteur paraisse essentiel, ce n'est pas forcément le cas partout. En effet, selon Maguire et Bennet²²⁹, bien que certains des cambrioleurs interrogés parlaient effectivement de l'intérêt d'avoir accès à un arbre, un buisson ou même un building

²²⁴Aantjes, F., op. cite.

²²⁵Krainz, K.W., Prävention von hauseinbrüchen : ergebnisse einer taterbefragung, in Aantjes, F., op. cite.

²²⁶ Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., Breaking..., op. cite.

²²⁷ Comeau, M. et Klofas, J., op. cite.

²²⁸ Ibidem

²²⁹ Maguire, M. et Bennet, T., op. cite.

pour se cacher, ce facteur perdait de son intérêt en centre-ville. Dans ce type d'endroits, les cambrioleurs affirment qu'il ne faut justement pas utiliser les couvertures. En effet, en centre-ville, une approche discrète peut très vite être considérée comme suspecte. Cela rejoint les résultats trouvés par Pettiway et Repetto²³⁰. Pour rappel, les résultats de cette étude indiquaient que les cambrioleurs procédaient à leurs cambriolages dans des quartiers où habitaient leur propre groupe ethnique et ce, afin de pouvoir se fondre dans la masse. Pour finir, l'étude d'Aantjes²³¹ n'a pas pu démontrer un quelconque effet de la présence de nombreuses couvertures sur la probabilité qu'une maison soit cambriolée.

- Les voisins

Selon l'étude menée par Bennett et Wright²³², les cambrioleurs ont peur de deux choses par rapport à ce facteur. Premièrement, ils craignent que les voisins saisissent, en les voyant, qu'ils ne sont pas du quartier. Deuxièmement, ils craignent aussi d'être entendus par ces derniers. Dès lors, la question de la distance de la cible par rapport aux maisons voisines devient importante. Selon cette étude²³³, un tiers des cambrioleurs de l'échantillon ont affirmé qu'ils sont généralement dissuadés par la présence voire la simple proximité de voisins. La majorité de ce groupe a même spécifié qu'ils ne choisiraient une maison que si elle se trouvait à une certaine distance des voisins les plus proches. Les autres ont, quant à eux, avoué qu'ils préfèrent lorsque la maison qu'ils choisissent n'est pas rattachée à une autre. Presque un quart des cambrioleurs interviewés ont affirmé qu'ils seraient repoussés par la présence des voisins si ces derniers les avaient vu ou s'ils étaient en train de regarder par la fenêtre. La raison invoquée est qu'ils craignent que les voisins appellent la police. Le dernier tiers affirme pour sa part qu'il ne serait pas rebuté par la présence de voisin. La moitié de ce groupe justifie cela en disant que même si un des voisins les voit, il ne ferait rien.

Wright et Decker²³⁴ ainsi que Comeau et Klofas²³⁵ ont trouvé, quant à eux, que les cambrioleurs évitent les quartiers dans lesquels les voisins font attention aux uns et aux autres. Cela rejoint les études mentionnées au début de ce chapitre à propos de la

²³⁰Pettiway, L., *Mobility of robbery and burglary offenders : ghetto and nonghetto spaces* ; Repetto, T., *Residential crime*, cités in Wright, R.T. et Decker, S., op. cite.

²³¹Aantjes, F., op. cite.

²³² Bennett, T. et Wright, R., op. cite.

²³³Ibidem

²³⁴ Wright, R.T. et Decker, S., op. cite.

²³⁵ Comeau, M. et Klofas, J., op. cite.

cohésion sociale. Certains cambrioleurs avancent même que les quartiers composés majoritairement de personnes âgées sont à éviter²³⁶. Ils affirment cela car, selon eux, les personnes âgées sont plus vigilantes que la moyenne et, que lorsqu'elles remarquent un agissement « suspect », elles ont une tendance plus forte à appeler la police. Ces résultats sont cohérents avec ceux trouvés par Coupe et Blake²³⁷. Ces derniers avancent que les personnes âgées sont à considérer comme des « gardiens » efficaces.

L'impact des « neighborhood watch » aussi a été évalué. Selon Wrigth et Decker²³⁸, les résultats sont ambivalents. Certains cambrioleurs affirment qu'il ne faut jamais aller dans des quartiers ayant ce type de dispositif tandis que d'autres déclarent que ce type de mesure n'a aucune influence sur eux. Un troisième type de réponse consiste aussi à déclarer qu'il ne faut se soucier des « neighborhood watch » que lorsqu'ils sont vraiment vigilants. Cependant, toutes les études²³⁹ n'arrivent pas forcément à la conclusion que les « neighborhood watch » sont efficaces contre les cambriolages.

- Caractéristiques de la rue

Des études pointent certaines caractéristiques liées à la rue comme ayant de l'influence sur les cambrioleurs. Par exemple, les maisons situées en retrait par rapport à la route semblent être préférées par rapport aux maisons qui ne le sont pas²⁴⁰.

Cependant, selon la littérature²⁴¹, la caractéristique la plus souvent prise en compte est le niveau de fréquentation de la rue.

Selon l'étude menée par Macintyre²⁴², une rue fréquentée n'est pas très attractive du point de vue d'un cambrioleur. En effet, la présence d'adulte dans la rue est citée par quarante-deux des cinquante participants comme un répulsif puissant. Cependant, huit d'entre eux avancent que l'on peut tromper les passants mais cela va dépendre de la manière dont on se comporte. De même quarante-quatre des cinquante participants affirment aussi que la présence d'enfants dans la rue est aussi un puissant répulsif. Ils vont même jusqu'à dire que les enfants sont plus curieux que les adultes et qu'ils sont

²³⁶Wright, R.T.et Decker, S., op. cite.

²³⁷ Coupe, T. et Blake, L., op. cite.

²³⁸Wright, R.T.et Decker, S., op. cite.

²³⁹Aanjtes, F., op. cite.

²⁴⁰ Bennett, T. et Wright, R., op. cite.

²⁴¹ Bennett, T. et Wright, R., op. cite. ; Macintyre, S., op. cite.

²⁴²Macintyre, S., op. cite.

plus difficiles à tromper que ces derniers. L'étude menée par Aantjes²⁴³ vient confirmer ces résultats. Selon elle, la présence de personnes dans la rue réduirait les risques que les maisons soient cambriolées. Par contre, de manière assez étrange, cette même étude a trouvé qu'au plus une rue comportait de piétons, au plus il y avait de chance que des cambriolages s'y déroulent. Ces résultats contradictoires ne le sont pas forcément. En effet, certains cambrioleurs affirment qu'au plus il y a de passants dans la rue, au moins ils sont visibles²⁴⁴. Selon eux, les gens ne s'attendent pas à ce que quelqu'un fasse un cambriolage en plein jour devant du monde. Dès lors, les passants ne font pas attention.

Les cambrioleurs interviewés par Bennett et Wright²⁴⁵ évoquent aussi les passants comme un facteur à prendre en compte. En effet, environ un quart des interviewés affirment que si des passants étaient présents ou que des gens se tenaient devant la cible, ils ne choisiraient pas cette maison. La moitié de ce premier groupe avoue même éviter les maisons situées dans ou à côté de zones bondées. Environ un autre quart avance qu'il peut être dissuadé par ce facteur mais uniquement sous certaines conditions. Il y en aurait trois principales. La première est liée au nombre de passants. Les cambrioleurs ne mentionnent pas un nombre précis mais disent plutôt qu'ils seraient dissuadés s'ils trouvaient qu'il y avait trop de passants. La seconde condition est liée au côté stationnaire ou non des personnes présentes. Selon les interviewés, une personne qui ne fait qu'attendre est souvent assez attentive à son environnement alors qu'une personne se déplaçant est perdue dans ses pensées. La dernière condition évoquée par les cambrioleurs serait si oui ou non les passants les ont regardés. Ils soutiennent même que la durée du regard est importante. Cependant, presque la moitié des cambrioleurs affirment que la présence de passants devant la cible ne les empêcherait pas de choisir cette dernière. Ils justifient leur position en affirmant que même si des passants sont présents, ils n'auront qu'à attendre qu'ils soient partis pour commettre leurs vols. D'autres membres de ce groupe ont répondu aussi que de toutes manières, ils rentreraient par l'arrière du bâtiment et que par conséquent, les passants ne constituaient une menace que durant les phases d'approche et de sortie de la cible. Cette étude²⁴⁶ a mis en évidence un point intéressant. Les routes dites fréquentées sont considérées dissuasives par certains cambrioleurs mais pas uniquement à cause du nombre de passants. Certes, ils

²⁴³ Aantjes, F., op. cite.

²⁴⁴ Maguire, M. et Bennet, T., op. cite.

²⁴⁵ Bennett, T. et Wright, R., op. cite.

²⁴⁶ Ibidem

avouent avoir peur de se faire remarquer par les voitures qui passent. Mais ils estiment aussi qu'il leur sera plus difficile de parquer la voiture servant à transporter le butin²⁴⁷. Une autre étude²⁴⁸ souligne elle aussi que les cambrioleurs utilisant une voiture sont attentifs au fait qu'ils devront se garer. L'existence d'une place de parking, ainsi que la distance par rapport à la maison rentrent donc en compte dans leurs calculs.

Le niveau de fréquentation n'est cependant pas le seul facteur pris en compte. Le fait que la rue se termine en cul-de-sac est aussi un facteur à prendre en compte. Macintyre²⁴⁹ s'est intéressé à la problématique. La majorité, soit trente-et-un membres de l'échantillon sur cinquante, a affirmé qu'elle n'aimait pas les rues se terminant en cul-de-sac. Ce premier groupe affirme que ces rues sont trop risquées et qu'ils ne font aucune exception. Le second groupe composé de quatorze cambrioleurs affirme quant à lui qu'il n'apprécie pas les culs-de-sac. Cependant, si un sentier ou tout autre accès par l'arrière de l'habitation existe, ce groupe fera une exception. Les cinq derniers cambrioleurs de l'échantillon avouent ne pas faire attention à ce facteur. Ils ont aussi avoué qu'ils étaient assez minimalistes dans la préparation de leurs cambriolages et qu'ils se faisaient souvent attraper. L'étude²⁵⁰ menée dans la ville d'Enschede, a trouvé que les rues se terminant en cul-de-sac n'augmentaient pas la probabilité d'un cambriolage. Johnson et Bowers²⁵¹ ont aussi consacré une étude à la question. Ils ont découvert que de telles rues avaient des taux de cambriolages bien plus bas que les autres types de rue. Ils ont aussi découvert que les rues en cul-de-sac étaient mieux protégées lorsqu'elles étaient sinueuses. Cependant, la protection donnée par ce type de rue serait plutôt liée à la connectivité que ces rues possèdent. En effet, les auteurs ont trouvé qu'au plus une rue avait de connexion avec d'autres rues, au plus la probabilité qu'un cambriolage survienne augmentait. Ils concluent alors qu'il est probable que ce soient les caractéristiques physiques de la rue qui protégeraient des cambriolages plutôt qu'un effet général associé au cul-de-sac même. Mais au vu des résultats, cela reste légitime de dire que les rues en cul-de-sac dissuadent certains cambrioleurs du fait du peu de routes disponibles permettant de s'échapper²⁵².

²⁴⁷Ibidem

²⁴⁸Maguire, M. et Bennet, T., op. cite.

²⁴⁹Macintyre, S., op. cite.

²⁵⁰Aantjes, F., op. cite.

²⁵¹Johnson, S. et Bowers, K., op. cite.

²⁵²Maguire, M. et Bennet, T., op. cite.

- Bâtiment surplombant la cible

« La cible idéale est une cible dont les maisons adjacentes sont inoccupées, de même concernant les maisons la surplombant »²⁵³. Cette affirmation de Cromwell et al a été confirmée empiriquement par l'étude menée par Bennett et Wright²⁵⁴. En effet, les cambrioleurs craignent qu'une personne soit en train de regarder depuis un bâtiment surplombant la cible pendant l'entrée dans cette dernière.

Un tiers des cambrioleurs interrogés par Bennett et Wright²⁵⁵ affirment qu'ils ne cambrioleraient pas une maison surplombée par un bâtiment. Un autre tiers avance quant à lui qu'il ne sélectionnerait une maison surplombée par un autre bâtiment que sous certaines conditions. Deux conditions sont avancées. La première est la présence ou non d'une personne en train de regarder depuis le bâtiment surplombant la cible au moment précis du cambriolage. La seconde est la distance du bâtiment par rapport à la cible associée à la possibilité ou non de voir du bâtiment le point d'entrée qu'empruntera le cambrioleur. Un dernier tiers affirme qu'il ne serait pas dérouté par ce facteur. Les membres de ce groupe justifient leur position car, travaillant de nuit, ils pensent que personne ne sera là pour regarder depuis ces bâtiments. Ils déclarent aussi que, quand bien même quelqu'un serait en train de regarder, ils n'auraient qu'à se cacher et à attendre. Une minorité de ce dernier groupe avoue par contre que, même si ce facteur ne les dissuade pas, ils préfèrent choisir une maison sans bâtiment surplombant la cible. Cette minorité serait aussi plus prudente s'il avait choisi une maison surplombée par un bâtiment.

- L'accès par l'arrière du bâtiment

L'existence d'un accès par l'arrière de la cible est un élément à prendre en compte selon plusieurs études²⁵⁶. En effet, de nombreux cambrioleurs pensent que les portes situées à l'arrière sont généralement plus vulnérables que celles de devant²⁵⁷. Cette vulnérabilité n'est toutefois pas issue d'une plus grande facilité d'accès mais plutôt que le

²⁵³ Citation de Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., *Breaking...*, op. cite., PP 25

²⁵⁴ Bennett, T., et Wright, R., op. cite.

²⁵⁵ Ibidem

²⁵⁶ Bennett, T., et Wright, R., op. cite. ; Hough, M., (1987). "Offenders' choice of target : Findings from victim surveys", *Journal of quantitative criminology*, Vol. 3 N°4, PP 355-369 ; Macintyre, S., op. cite. ; Coupe, T. et Blake, L., op. cite.

²⁵⁷ Bennett, T. et Wright, R., op. cite.

cambricoleur y voit une entrée plus discrète et donc plus vulnérable²⁵⁸. En outre, nombreux sont les cambrioleurs estimant l'accès par l'arrière du bâtiment comme une voie supplémentaire permettant de fuir²⁵⁹. Une autre étude²⁶⁰ vient confirmer empiriquement cela. De nombreux membres de l'échantillon ont exprimé le souhait d'avoir un accès par l'arrière du bâtiment. En effet, certains cambrioleurs ont déclaré apprécier la présence de routes et de chemins à l'arrière ainsi que sur les côtés du bâtiment. Le but principal de ces accès étant de constituer un chemin supplémentaire pour fuir discrètement. L'absence dans les appartements de ce type d'échappatoire les rend inéligibles pour un tiers de l'échantillon²⁶¹.

Cette même étude a mené une expérience²⁶² qui renforce l'idée que l'accès par l'arrière de la cible constitue un facteur important. Les cinquante cambrioleurs de l'échantillon se voyaient présenter une photo montrant la façade avant d'une maison. Ils devaient alors dire si oui ou non ils cambrioleraient la maison. Mais avant de donner leur décision, ils pouvaient demander des photos supplémentaires. Quarante-sept pourcents des membres de l'échantillon ont demandé des photos supplémentaires. Parmi ceux-ci, les trois-quarts ont demandé à voir les photos quatorze et dix-sept. La photo quatorze montrait l'arrière du bâtiment. Les raisons avancées par les cambrioleurs quant au choix de cette photo étaient « pour voir comment c'est à l'arrière » et « pour voir comment y rentrer ». La photo dix-sept montrait l'arrière mais du point de vue du bâtiment. Ici, les deux-tiers des cambrioleurs ont expliqué qu'ils voulaient vérifier si un bâtiment surplombait ou non la maison cible et si des éléments de l'environnement leurs permettant de se cacher étaient présents. Quarante pourcents ont aussi répondu qu'ils voulaient vérifier la présence d'une route afin de s'échapper. Treize pourcents ont encore avancé qu'ils cherchaient un accès par l'arrière via le jardin.

L'article de Hough²⁶³ soutient aussi que l'accès à l'arrière est un facteur pris en compte pas les cambrioleurs. Cet article affirme que l'accès physique par l'arrière du bâtiment est un facteur important et que par corolaire, les maisons ayant un accès aisé par l'arrière sont plus vulnérables. De même, dix-huit des cinquante cambrioleurs

²⁵⁸ Ibidem

²⁵⁹ Coupe, T. et Blake, L., op. cite.

²⁶⁰ Bennett, T. et Wright, R., op. cite.

²⁶¹ Ibidem

²⁶² Ibidem

²⁶³ Hough, M., op. cite.

interviewés par Macintyre²⁶⁴ mentionnent l'accès par une ruelle débouchant sur l'arrière du bâtiment comme facteur très attractif. Un des membres de l'échantillon dit même qu'« une ruelle arrière c'est bien car les voisins ne te voient pas, personne ne garde un œil sur ces ruelles (...) ».

Il faut toutefois signaler que l'étude d'Aantjes²⁶⁵ n'a pas réussi à démontrer que les maisons comportant un chemin permettant d'accéder à l'arrière de la propriété était plus à risque. De même, l'auteur n'a pas trouvé de résultats permettant de conclure que la présence d'un chemin pour vélo ou d'un chemin pédestre donnant sur l'arrière de la propriété augmentait la probabilité que la maison soit cambriolée.

- Alarmes

De nombreuses études se sont penchées sur la question et la plupart ont trouvé un effet dissuasif²⁶⁶. Mais comment comprendre cet effet dissuasif ? Comme dit plus tôt dans ce chapitre, les cambrioleurs préfèrent généralement quand la maison est inoccupée. Or, les alarmes agiraient comme de l'occupation par procuration²⁶⁷ et repousseraient les éventuels cambrioleurs de cette manière.

La première étude sur les alarmes abordée dans ce chapitre²⁶⁸ est allée interroger trois-cents-soixante cambrioleurs. Près de quatre-vingt-trois pourcents ont affirmé qu'ils vérifiaient la présence d'une alarme avant de tenter le cambriolage. Si l'on se base sur cette étude, il est légitime de penser que la majorité des cambrioleurs prennent en compte ce facteur. Ce n'est évidemment pas la seule étude sur le sujet.

Maguire et Bennet²⁶⁹ pensent eux aussi que les alarmes sont considérées par les cambrioleurs comme étant un facteur très dissuasif. Seuls cinq cambrioleurs de l'échantillon ont rapporté avoir déjà procédé à des vols dans des maisons comportant des alarmes. En outre, parmi ces cinq-là, certains avouent qu'ils l'ont fait car ils savaient que des objets de valeur étaient présents dans la maison. Les gains potentiels peuvent donc venir contrebalancer les risques.

²⁶⁴ Macintyre, S., op. cite.

²⁶⁵ Aantjes, F., op. cite.

²⁶⁶ Blevins, K., Kuhns, J. et Lee, F., op. cite. ; Maguire, M. et Bennet, T., op. cite ; Macintyre, S., op. cite. ; Bennett, T. et Wright, R., op. cite. ; Cromwell, P.F., Olson J.N. et Avary, D.W., *Breaking...*, op. cite. ; Verwee, I., op. cite.

²⁶⁷ Waller, I., *What reduces residential burglary : action and research in Seattle and Toronto*, citée par Wright, R.T. et Decker, S., op. cite. ; Comeau, M. et Klofas, J., op. cite.

²⁶⁸ Blevins, K., Kuhns, J. et Lee, F., op. cite

²⁶⁹ Maguire, M. et Bennet, T., op. cite

Cromwell et al²⁷⁰ ont aussi questionné des cambrioleurs par rapport aux alarmes. Plus de nonante pourcents de leur échantillon affirme qu'il ne choisirait pas une habitation équipée d'une alarme. Encore plus intéressant, près des trois quarts de leur échantillon affirme que la seule vue d'un autocollant signalant la présence d'une alarme les dissuaderait de choisir cette habitation.

L'étude menée par Macintyre²⁷¹ arrive aussi à la conclusion que les alarmes sont très dissuasives. On peut voir ici se former deux types différents de réponses. Le premier type de réponses regroupe treize cambrioleurs qui affirment être totalement repoussés par la présence d'une alarme. Le second forme un groupe de trente-sept cambrioleurs qui affirment que les alarmes peuvent être dissuasives mais que cela dépend du type d'alarme. Selon eux, les mauvaises alarmes peuvent être dupées et leur sirène détruite. Les alarmes plus sophistiquées sont silencieuses et envoient un signal à une société de gardiennage. Ces dernières sont considérées par une majorité de ce premier groupe comme très dissuasives. Cependant, les cambrioleurs affirment que face à de telles alarmes, il leur suffirait de sortir de l'habitation et d'attendre le passage éventuel des gardiens ou d'une patrouille de police. Un cambrioleur de l'échantillon de Cromwell et al²⁷² a tenu des propos similaires. L'étude menée par Isabel Verwee²⁷³ en Belgique arrivent à des conclusions similaires Plus de la moitié des cambrioleurs de son échantillon avouent que les alarmes ont un effet dissuasif.

Bennett et Wright²⁷⁴ se sont aussi penchés sur la question. Ils ne se sont par contre pas contentés d'uniquement procéder à des entretiens avec des cambrioleurs. En tout, ils ont mené trois types différents de récoltes d'information.

Premièrement, ils ont montré à quarante cambrioleurs une vidéo filmant des maisons depuis la rue. Durant cette méthode vidéo, treize cambrioleurs sur quarante ont éliminé la maison ayant une alarme visible. Ces derniers ont clairement pointé l'alarme comme étant la raison de cette élimination.

Deuxièmement²⁷⁵, ils ont montré à vingt cambrioleurs des photos de maison. Sur base de celle-ci, les membres de l'échantillon devaient définir s'ils étaient prêts à cambrioler la maison. Durant cette seconde expérience, le facteur alarme a eu une influence

²⁷⁰ Cromwell, P.F., Olson J.N. etAvary, D.W., *Breaking...*, op. cite.

²⁷¹ Macintyre, S., op. cite.

²⁷² Cromwell, P.F., Olson J.N. etAvary, D.W., *Breaking...*, op. cite.

²⁷³ Verwee, I., op. cite.

²⁷⁴ Bennett, T. et Wright, R., op. cite.

²⁷⁵ Ibidem

substantielle quant à la sélection de la cible. Lorsque l'alarme était présente, seize des vingt cambrioleurs affirmaient qu'ils ne choisiraient pas cette maison. De même, lorsqu'aucune alarme n'était visible, seize cambrioleurs sur les vingt ont décidé de choisir la maison.

Pour finir, ils ont mené, comme les autres études, toute une série d'interviews²⁷⁶. Presque la moitié des cambrioleurs interviewés ont déclaré que la présence d'une alarme les dissuadait de choisir la maison comme cible potentielle d'un cambriolage. La raison principale avancée par ce groupe est qu'ils considèrent ne pas avoir les compétences et/ou la confiance nécessaires pour gérer une alarme. Un quart des cambrioleurs ont affirmé qu'ils pourraient être dissuadés par la présence d'une alarme mais que cela dépendait de deux conditions. La première, la plus citée, est la possibilité d'éviter l'alarme via un chemin alternatif par exemple. Selon eux, les alarmes ne couvrent pas toujours tous les points d'entrées possibles. La seconde condition est la possibilité ou non de désactiver l'alarme. Cette condition est cependant dépendante de la qualité de l'alarme ainsi que de l'expérience du cambrioleur. Une minorité de ce groupe avance aussi l'idée qu'un butin conséquent contrebalancerait les risques induits par une alarme. A peu près un quart des interviewés ont affirmé, pour leur part, que la présence d'une alarme ne leur posait pas de problème et qu'ils choisiraient quand même cette maison. Selon ces cambrioleurs, ils n'auraient qu'à s'enfuir ou encore désactiver l'alarme. Trois membres de ce groupe ont déclaré qu'ils étaient attirés par la présence d'une alarme. Deux de ces trois cambrioleurs ont expliqué que leur attirance était due au fait que cela augmentait le challenge et que cela les excitait. Le troisième a expliqué que, selon lui, la présence d'une alarme impliquait que des objets de valeurs étaient présents.

Cette étude²⁷⁷ nous rapporte des éléments très intéressants. En effet, certains cambrioleurs de cette étude nous relatent différentes réactions face à une alarme. Certains disent préférer fuir tandis que d'autres affirment être capable de désactiver l'alarme. Ce n'est évidemment pas la seule étude nous indiquant cela.

Par exemple, l'étude menée par Verwee²⁷⁸ souligne que lorsque l'alarme se met à sonner, les cambrioleurs ont trois options. Ils peuvent fuir, tenter le cambriolage le plus rapidement possible et pour finir, ils peuvent aussi essayer de désactiver l'alarme. Concernant ce dernier point, les cambrioleurs affirment que les alarmes silencieuses

²⁷⁶Ibidem

²⁷⁷Ibidem

²⁷⁸Verwee, I., op. cite.

sont plus difficiles à gérer que les sonores. En effet, quand ils sont face à une alarme sonore, une technique courante est d'utiliser une mousse à appliquer sur l'alarme et qui la rend inaudible.

L'étude menée par Blevins, Kuhns et Lee²⁷⁹ nous indique que près de soixante pourcents des cambrioleurs affirment préférer battre en retraite à la vue d'une alarme et choisir une autre cible. Mais tous les cambrioleurs ne réagissent pas de cette manière. En effet, dans le cas où ils pénétreraient dans une maison et ne remarqueraient que dans un second temps qu'une alarme est présente, la moitié des cambrioleurs avouent par contre qu'ils préféreraient abandonner tandis que trente-sept pourcents hésiteraient. Treize pourcents encore rapportent qu'ils rentreraient malgré tout. Pour finir, seize pourcents des cambrioleurs interrogés affirment tenter de désactiver l'alarme. Les chercheurs rajoutent que ces cambrioleurs ne se vanteraient pas et seraient réellement capable de mettre l'alarme hors service.

Maguire et Bennet²⁸⁰ ont eux aussi trouvé que certains de leurs cambrioleurs se disaient capables de désarmer une alarme. Ces cambrioleurs seraient, selon ces deux chercheurs, des professionnels. Cependant, ces infracteurs avouent que, même s'ils en sont capables, ils ne le feraient pas. Selon eux, il n'est pas nécessaire de se frotter à des alarmes alors qu'il existe de nombreuses maisons non protégées. Trois autres études²⁸¹ arrivent aussi à la conclusion que certains cambrioleurs sont prêts à désactiver une alarme si le besoin s'en fait sentir.

Malgré que bon nombre de personnes procédant à des vols dans habitation affirment pouvoir désarmer une alarme, il est possible que cela soit de la vantardise. En effet, par la suite, la grande majorité des cambrioleurs interrogés par Cromwell et al²⁸² ont avoué ne pas savoir comment procéder pour désamorcer ce type de dispositifs. Seuls deux membres de l'échantillon ont maintenu avoir déjà désamorcé une alarme et n'être pas dissuadés par leur présence. Ces résultats lancent donc un doute sur les propos tenus par les cambrioleurs par rapport à ce sujet.

²⁷⁹Blevins, K., Kuhns, J. et Lee, S., op. cite.

²⁸⁰Maguire, M. et Bennet, T., op. cite.

²⁸¹Macintyre, S., op. cite. ; Bennett, T. et Wright, R., op. cite. ; Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., *Breaking...*, op. cite.

²⁸²Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., *Breaking...*, op. cite.

Une seule étude n'est pas parvenue à démontrer que les alarmes constituaient un facteur dissuasif. Cette étude est celle menée par Hough²⁸³. Les résultats ne permettent pas de conclure que les maisons avec alarmes sont moins vulnérables que celle n'en comportant pas. Cependant, l'auteur affirme qu'il n'y a pas assez de système de sécurité mis en place en Grande Bretagne afin de tester ce facteur.

Par contre, plusieurs études²⁸⁴ soulignent que, malgré le fait que de nombreux cambrioleurs soient dissuadés par la présence d'une alarme, certains sont plutôt attirés par cette dernière.

Ces études indiquent que ces cambrioleurs ont la croyance que la présence d'une alarme de ce type prouve que la maison comporte des objets de valeur. En d'autres termes, l'alarme, au lieu d'être un facteur dissuasif, peut constituer un facteur attractif via le fait que les cambrioleurs pensent que les alarmes indiquent la présence de récompenses substantielles. Le chercheur Aantjes²⁸⁵ rajoute que la présence d'une alarme peut augmenter les risques de se faire cambrioler.

Pour finir par rapport à ce facteur, Wright et Decker²⁸⁶ émettent quelques réserves. Ils soumettent à la réflexion l'hypothèse que la présence d'une alarme n'aurait peut-être aucun effet durant la sélection de la cible du fait de la difficulté d'évaluer ou non la présence d'une alarme à ce moment-là. Ce facteur entrerait alors en compte plutôt durant le cambriolage en soi. Cette réserve est également valable pour le facteur suivant, qui est la présence ou non de chien.

- Chiens

Rappel, comme pour le facteur alarme, la présence d'un ou plusieurs chiens peut fonctionner comme de l'occupation par procuration²⁸⁷. La plupart des études ont conclu que les chiens constituent de puissants répulsifs par rapport aux vols dans les

²⁸³ Hough, M., op. cite.

²⁸⁴ Macintyre, S., op. cite. ; Wright, R.T. et Decker, S., op. cite. ; Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., Breaking..., op. cite. ; Aantjes, F., op. cite.

²⁸⁵ Aantjes, F., op. cite.

²⁸⁶ Wright, R.T. et Decker, S., op. cite.

²⁸⁷ Waller, I., What reduces residential burglary : action and research in Seattle and Toronto, Cité in Wright, R.T. et Decker, S., op. cite. ; Comeau, M. et Klofas, J., op. cite.

habitations²⁸⁸ et la majorité des cambrioleurs considèrent que la présence d'un chien rend caduque le vol²⁸⁹. Penchons-nous brièvement sur les différentes études sur le sujet.

Cromwell et al²⁹⁰ nous rapportent qu'il existerait une règle générale parmi les cambrioleurs affirmant qu'il faut faire l'impasse sur les maisons abritant un chien, qu'importe sa taille ou sa race. En effet, les grands chiens peuvent être dangereux tandis que les petits chiens ont tendance à être très bruyants à la vue d'un inconnu. L'idée générale est que si on entend ou voit un chien, cela conduit au rejet de la cible. La plupart des membres de l'échantillon de Maguire et Bennet²⁹¹ confirment cela en affirmant qu'ils laisseraient tranquille une maison à la simple vue d'un chien ou encore s'ils en entendaient un. Cet effet serait renforcé la nuit tombée.

L'étude de Macintyre²⁹² arrive aussi à la conclusion que la présence d'un chien dans une maison est un dissuasif puissant. Il peut toutefois diviser l'échantillon de cinquante cambrioleurs en trois groupes distincts. Le premier groupe est composé de douze cambrioleurs qui affirment qu'ils sont totalement repoussés par la présence d'un chien. Trente-deux autres cambrioleurs, quant à eux, affirment qu'un chien pourrait les dissuader mais que sous certaines conditions, ils procèderaient quand même au vol dans l'habitation. « Carol », une des membres de l'échantillon de Macintyre avance par exemple que cela dépend du type de chien. « Bill », quant à lui, affirme que si le chien est à l'extérieur, cela ne l'empêcherait pas de rentrer. Le dernier groupe est composé de six personnes. Ils n'ont pas exprimé de problème particulier lié à la présence de chien dans l'habitation à cambrioler. L'étude d'Aantjes²⁹³ tentant de refaire l'étude de Macintyre, a lui aussi trouvé que la présence d'un chien permet de réduire les risques que la maison soit cambriolée.

Les interviews menées par Bennett et Wright²⁹⁴ viennent aussi soutenir l'idée que la présence d'un chien est un puissant dissuasif. Effectivement, presque deux-tiers des cambrioleurs interviewés déclarent éviter les maisons où des chiens sont présents. Ces derniers avancent trois raisons principales. La raison la plus fréquemment évoquée est

²⁸⁸ Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., *Breaking...*, op. cite. ; Maguire, M. et Bennet, T., op. cite. ; Macintyre, S., op. cite. ; Bennett, Tet Wright, R., op. cite. ; Aantjes, F., op. cite. ; Verwee, I., op. cite.

²⁸⁹ Cromwell, P., *Burglary...*, op. cite.

²⁹⁰ Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., *Breaking...*, op. cite.

²⁹¹ Maguire, M. et Bennet, T., op. cite.

²⁹² Macintyre, S., op. cite.

²⁹³ Aantjes, F., op. cite.

²⁹⁴ Bennett, T. et Wright, R., op. cite.

que les chiens risquent d'alerter les voisins par leurs aboiements. La seconde raison est que certains cambrioleurs craignent de se faire attaquer ou mordre par le chien de la maison. La dernière raison invoquée par les membres de ce groupe est qu'ils pourraient devoir blesser le chien alors qu'ils n'en ont pas envie.

A peu près un cinquième des cambrioleurs affirment qu'ils seraient dissuadés mais seulement sous certaines conditions. Ce groupe évoque alors certaines races de chien qui sont particulièrement dissuasives. Les autres évoquent, quant à eux, les chiens de grande taille ainsi que les chiens qui jappent. A peu près un cinquième des cambrioleurs affirment par contre ne pas être dissuadés du tout par la présence d'un chien. Ces cambrioleurs avancent que l'on peut toujours réduire au silence le chien en le tuant, en le nourrissant ou encore en le caressant. Certains des cambrioleurs interviewés par Cromwell et al²⁹⁵ ont eux aussi affirmé qu'ils pouvaient gérer la présence d'un chien via l'une de ces trois manières. Certains affirment aussi que l'on peut tout simplement les ignorer et que si on ne les effraie pas, eux aussi ignoreront le cambrioleur. Verwee²⁹⁶ a trouvé des résultats similaires. Dans son étude, le chien, en fonction du type, est cité comme un facteur dissuasif. Certains cambrioleurs lui ont aussi dit qu'il était possible de s'occuper du chien grâce à de la viande ou grâce à un somnifère. Les cambrioleurs de Maguire et Bennet²⁹⁷ affirment eux aussi pouvoir gérer un chien si nécessaire.

L'étude menée par Hough²⁹⁸ est la seule à ne pas parvenir à un résultat bien clair. En effet, malgré que les cambrioleurs aient affirmé durant leurs interviews éviter les maisons comportant un chien ou plus, l'étude n'a pas réussi à prouver que ces maisons étaient moins vulnérables. Afin d'expliquer cette disjonction, l'auteur avance l'idée que les victimes faisant partie de leurs échantillons ont acheté un chien suite à un cambriolage. L'interview s'étant déroulée après le cambriolage et l'achat du chien, les résultats seraient possiblement biaisés.

2.2.3.1.2 *L'occupation*

« Entrer par effraction dans une habitation alors que les habitants sont présents dans l'habitation est considéré presque universellement comme étant trop risqué (...) »²⁹⁹.

²⁹⁵ Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., *Breaking...*, op. cite.

²⁹⁶ Verwee, I., op. cite.

²⁹⁷ Maguire, M. et Bennet, T., op. cite.

²⁹⁸ Hough, M., op. cite.

²⁹⁹ Citation de Mullins, C. et Wright, R., op.cite., PP 823

Cette affirmation de Mullins et Wright résume en une phrase ce qu'affirme la plupart des chercheurs. La plupart des études ont, peu ou prou, trouvé des résultats similaires³⁰⁰.

Wright et Decker se sont intéressés à la question. Presque nonante pourcents de leur échantillon³⁰¹affirment sa réticence à rentrer dans une maison où il suspecte la présence des occupants. Ces deux auteurs avancent alors que les cambrioleurs sont vraiment attentifs aux différents signes démontrant l'occupation de la maison. Cromwell et al³⁰² ont trouvé exactement la même proportion de cambrioleurs. Bennett et Wright³⁰³ ont trouvé eux aussi que plus de nonante pourcents des cambrioleurs étaient dissuadés de procéder à un cambriolage lorsque les résidents étaient présents. En plus des entretiens, ils ont aussi demandé à un échantillon différent s'il cambriolerait telle ou telle maison sur base d'une méthode photographique³⁰⁴. Quatorze des vingt cambrioleurs de l'échantillon préféraient ne pas choisir la maison lorsque des signes d'occupation étaient visibles sur la photo. Tandis que treize des vingt cambrioleurs ont choisi la maison lorsqu'il n'y avait pas de signes d'occupation.

Les résultats trouvés par Waller et Okihiro³⁰⁵ viennent soutenir ces trois premières études. Si un membre de la famille est présent dans l'habitation la plupart du temps, il est peu probable qu'un cambrioleur sélectionne cette maison.

Le facteur « occupation » offre de la protection contre les cambriolages de deux manières différentes³⁰⁶. Premièrement, la présence d'occupants signalée par la vision ou l'audition peut en soi mener au rejet de la cible par le cambrioleur. Deuxièmement, les occupants, par leur présence même, peuvent contrecarrer la tentative de cambriolage. On peut comprendre grâce à cela pourquoi la plupart des cambriolages réussis se déroulent lorsque les occupants sont absents. Statistiquement, seulement un quart des cambriolages réussis se déroulent alors que les occupants sont présents. De manière

³⁰⁰Verwee, I., op. cite. ; Wright, R.T. et Decker, S., op. cite. ; Waller, I. et Okihiro, N., op. cite. ; Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., *Breaking...*, op. cite. ; Bennett, T. et Wright, R., op. cite. ; Macintyre, S., op. cite.

³⁰¹ Wright, R.T. et Decker, S., op. cite.

³⁰² Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., *Breaking...*, op. cite.

³⁰³ Bennett, T. et Wright, R., op. cite.

³⁰⁴ Ibidem

³⁰⁵ Waller, I. et Okihiro, N., op. cite.

³⁰⁶ Hough, M., op. cite.

similaire, soixante pourcents des tentatives de vol dans les habitations se sont déroulées alors que les occupants étaient à la maison.³⁰⁷

Par contre, tous les cambrioleurs ne sont pas stoppés par la présence des résidents dans l'habitation. Selon l'étude menée par Macintyre³⁰⁸, la présence des occupants ne dissuade pas cent pourcents des voleurs. Par exemple, une des personnes interviewées a avoué que sous certaines conditions, elle rentrerait malgré la présence des occupants. Elle affirme que s'il fait nuit et qu'il y a de la lumière dans la maison, elle pourrait observer l'habitation sans pour autant être visible. Elle conclue en affirmant que s'ils sont devant la télévision et qu'une fenêtre est ouverte, elle rentrerait sans hésiter.

Bennett et Wright³⁰⁹ ont eux aussi trouvé des résultats montrant que ce facteur n'est pas infaillible. Vingt-trois cambrioleurs de leur échantillon ont avoué être dissuadés de sélectionner une maison occupée mais seulement sous certaines conditions. Ces derniers sont prêts à cambrioler une maison occupée lorsque les propriétaires sont dans leurs lits. Parmi ces cambrioleurs, certains ont déclaré tirer une certaine fierté d'être capables de s'introduire au nez et à la barbe des occupants. Ils avouent aussi que les cambriolages leur procurent de l'excitation et du fun. Seulement huit cambrioleurs ont affirmé qu'ils s'introduiraient quand même dans une maison occupée sans mentionner de condition. La moitié d'entre eux ont justifié leurs déclarations en affirmant qu'ils pourraient toujours s'enfuir s'ils étaient découverts. Deux de ces huit cambrioleurs ont déclaré que les maisons dont les occupants étaient présents étaient plus fun. Un de ces deux cambrioleurs a même rajouté que cela lui donnait l'opportunité de frapper des gens. Ce dernier semble toutefois être une exception parmi les cambrioleurs.

Wright, en collaboration avec Decker, s'est ré-intéressé à la question³¹⁰. Selon cette étude, certains des cambrioleurs affirment que les occupants peuvent être présents, ça ne leur posait pas de problème. En effet, s'introduisant de nuit lorsque les habitants sont endormis, les cambrioleurs pensent qu'il est improbable qu'ils se fassent surprendre par les habitants. Il est donc possible que le facteur occupation n'entre pas en considération pour les cambriolages nocturnes³¹¹. Pour finir, deux cambrioleurs ont souligné que c'était beaucoup plus excitant de cette manière.

³⁰⁷Ibidem

³⁰⁸ Macintyre, S., op. cite.

³⁰⁹ Bennett, T. et Wright, R., op. cite.

³¹⁰ Wright, R.T. et Decker, S., op. cite.

³¹¹ Maguire, M. et Bennet, T., op. cite.

Malgré cela, ce facteur est globalement considéré par la communauté scientifique comme étant le facteur le plus décisif dans le processus de sélection de la cible par les cambrioleurs³¹². De plus, lorsque la maison est inoccupée lors de la commission de l'infraction, les chances de succès du cambriolage sont plus élevées³¹³.

Le cambrioleur doit se fier en premier lieu aux signes d'occupation plutôt qu'à la vue même des occupants³¹⁴. Les signes d'occupation réunissent tous les indices pouvant faire croire que quelqu'un est présent dans la maison³¹⁵. La présence d'une voiture dans l'allée ou de bruits, de voix et de lumière provenant de l'intérieur de l'habitation sont des signes souvent utilisés par les cambrioleurs³¹⁶. Mais, la plupart du temps, c'est seulement une fois la décision prise de s'approcher que le cambrioleur pourra confirmer ou infirmer sa suspicion. Il faut toutefois noter que certains cambrioleurs n'arrivaient pas à exprimer pourquoi ils avaient l'impression que la maison était occupée³¹⁷.

Afin de procéder à cette vérification, le cambrioleur peut, par exemple, aller frapper à la porte, regarder à travers la fenêtre ou encore tenter de téléphoner et constater si quelqu'un répond ou non³¹⁸. Frapper à la porte est une technique intéressante car elle permet de vérifier si les résidents sont présents mais aussi si des chiens sont à l'intérieur³¹⁹. Cependant, cette technique n'est pas infaillible. Les occupants peuvent être présents et ne pas venir ouvrir la porte tout de suite. Il se peut qu'ils ne soient pas disponibles, qu'ils soient trop fainéants ou encore trop apeurés que pour ouvrir la porte³²⁰. La parade trouvée par les cambrioleurs est alors de toquer ou de sonner à la porte de manière continue ou répétitive pour une longue période³²¹. Cette technique est cependant risquée car elle oblige le cambrioleur à rester au même endroit pendant une période de temps relativement longue et cela éveille les suspicions. De temps à autres, ils arrivent que les propriétaires de la maison viennent ouvrir la porte³²². Les

³¹² Comeau, M. et Klofas, J., op. cite.

³¹³ Ibidem

³¹⁴ Bennett, T. et Wright, R., op. cite.

³¹⁵ Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., *Breaking...*, op. cite.

³¹⁶ Ibidem; Bennett, T. et Wright, R., op. cite.

³¹⁷ Bennett, T. et Wright, R., op. cite.

³¹⁸ Ibidem ; Maguire, M. et Bennett, T., op. cite.; Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., *Breaking...*, op. cite.

³¹⁹ Wright, R.T. et Decker, S., op. cite.

³²⁰ Ibidem

³²¹ Ibidem

³²² Ibidem

cambricoleurs avouent alors tout simplement fournir une raison valable d'avoir sonné³²³. Ils peuvent notamment demander la localisation d'une adresse précise.

Toquer à la porte n'est pas la seule technique. Les cambrioleurs peuvent aussi décider de téléphoner avant de procéder au vol³²⁴. Il faut cependant avoir accès au numéro de téléphone pour pouvoir faire cela. Certains l'ont déjà en leur possession car ils cambriolent la maison d'une connaissance. D'autres parviennent à avoir accès au numéro via le nom de famille qui est affiché sur la boîte aux lettres. Ils n'ont plus qu'à rechercher le nom dans l'annuaire téléphonique.

Lorsqu'il fait noir, la lumière peut être une manière de vérifier si les occupants sont présents ou non. Selon Maguire et Bennet³²⁵, la plupart des cambrioleurs vont être attirés par les maisons d'où aucune lumière ne sort et dont les maisons voisines sont aussi dans le noir. Les cambrioleurs de cette étude rajoutent que des lumières sont parfois allumées dans les maisons alors que personne n'est présent. Ils avouent qu'ils ne prendront généralement pas la peine de vérifier si la maison est inoccupée sauf si d'autres bonnes raisons les y poussaient.

Par contre, de manière générale, les cambrioleurs ont aussi évoqué qu'ils avaient, à propos de la cible, la sensation qu'elle était inoccupée³²⁶. En d'autres termes, ils avouent ne pas toujours utiliser des indices afin d'évaluer l'occupation mais suivre plutôt une sorte d'instinct.

Une étude³²⁷ indique que les cambrioleurs préfèrent éviter toute confrontation avec les occupants et ce, parce qu'ils craignent les conséquences qui pourraient en résulter. Isabel Verwee³²⁸ rejoint cette première étude et affirme que de nombreux cambrioleurs évitent les maisons occupées dans le but d'éviter l'usage de violence à l'encontre des occupants. Toutefois, elle souligne que, même si les cambrioleurs de son échantillon soutiennent cela, nombreux sont ceux qui ont déjà été condamnés pour des faits de violence. Wright et Decker³²⁹ ont trouvé des résultats bien différents. Leurs cambrioleurs ne semblent pas se soucier du bien-être des occupants. Bien que certains semblent craindre d'être forcés à blesser un des occupants durant le cambriolage, la

³²³Ibidem; Cromwell, P.F., Olson, J.N. etAvary, D.W., *Breaking...*, op. cite.

³²⁴Wright, R.T. et Decker, S., op. cite. ; Cromwell, P.F., Olson, J.N.etAvary, D.W., *Breaking...*, op. cite.

³²⁵Maguire, M. et Bennet, T., op. cite.

³²⁶Ibidem

³²⁷Cromwell, P.F., Olson, J.N. etAvary, D.W., *Breaking...*, op. cite.

³²⁸Verwee, I., op. cite.

³²⁹Wright, R.T. et Decker, S., op. cite.

plupart semble plutôt redouter que de l'agression résulte une peine plus forte. Une autre peur partagée par bon nombre de cambrioleurs est d'être blessé ou tué par l'un des résidents durant le cambriolage³³⁰. Wright et Decker³³¹ concluent par rapport à ces raisons que ce n'est pas la compassion qui tient les cambrioleurs à distance des habitations occupées mais plutôt la perception que ces cibles sont trop risquées. Une dernière raison invoquée est que certains délinquants cambriolent chez des gens qu'ils connaissent. Ils doivent donc éviter les occupants qui pourraient les reconnaître³³².

Grâce aux interviews qu'ils ont menés, Bennett et Wright³³³ ont trouvés des résultats permettant de mieux comprendre l'effet dissuasif de ce facteur. Les cambrioleurs ayant déclaré ne pas vouloir cambrioler une maison occupée, ont offert plusieurs raisons. La plus évidente est que cela augmente les chances d'être vu ou entendu durant la commission de l'infraction. Rejoignant les études citées plus haut, certains cambrioleurs craignent une confrontation avec les occupants. Celle-ci pouvant mal tourner, ils redoutent que cela n'aggrave la qualification du délit et par conséquent leur peine s'ils se font attraper et condamner. D'autres voleurs ont avoué leurs craintes de tomber nez à nez avec une personne âgée et que la peur ne la tue. Pour finir certains évoquent leurs craintes d'être blessé par les occupants alors que ceux-ci tentent de défendre leurs biens.

Il y a certains signes que le cambrioleur va prendre en compte afin d'évaluer l'occupation. Certaines stratégies préventives telles laisser la lumière ou la télévision allumées simulent donc l'occupation et offrent probablement une certaine protection³³⁴. Cependant, selon l'étude menée par Macintyre³³⁵, ces stratégies n'auraient pas un grand impact sur le cambrioleur. Il semblerait que ces derniers soient au courant de ces pratiques consistant à feindre l'occupation. Allant dans ce sens, une étude indique que moins d'un tiers des cambrioleurs prendrait en compte le facteur lumière³³⁶.

La présence d'une voiture devant la maison peut aussi agir dans certains cas comme montrant que la maison est occupée³³⁷. Les réponses données par les cambrioleurs

³³⁰Ibidem

³³¹Ibidem

³³²Ibidem

³³³ Bennett, T. et Wright, R., op. cite.

³³⁴Hough, M., op. cite.

³³⁵ Macintyre, S., op. cite.

³³⁶Blevins, K., Kuhns, J. et Lee, S., op. cite.

³³⁷ Wright, R.T. et Decker, S., op. cite. ; Macintyre, S., op. cite.

peuvent être classées en deux groupes³³⁸. Le premier groupe considère ce facteur comme important durant les premiers stades de la sélection de la maison. Ils affirment que lorsqu'ils scannent une rue en vue de trouver une cible, leurs yeux sont attirés par les maisons n'ayant pas de voiture(s) garée(s) devant. Toutefois, la puissance dissuasive de ce facteur dépend de la présence d'autres facteurs d'occupation. En d'autres termes, d'autres facteurs doivent venir confirmer l'absence d'occupants. Le second groupe affirme par contre que ce facteur n'a pas vraiment d'impact. Selon eux, la présence d'une voiture n'est pas significative car de nombreuses familles ont plusieurs voitures. Une voiture peut donc être présente sans que toutefois les occupants soient là. Dans le même ordre d'idée, la présence de courrier³³⁹ dans la boîte-aux-lettres peut, selon le point de vue d'un cambrioleur, être le signe que la maison est inoccupée. De même, la présence de journaux laissés devant la porte agit de la même manière³⁴⁰.

2.2.3.2 Les concepts liés à l'accessibilité

2.2.3.2.1 Serrures, fenêtres et portes

Les portes et fenêtres sont des éléments pris en compte par les cambrioleurs et constituent leurs points d'entrée préférés³⁴¹. En effet, c'est par les portes et les fenêtres que l'accès est le plus facile et le plus commun³⁴². Dès lors, il est logique de penser à priori qu'une serrure de bonne facture peut constituer un facteur dissuasif. Mais que nous dit la littérature à ce sujet ?

Macintyre³⁴³ a consacré une partie de son étude à l'influence que peut avoir une serrure de bonne facture sur une porte. La majorité de son échantillon, soit trente-huit cambrioleurs sur les cinquante, affirme ne pas prendre en compte ce facteur lors de la sélection quelle que soit la qualité de la serrure. La majorité des membres de ce groupe déclarent de toutes manières passer par une fenêtre située soit sur le côté soit à l'arrière du bâtiment. La porte n'est alors pas prise en compte. Le second groupe, composé de huit personnes, considère que la serrure ne les dissuade pas en soi. C'est l'effort demandé afin de forcer la serrure qui est dissuasif. Le dernier groupe est composé de seulement quatre personnes. Ils nous disent que ce facteur ne les dissuade pas mais

³³⁸ Macintyre, S., op. cite.

³³⁹ Wright, R.T. et Decker, S., op. cite.

³⁴⁰ Maguire et Bennet, op. cite.

³⁴¹ Blevins, K., Kuhns, J. et Lee, S., op. cite.

³⁴² Comeau, M. et Klofas, J., op. cite.

³⁴³ Macintyre, S., op. cite.

qu'ils seraient alors obligés de ne prendre que des objets de petites tailles afin de passer par la fenêtre si la porte était condamnée.

Bennett et Wright³⁴⁴ ont trouvé, des résultats similaires. Un peu moins des deux-tiers des cambrioleurs interviewés ont affirmé qu'ils ne seraient pas dissuadés par la serrure d'une porte. Les cambrioleurs ont avancé deux raisons principales. La première est qu'ils estiment toujours pouvoir arriver à bout des serrures qu'ils seront amenés à rencontrer. Pour cela, ils peuvent se servir d'outils leurs permettant d'exercer une pression de levier sur la porte. Selon les auteurs, il faut alors présumer que ce type de délit est prémédité car il faut penser à amener les bons outils. La seconde raison est qu'une serrure insurmontable peut être contournée via un chemin alternatif. Trois membres de ce groupe ont eu des propos très intéressants. Selon eux, des serrures de qualité indiqueraient la présence d'objets de valeurs. Par conséquent, ils étaient attirés par la vue de bonnes serrures. Les verrous peuvent donc avoir un effet similaire que constaté pour les alarmes et devenir attractifs. Un peu plus de vingt pourcents de l'échantillon a déclaré qu'une serrure de bonne facture pourrait les dissuader mais que cela dépendait de la difficulté que cette dernière allait opposer pour être forcée. Certains avancent alors que certains types ou caractéristiques de serrures sont particulièrement retorses. Pour finir, onze pourcents de l'échantillon avouent qu'il serait dans tous les cas dissuadé par la présence de serrures aux portes et fenêtres. Ce groupe argue qu'il n'est pas très intéressant de tenter ce type d'habitation protégée alors qu'il existe plein d'autres cibles beaucoup moins protégées.

Les résultats trouvés par Wright et Decker³⁴⁵ sont tout à fait cohérents par rapport aux deux premières études. Selon eux, les serrures aux portes et fenêtres n'ont pas une grande influence lors de la sélection de la maison à cambrioler. Ils rajoutent que les serrures pourraient rentrer en ligne de compte plutôt lors de la commission de l'infraction plutôt que durant la sélection.

Malgré ces différents résultats pointant ce facteur comme peu dissuasif, les fenêtres et les serrures de moindre qualité sont, selon une étude³⁴⁶, associées à un plus haut risque de se faire cambrioler. De même, certaines serrures telles que les serrures multipoints

³⁴⁴ Bennett, T. et Wright, R., op. cite.

³⁴⁵ Wright, R.T. et Decker, S., op. cite.

³⁴⁶ Comeau, M. et Klofas, J., op. cite.

sont considérées comme particulièrement dissuasives. Ce type de verrou oblige le cambrioleur à forcer plusieurs serrures avant que la porte ne puisse s'ouvrir³⁴⁷.

En outre, Rubenstein et al³⁴⁸ se posant à contre-courant des études sur le sujet affirment que ce facteur influence bien les cambrioleurs dans le choix de leur cible.

Ces résultats contradictoires pourraient trouver une explication dans une étude menée par Cromwell et al³⁴⁹. Les cambrioleurs dans cette recherche ont affirmé, lors des entretiens, ne pas être dissuadés par la présence de serrures aux portes et fenêtres. Mais les chercheurs ont par la suite procédé à la reconstitution de deux cambriolages. Il est apparu alors qu'il y avait un écart entre ce qu'affirmaient les personnes interrogées et ce qu'ils faisaient en pratique. Il est apparu que toutes choses tenues égales, les cambrioleurs préfèrent les cibles ne comportant pas de serrures. En gros, un cambrioleur, plutôt que de lutter contre une serrure et prendre ainsi des risques supplémentaires, préférera choisir une autre maison ne comportant pas ce type de sécurité. Ces résultats sont similaires à ceux trouvés pour les alarmes par l'auteur de cette étude.

Les cambrioleurs portent leur attention sur les portes mais aussi sur les fenêtres. Ces dernières sont jaugées par rapport à la facilité à les forcer³⁵⁰. On voit alors que certains types de fenêtres peuvent attirer ou repousser les cambrioleurs. Par exemple, vingt-trois cambrioleurs de l'étude de Macintyre³⁵¹ ont pointé les fenêtres persiennes comme étant très attractives. D'autres études se sont intéressées à la question. Elles laissent présager une préférence pour les fenêtres de petites tailles car selon les cambrioleurs, elles seraient plus faciles à briser ou à ouvrir³⁵². Les fenêtres à guillotine, elles aussi, semblent attirer les cambrioleurs. Qu'importe la taille, elles restent toujours faciles à ouvrir. Par contre, les fenêtres équipées de barreaux constituent un puissant dissuasif

³⁴⁷Verwee, I., op. cite.

³⁴⁸Rubenstein, H., Murray, C., Motoyama, T. et Rouse, W.V., The link between crime and the built environment : the current state of knowledge, Cité in Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., Breaking..., op. cite.

³⁴⁹Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., Breaking..., op. cite.; Cromwell, P., Burglary..., op. cite.

³⁵⁰Bennett, T. et Wright, R., op. cite.

³⁵¹Macintyre, S., op. cite.

³⁵²Bennett, T. et Wright, R., op. cite.

pour les éventuels cambrioleurs³⁵³. De même, les châssis des fenêtres constituent un facteur dissuasif lorsqu'ils sont en aluminium³⁵⁴.

2.2.3.2.1 Types de bâtiment

Les habitations ne constituent pas un groupe homogène. Il en existe différents types. Nous allons considérer ici succinctement les maisons quatre façades, les maisons mitoyennes et les appartements.

Les maisons quatre façades constitueraient un type d'habitation plutôt vulnérable³⁵⁵ voire même selon certains auteurs comme étant les plus à risque³⁵⁶. Des chercheurs³⁵⁷ ont trouvé qu'au plus le pourcentage de maisons quatre façades ou n'ayant qu'un seul mur mitoyen augmentait, au plus le quartier avait de chances de se faire choisir par les cambrioleurs. Selon Bernasco³⁵⁸, cette vulnérabilité proviendrait du fait que les cambrioleurs peuvent rentrer dans ce type de cible directement par la rue. Ces maisons offrant de multiples points d'entrée, elles peuvent être abordées par les côtés ainsi que par l'arrière de la maison. En conséquence de quoi, seulement un tiers des entrées se font par l'avant³⁵⁹.

Les maisons mitoyennes sont par contre des cibles plus difficiles à cambrioler que les maisons quatre façades³⁶⁰. Elles comportent généralement moins de couvertures disponibles, sont généralement bien plus proches de la route et des maisons voisines et il n'y a qu'une seule issue³⁶¹. Tout cela mis ensemble donne une cible très risquée la journée. Toutefois, ce type de maison devient populaire après la tombée de la nuit³⁶². En effet, les maisons mitoyennes, comparativement aux maisons quatre façades et aux maisons n'ayant qu'un seul mur mitoyen, ont le taux le plus élevé de détection durant la journée (Trente-sept pourcents) alors qu'elles ont le taux le plus bas durant la nuit (quatorze pourcents)³⁶³.

³⁵³ Wright, R.T. et Decker, S., op. cite.

³⁵⁴ Maguire, M. et Bennet, T., op. cite.

³⁵⁵ Hough, M., op. cite.

³⁵⁶ Budd, T., *Burglary of domestic dwellings*, cité in Barchecheat, O., op. cite.

³⁵⁷ Bernasco, W. et Nieuwbeerta, P., op. cite.

³⁵⁸ Bernasco, W., *Co-offending...*, op. cite.

³⁵⁹ Ibidem

³⁶⁰ Ibidem

³⁶¹ Coupe, T. et Blake, L., op. cite. ; Bernasco, W., *Co-offending...*, op. cite.

³⁶² Coupe, T. et Blake, L., op. cite.

³⁶³ Ibidem

Tout comme les maisons mitoyennes, les appartements sont des cibles plus difficiles et plus risquées que les maisons quatre façades³⁶⁴. Les raisons invoquées sont qu'il y a de nombreuses portes fermées à ouvrir comparativement à une maison quatre façades et qu'il n'y a généralement qu'une seule entrée/sortie³⁶⁵. Ce dernier point se confirme d'ailleurs dans la pratique. Dans la majorité des cas, soit soixante pourcents, l'entrée se fait par la porte principale. La seconde manière d'entrer consiste à passer par une fenêtre³⁶⁶. A cela, il faut rajouter que la probabilité de se faire entendre par les voisins est plus grande que dans les maisons³⁶⁷. Un cambrioleur, interviewé par Wright et Decker, déclare « Il y a toutes ces portes dans le couloir. Je serais en train d'en ouvrir une lorsque quelqu'un sortirait d'une autre porte. Ou quelqu'un pourrait m'entendre »³⁶⁸. En contradiction avec ces résultats, Coupe et Blake³⁶⁹ affirment cependant que les appartements sont des cibles populaires parmi les cambrioleurs. Pour finir, une étude pointe que les maisons se situant au coin d'une rue seraient plus vulnérables que les maisons mitoyennes³⁷⁰.

2.2.3.3 Les concepts liés à la récompense

Les facteurs liés au risque semblent tenir un rôle beaucoup plus important que les facteurs liés à la récompense. Cependant, Mullins et Wright³⁷¹ affirment que les risques ne sont pas considérés comme acceptables par les cambrioleurs si les récompenses potentielles ne viennent compenser ces risques. Les maisons n'ayant pas l'air de contenir des objets de valeur pouvant être volés ont peu de chance d'être choisies³⁷². Malgré cela, les facteurs liés à la récompense ne semblent pas constituer les facteurs les plus importants lors du choix de la cible. Selon Cromwell et al³⁷³, les personnes motivées à commettre un cambriolage vont avoir tendance à consacrer peu de temps et d'énergie dans l'évaluation de ce type de facteur. Les auteurs vont jusqu'à affirmer que les cambrioleurs supposent la présence minimale d'objets de valeur dans toutes les cibles potentielles. « En supposant un gain potentiel minimal pour chaque

³⁶⁴ Bernasco, W., Co-offending..., op. cite. ; Hough, M., op. cite.

³⁶⁵ Bernasco, W., Co-offending..., op. cite.

³⁶⁶ Hough, M., op. cite.

³⁶⁷ Wright, R.T. et Decker, S., op. cite.

³⁶⁸ Citation Wright, R.T. et Decker, S., op. cite. PP 98

³⁶⁹ Coupe, T. et Blake, L., op. cite.

³⁷⁰ Aantjes, F., op. cite.

³⁷¹ Mullins, C. et Wright, R., op. cite.

³⁷² Comeau, M. et Klofas, J., op. cite.

³⁷³ Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., Breaking..., op. cite.

endroit, le cambrioleur peut se concentrer sur l'évaluation des facteurs liés au risque durant le processus de décision »³⁷⁴ Comeau et Klofas³⁷⁵ soutiennent cette idée en affirmant que la grande majorité des objets communément volés se retrouvent dans la plupart des maisons qu'importe le statut économique.

Selon Cromwell et al³⁷⁶, les cambrioleurs vont en premier lieu évaluer le quartier en termes de récompenses potentielles. Les cambrioleurs vont alors faire la supposition que toutes les maisons d'un même voisinage seront équivalentes en termes de récompense. Mais les infracteurs n'évaluent pas que le voisinage. Ils vont aussi évaluer chaque maison de manière individuelle.

Pour ce faire, les cambrioleurs peuvent faire des suppositions sur les gains potentiels que le cambriolage d'une maison spécifique pourrait leur rapporter³⁷⁷. En effet, « les maisons résidentielles ont des indices visibles qui signalent leur valeur ainsi que la prospérité de leurs occupants³⁷⁸ ». Ces suppositions se basent sur différents indices. Ces derniers sont liés à la maison en elle-même, au jardin et à son environnement, aux signes de richesse des occupants ou encore à la potentialité d'argent et/ou de biens présents dans la maison³⁷⁹. Les cambrioleurs utilisent ces indices afin d'évaluer si la cible vaut le coup. Selon ces derniers, lorsque l'apparence externe est soignée, il y a de grandes chances pour que l'intérieur le soit aussi. Il est intéressant de remarquer que la voiture peut être utilisée non seulement comme indicateur par rapport à l'occupation mais aussi comme indice de richesse³⁸⁰. Comme le dit un des cambrioleurs interviewés par Cromwell et al³⁸¹ :

« S'ils ont une vieille épave garée à l'extérieur, c'est qu'ils n'ont rien. Cela ne vaut pas le temps consacré. Je cherche après une nouvelle voiture (...) ».

La littérature n'a cependant pas encore tranché si les personnes nanties étaient plus souvent cambriolées que les personnes ayant peu de revenus. Par exemple, les résultats trouvés par Waller et Okihiro³⁸² indiquent que le statut socio-économique des victimes

³⁷⁴ Citation Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., *Breaking...*, op. cite. PP 34

³⁷⁵ Comeau, M. et Klofas, J., op. cite.

³⁷⁶ Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., *Breaking...*, op. cite

³⁷⁷ Bennett, T. et Wright, R., op. cite.

³⁷⁸ Citation Bernasco, W., *Co-offending*, op. cite. PP 141

³⁷⁹ Bennett, T. et Wright, R., op. cite. ; Maguire, M. et Bennet, T., op. cite.

³⁸⁰ Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., *Breaking...*, op. cite.

³⁸¹ Citation Ibidem PP 34

³⁸² Waller, I. et Okihiro, N., op. cite.

est généralement plus haut que celui des non victimes. Ils ont trouvé que soixante pourcents des victimes de leurs études avaient des revenus mensuels de plus de quinze-milles dollars par an. Ils concluent alors que les infracteurs semblent avoir une préférence pour les cibles nanties.

Cependant, les résultats de l'étude menée par Mike Hough³⁸³ ne permettent pas de conclure cela. Malgré que cette recherche indique que les maisons pauvres sont cambriolées un peu moins que les maisons à revenu moyens, cette différence est marginale. L'auteur tente d'expliquer l'absence d'effet du facteur pauvreté par la différence de compétences pouvant exister au sein des cambrioleurs. Selon lui, les cambrioleurs expérimentés investiraient plus de temps et d'efforts pour trouver une cible leur permettant de maximiser leurs profits. Tandis que les cambrioleurs peu expérimentés choisiraient leurs cibles de manière indifférenciée. Cette différence de procédé pourrait expliquer en partie pourquoi une maison à revenus élevés ne serait pas plus à risque qu'une maison défavorisée.

Pis, Barchechar³⁸⁴ nous rapporte quant à lui que, de manière globale, les études américaine et britannique concluent que les faibles revenus sont plus ciblés par les cambriolages que les hauts revenus tandis que cette relation est inverse dans les études canadiennes. L'étude de Aantjes³⁸⁵ n'a pas non plus permis de démontrer qu'une maison ayant l'air plus luxueuse avait plus de chance de se faire cambrioler.

Cependant, Repetto³⁸⁶ fournit une hypothèse intéressante qui pourrait peut-être apporter un début de solution. Cette hypothèse part du constat que les quartiers pauvres souffrent des taux les plus élevés en ce qui concerne les cambriolages alors que pris individuellement, les faibles revenus sont moins à risque. Selon Repetto, cela s'explique par le fait que les cambrioleurs sélectionnent les personnes les plus nanties d'un quartier. Malgré que les cambriolages se concentrent dans les quartiers pauvres, ce sont les personnes les plus nanties de ce quartier qui seraient visées.

³⁸³ Hough, M., op. cite.

³⁸⁴ Barchechar, O., op. cite.

³⁸⁵ Aantjes, F., op. cite.

³⁸⁶ Repetto, T., Residential crime, Cité in Maguire, M. et Bennet, T., op. cite.

2.2.3.4 Utilisation des indices

De nombreux facteurs jouent un rôle dans le processus de décision des cambrioleurs. Cependant, ce processus est singulier à chaque personne. Chaque cambrioleur va être influencé dans sa prise de décision par ses préférences personnelles ainsi que par l'état émotionnel dans lequel il se trouve³⁸⁷. Par exemple, l'infracteur peut être dans un état émotionnel durant le processus de décision qui va lui faire prendre plus de risques qu'habituellement³⁸⁸. De même, la personnalité est à prendre en compte. Certains cambrioleurs, lorsque leur décision a été prise, ne seront jamais dissuadés par quoi que ce soit tandis que d'autres seront plus nerveux³⁸⁹. Ces derniers seront plus facilement dissuadés.

De même, les premières informations obtenues sont très importantes et vont modifier la manière dont les indices perçus ultérieurement seront considérés. Concrètement, les cambrioleurs qui ont initialement trouvé des indices augmentant l'attractivité de la cible seront ensuite moins sensibles aux indices dissuasifs³⁹⁰. Par contre, si les premiers indices trouvés sont dissuasifs, la dissuasion induite par des indices négatifs sera plus forte. En d'autre terme, cela signifie que l'impact d'un facteur est grandement influencé par son interaction avec les autres facteurs environnementaux³⁹¹. « (...) les interactions entre les différents indices (...) sont à même de créer un processus qui est bien plus fluide et subtil qu'envisagé auparavant »³⁹². Il serait donc intéressant que les futures recherches se focalisent non plus sur les indices mais bien sur leurs interactions. L'auteur³⁹³ souligne aussi que les cambrioleurs expérimentés seraient moins sensibles aux facteurs dissuasifs. Ils indiquent aussi que les cambrioleurs peu expérimentés accordent plus d'attention aux indices permettant d'évaluer les risques que les cambrioleurs expérimentés qui eux, accordent plus d'attention aux facteurs liés à la récompense³⁹⁴. Les résultats trouvés par Kang et Lee³⁹⁵ apportent un peu de nuance à cela en affirmant que les cambrioleurs expérimentés sont moins susceptible de prendre des risques inutiles que les cambrioleurs inexpérimentés. Les chiffres indiquent que plus

³⁸⁷Maguire, M. et Bennet, T., op .cite.

³⁸⁸ Ibidem.

³⁸⁹ Kang, M. et Lee, J.L. op. cite.

³⁹⁰Macintyre, S., op. cite.

³⁹¹ Ibidem ; Coupe, T. et Blake, L., op. cite.

³⁹²Macintyre, S., op. cite.

³⁹³Ibidem

³⁹⁴Ibidem

³⁹⁵ Kang, M. et Lee, J.L., op. cite.

de quarante pourcents des voleurs inexpérimentés ont pris des risques non nécessaires alors que ce chiffre est d'un peu moins de vingt pourcents pour les expérimentés.

Cromwell et *al*³⁹⁶ se sont aussi penchés sur la manière dont les cambrioleurs se servent des indices. Ils ont trouvé que les cambrioleurs basaient leurs décisions par rapport aux risques sur un modèle « d'arbre de décision ». Ce modèle est basé sur deux suppositions. La première est que les cambrioleurs recherchent plutôt une cible satisfaisante plutôt qu'optimale. La seconde est que les cambrioleurs supposent pour chaque cible potentielle qu'un gain minimal existe.

Après avoir posé ces deux suppositions, les auteurs affirment que le modèle de décision est basé sur la contradiction. En d'autres termes, pour chaque élément composant le risque que sont la surveillance, l'occupation et l'accessibilité, les cambrioleurs vont supposer une condition et vont aller chercher des indices dans l'environnement immédiat afin d'infirmer cette condition. Par exemple, le cambrioleur va se dire à priori que quelqu'un va le remarquer et prendre une action à son encontre. Supposant cela, il va chercher des indices afin de démontrer que personne n'est en mesure de le détecter. Il peut alors vérifier si des voisins ne seraient pas présents ou si une maison n'a pas une vue plongeante sur la cible. Ce type de réflexion va aussi s'appliquer pour l'occupation ainsi que pour l'accessibilité. La supposition primaire pour l'occupation est que quelqu'un est présent dans l'habitation. Concernant l'accessibilité, que l'entrée dans la cible sera trop difficile. Les auteurs affirment ensuite que ces trois décisions prises par rapports à ces trois éléments ne sont pas prises forcément de manière séquentielle mais qu'elles peuvent être prises de manière simultanée. Mais si les décisions se font quand même de manière séquentielle, l'ordre de décision varie certainement. La littérature n'a par contre pas encore tranché si ces diverses variations sont fonction des cambrioleurs ou fonction du contexte. Cependant, Cromwell et *al* soulignent que le plus important est que le cambrioleur prenne des décisions pour les trois éléments du processus avant d'effectuer le cambriolage.

Pour finir, une étude³⁹⁷ pointe le fait que les cambrioleurs sont globalement peu efficaces et professionnels. Leurs données suggèrent que le processus de sélection reste généralement peu développé. Pis, certains cambrioleurs semblent procéder par essai/erreur.

³⁹⁶ Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., *Breaking...*, op. cite.

³⁹⁷ Hough, M, op. cite.

2.3 Conclusion

En conclusion de ce chapitre, il est nécessaire de parler d'une observation faite par Macintyre³⁹⁸. Bien qu'un indice soit souvent mentionné durant les interviews, cela ne veut pas forcément dire qu'il soit important dans le processus de sélection d'une cible. Macintyre nous donne comme exemple que, durant ses interviews, le facteur couverture était très souvent cité. Or, dans la seconde partie de son étude qui consistait à demander au cambrioleur quels indices parmi ceux disponibles il choisirait afin de sélectionner la cible, ce facteur perdait de son influence. Pire, l'auteur conclue que les cambrioleurs ne baseraient leurs décisions que sur un tiers des indices disponibles.

Maintenant que nous avons vu ce que la littérature pouvait nous dire sur la sélection de la cible, nous allons maintenant ouvrir un nouveau chapitre tentant de voir les effets que les stupéfiants et l'alcool ont sur ce processus de sélection.

³⁹⁸ Macintyre, S., op. cite.

3 ALCOOLS, DROGUES ET CAMBRIOLAGES

3.1 Prévalence

La consommation de drogues est très répandue dans la population générale. Selon une étude australienne³⁹⁹, en 1998, trente-neuf pourcents de la population avait déjà consommé de la marijuana, un peu plus de deux pourcents de l'héroïne, un peu plus de quatre pourcents de la cocaïne. Selon Macintyre⁴⁰⁰, on trouve des chiffres similaires concernant la consommation d'héroïne aux Royaume-Uni, en Europe, au Canada et aux Etats-Unis. La consommation de drogues est donc assez répandue dans nos sociétés et elle l'est encore plus dans la population criminelle⁴⁰¹.

D'ailleurs, de nombreuses études trouvent une corrélation forte entre la criminalité et l'usage de substances. Cependant, on ne peut toujours pas affirmer que cette corrélation soit causale⁴⁰². Malgré qu'une consommation élevée de drogue augmente les chances de poser un acte criminel, la plupart des consommateurs de drogues ne tombera pas dans la délinquance⁴⁰³. De même, une étude⁴⁰⁴ indique que les délinquants commencent à cambrioler avant de devenir des consommateurs réguliers. Toutefois, une fois qu'ils sont devenus dépendants d'une substance, la probabilité est grande qu'ils utilisent les cambriolages dans le but de réunir l'argent nécessaire à leur consommation⁴⁰⁵. En d'autres termes, on ne peut affirmer que l'usage de drogues soit la cause de la criminalité. D'ailleurs, si on interroge les cambrioleurs eux-mêmes, la majorité considère que la prise d'alcool n'est pas ce qui a causé le cambriolage. En effet, soixante-quatre pourcents des membres de l'échantillon de Bennett et Wright⁴⁰⁶ affirment que l'alcool n'a pas été la cause directe des cambriolages qu'ils ont menés. Il faut toutefois noter que ces chercheurs ont tout même trouvé que seize pourcents des cambrioleurs de leur étude pensaient que leurs infractions étaient directement causées

³⁹⁹Ibidem

⁴⁰⁰Ibidem

⁴⁰¹Ibidem

⁴⁰²Ibidem; Bennett, T. et Wright, R., op. cite. ; Ben Amar, M., (2007). "les psychotropes criminogènes", *Criminologie*, Vol. 40, N°1, PP 11-30.

⁴⁰³ Ben Amar, M., op. cite.

⁴⁰⁴ Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., op. cite.

⁴⁰⁵Ibidem

⁴⁰⁶Bennett, T. et Wright, R., (1984). "The relationship between alcohol use and burglary" ,*British journal of addiction*, N°79, PP 431-437.

par la consommation d'alcool⁴⁰⁷. Kang et Lee ont trouvé un résultat similaire. Selon eux, ce chiffre serait plutôt de l'ordre des vingt-et-un pourcents. Au final, la relation liant la prise de substances et la criminalité est complexe. Cette relation va dépendre de multiples facteurs tels le psychotrope consommé, sa dose et sa fréquence, les phénomènes de tolérance et de dépendance, ou encore la personnalité du consommateur⁴⁰⁸.

Dans l'étude menée par Cromwell, Olson et Avary⁴⁰⁹ sur l'utilisation de drogues chez les cambrioleurs, seule la moitié d'entre eux ont avoué consommer de la drogue de façon régulière. Toutefois, dans un deuxième temps, il est apparu que la totalité des membres de l'échantillon consommaient au moins de manière régulière des substances. Les chercheurs étaient assez étonnés car de nombreuses recherches⁴¹⁰ indiquent que la proportion de cambrioleurs consommant régulièrement de la drogue se situe plutôt entre trente et soixante pourcents. Concernant cet écart, les auteurs avancent deux explications possibles. Premièrement, les études antérieures ont récolté leurs informations auprès de cambrioleurs incarcérés ou en liberté conditionnelle. Par conséquent, ils ne sont peut-être pas représentatifs de la population. Seconde explication, il est possible que le design des interviews de cette étude ait pu jouer un rôle. En effet, Cromwell et *al* ont interrogé chaque cambrioleur plusieurs fois. Il se peut alors qu'un rapport de confiance se soit développé au fur et à mesure. Les délinquants auraient alors été plus enclins à donner des informations de ce type. Cette seconde explication est cohérente avec le fait que la moitié des personnes interrogées ont, dans un premier temps, nié consommer de manière régulière de la drogue. Cette étude n'est pas la seule à avoir trouvé que la drogue était largement répandue au sein des cambrioleurs. Blevins, Kuhns et Lee⁴¹¹ ont trouvé que plus de la moitié des quatre-cents-neuf cambrioleurs qu'ils ont interrogés avait déjà consommé durant leur vie de l'alcool, de la marijuana et de la cocaïne et que septante-trois pourcents avaient déjà procédé à un cambriolage sous l'influence d'une drogue ou de l'alcool. En outre, parmi ces derniers, de nombreux délinquants avouent avoir déjà pris plusieurs drogues différentes lors d'un ancien cambriolage. Selon cette étude, les drogues les plus

⁴⁰⁷ Bennett, T. et Wright, R., op. cite.

⁴⁰⁸ Ben Amar, M., op. cite.

⁴⁰⁹ Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., op. cite.

⁴¹⁰ Akerström, M., Crooks and squares ; Bennett, T., et Wright, R., Burglars on burglary : prevention and the offender ; Repetto, T., Residential crime, Cités in Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., op. cite. ;

⁴¹¹ Blevins, K., Kuhns, J. et Lee, S., op. cite.

répandues chez les personnes commettant des vols dans habitations sont l'alcool, la marijuana, la cocaïne, l'héroïne et les amphétamines⁴¹².

Wright et Decker⁴¹³ ont eux aussi trouvé des résultats concernant la prise de drogue. Lorsqu'ils ont demandé aux nonante-cinq cambrioleurs de leur échantillon comment ils dépensaient l'argent provenant de leurs vols dans des habitations, cinquante-neuf d'entre eux ont répondu de manière très spécifique qu'ils achèteraient de la drogue. Pour la plupart, la décision de rentrer par effraction dans une maison a été prise après avoir consommé, dans la plupart des cas, de la cocaïne. Le but était de trouver de l'argent afin de pouvoir se racheter de la coke. Nombreux sont les cambrioleurs qui procèdent à des cambriolages dans le but de se procurer de la drogue avec l'argent obtenu. Les auteurs rajoutent que même les personnes faisant des cambriolages pour d'autres raisons consacreront une partie des revenus dans l'achat de drogue⁴¹⁴. Une autre étude⁴¹⁵ indique aussi que l'argent issu du cambriolage sera, du moins en partie, dépensé en drogues par soixante-quatre pourcents des quatre-cents-neuf cambrioleurs interrogés. De même, les résultats indiquent que cinquante-et-un pourcents de ces détenus avaient la drogue comme raison principale de procéder à ces cambriolages.

En 1984, Wright, en collaboration avec Bennett, s'est cette fois-ci intéressé de manière spécifique à la prise de substances chez les cambrioleurs⁴¹⁶. Ces deux chercheurs ont interrogé, lors de cette étude, cent-vingt-et-un cambrioleurs. Soixante-cinq pourcents de ces personnes ont avoué avoir consommé de l'alcool avant un cambriolage durant leur dernière période de cambriolages. Trente-quatre pourcents des cent-vingt-et-un membres de l'échantillon avouent même avoir consommé de l'alcool quelques heures avant et ce, pour plus de la moitié de leurs cambriolages. Ce résultat est très proche des trente-deux pourcents trouvés par une étude gouvernementale américaine⁴¹⁷.

⁴¹²Ibidem

⁴¹³ Wright, R.T. et Decker, S., op. cite.

⁴¹⁴ Ibidem

⁴¹⁵ Blevins, K., Kuhns, J. et Lee, S., op. cite.

⁴¹⁶ Bennett, T. et Wright, R., The relationship..., op. cite.

⁴¹⁷ Greenfeld, L.A., Alcohol and crime : an analysis of national data on the prevalence of alcohol involvement in crime. ; Greenfeld, L.A. et Hennerberg, M.A., Victim and offender self-reports of alcohol involvement in crime. Cités in Felson, R. et Staff, J., (2010). "The effect of alcohol intoxication on violent versus other offending", *Criminal justice and behavior*, Vol. 37, PP 1343-1360.

Kang et Lee ont quant à eux traité de la question de l'alcool en Corée du sud. Septante-et-un pourcents des cambrioleurs qu'ils ont interrogés affirment avoir au moins une fois bu de l'alcool avant la commission de l'infraction⁴¹⁸. En outre, une personne sur cinq de ces septante-et-un pourcents avoue que la plupart des cambriolages qu'ils ont commis l'était sous l'influence de l'alcool. Les auteurs expliquent cependant que cette proportion élevée est influencée par la culture coréenne. Selon eux, cette dernière valorise la consommation d'alcool. De manière plus précise, ils ont trouvé que quarante pourcent de leur échantillon étaient des buveurs occasionnels, Trente-huit pourcents sont des buveurs réguliers et onze pourcents avouent boire tous les jours. Par contre, vingt-huit pourcents des cambrioleurs de l'échantillon affirment ne presque jamais boire de l'alcool.

Waller et Okihiro⁴¹⁹ ont, quant à eux, pris le parti d'interroger les victimes. Parmi celles qui se sont retrouvées face à face avec le cambrioleur, un tiers d'entre elles est persuadé qu'il était sous l'influence de l'alcool au moment des faits. Par contre, seulement trois victimes ont considéré que le cambrioleur avait consommé une autre drogue que l'alcool.

Concernant l'alcool, les résultats doivent cependant être nuancés. L'étude menée par Bennett et Wright indique qu'une corrélation forte existe entre la consommation constatée avant les cambriolages et la consommation habituelle de l'infracteur⁴²⁰. En effet, les résultats indiquent que plus de nonante pourcents des délinquants buvant de l'alcool avant leurs cambriolages boivent aussi la plupart des jours de la semaine. Ils affirment que buvant de manière quotidienne, ils ne voient pas pourquoi ils devraient changer leurs habitudes même s'ils comptent cambrioler une maison. De même, la majorité des cambrioleurs qui ne boivent pas avant leur infraction ne boivent tout de même pas de manière générale.

3.2 Effets sur l'organisme de différentes substances

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il est nécessaire de s'intéresser aux effets que peuvent avoir certaines drogues.

⁴¹⁸ Kang, M. et Lee, J.L., op. cite.

⁴¹⁹ Waller, I. et Okihiro, N., op. cite.

⁴²⁰ Bennett, T. et Wright, R., The relationship..., op. cite.

3.2.1 L'alcool

Premièrement, intéressons-nous à l'alcool. Selon Ben Amar⁴²¹, cette substance qu'est l'éthanol est un déprimeur du système nerveux central. Elle a, en fonction de sa quantité, de nombreux effets sur le corps humain lors son ingestion. Elle peut, entre autres, provoquer de la dés-inhibition, de l'euphorie, une diminution de l'attention et de la concentration, une altération du jugement ou encore l'augmentation de l'agressivité. A très haute dose, il est même possible de tomber dans le coma et voire de mourir.

Lorsque la prise d'alcool devient chronique, il est alors possible de souffrir d'alcoolisme. Cela se traduit notamment par une forte dépendance psychologique et physique. La dépendance psychologique peut notamment se manifester par une anxiété forte lorsque la personne n'a pas accès à la dose qui lui est nécessaire. La dépendance physique n'est pas non plus à négliger. Lorsque la personne n'a plus accès à de l'alcool, son corps subit ce que l'on appelle le syndrome de sevrage. Ce syndrome apparaît dans les heures qui suivent l'arrêt de la prise d'alcool et dure généralement entre deux et sept jours. Un autre problème de l'ingestion chronique d'alcool est qu'elle induit une certaine tolérance. Cela signifie que pour obtenir les mêmes effets, la personne qui consomme de l'alcool se voit obligée de boire de plus en plus.

3.2.2 L'héroïne

Selon Macintyre⁴²², la littérature perçoit les consommateurs d'héroïne de deux manières. La première⁴²³ est de les considérer comme des délinquants impulsifs dans leurs manières de procéder. Ils seraient motivés par leurs besoins en drogues et procèderaient de manière opportuniste.

Cependant, l'usager d'héroïne est, selon de nombreuses études, capable de contrôler sa consommation⁴²⁴. Ces études⁴²⁵ pointent que la consommation de l'héroïnomanie varie de façon spectaculaire selon les jours. Elles indiquent aussi qu'il est capable

⁴²¹ Ben Amar, M., op. cite.

⁴²² Macintyre, S., op. cite.

⁴²³ Goldstein, P., Getting over : economic alternatives to predatory crime among street drug users ; Inciardi, J.A., Heroïn use and street crime ; Inciardi, J.A., Pottier, A.E. et Faupel, C.E., Black women, heroïn use and crime : some empirical notes ; Johnson, B.D., Goldstein, P., Preble, E., Lipton, D.S., Spunt, B., et Miller, T., Taking care of business : the economics of crime by heroïn abusers ; Merton, R.K., Social structure and anomie ; Rosenbaum, M., Women on heroïn ; cités In Macintyre, S., op. cite.

⁴²⁴ Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avey, D.W., Breaking..., op. cite.

⁴²⁵ Johnson, B.D., Goldstein, P.J. et Dudaïne, N.S., What is an addict? Theoretical perspectives and empirical patterns for opiate use ; Bennett, T., A decision-making approach to opioid addiction, cités in Ibidem

d'abstinence et ce durant plusieurs jours. En outre, si l'on en croit Cromwell et al⁴²⁶ les gros consommateurs d'héroïne seraient ceux qui supportent le mieux les périodes de sevrage. Ils souffriraient moins et montreraient moins de symptômes que ceux consommant peu d'héroïne. Selon ces gros consommateurs, la période de sevrage ne serait pas si terrible et les plus gros symptômes ne commenceraient qu'après trois jours d'abstinence.

L'héroïnomane, de par sa maîtrise sur sa consommation, peut alors être vu comme quelqu'un ayant de nombreuses compétences en vue d'assurer sa survie⁴²⁷. Le cambriolage pourrait constituer la manière principale pour ce type d'utilisateurs de drogues de réunir de l'argent. En effet, de nombreuses études avancent que les cambriolages constituent l'une des infractions les plus répandues parmi les consommateurs d'héroïne⁴²⁸.

3.2.3 La cocaïne

Ben Amar⁴²⁹ s'est aussi intéressé aux effets induits par la prise de Cocaïne. Cette substance est un stimulant très puissant du système nerveux central tout comme le sont les amphétamines.

Cette substance peut provoquer ce que l'on appelle une intoxication aiguë. Dans cet état, la personne ayant ingéré de la cocaïne ressent pour une courte période une sensation de bien-être et de satisfaction. Cet état est aussi appelé euphorie. Cette substance peut, entre autres, diminuer le besoin en sommeil, augmenter la confiance en soi mais aussi provoquer de l'anxiété, de la colère ou encore l'altération du jugement⁴³⁰. Il faut aussi noter que deux-tiers des personnes ayant une consommation chronique ont

⁴²⁶Ibidem

⁴²⁷Ibidem

⁴²⁸Akerstrom, M., Crooks and squares ; Brown, G.F. et Silverman, L.P., The retail price of heroin estimation and application ; Dodbinson, I. and Ward, P., Heroin and property crime : an australian perspective ; Farabee, D., Vandana, J. et Anglin, M.D., Addiction careers and criminal specialisation ; Repetto (1974) ; Rosenthal, S.J., Young, J., Wallace, D.B., Koppel, R. et Gaddis, G., Illicit drug use and it's relation to crime : a statistical analysis of self-reported drug use and illegal behaviour ; Silverman, L.P. et Spruill, N.L., Urban crime and the price of heroin ; Spiotto, M., Index crime offenders-narcotic involvement and background surveyCités in Macintyre, S., op. cite.

⁴²⁹ Ben Amar, M., op. cite.

⁴³⁰ Gold et Miller, N.S., Chapitre4 : intoxication and withdrawal from nicotine, cocaïne and amphetamines ; Brands, B., Sproule, B. et Marshman, J., Drugs and drug abuse ; Association psychiatriqueaméricaine, Diagnostic and statistical manual of mental disorders ; First, M.B. et Tasman, A., DSM-IV-TR mental disorderscités in Ibidem.

aussi des idées délirantes de type persécutive⁴³¹. Cela peut se traduire par une hypervigilance à l'égard d'éventuelles menaces.

La cocaïne peut aussi être prise de manière répétée. Nous pouvons constater alors chez le consommateur des effets tels que de l'anxiété, une altération du jugement, de l'hypervigilance et la méfiance, de l'irritabilité et même des hallucinations et des délires⁴³². A noter que ces symptômes sont assez fréquents.

Tout comme l'alcool, la prise de cocaïne instaure très rapidement ce que l'on appelle la tolérance⁴³³. Cette dernière s'installe d'ailleurs très vite concernant l'effet euphorisant. Au final, les effets positifs sont de plus en plus courts et les effets négatifs de plus en plus forts. Le cocaïnomane n'est alors jamais satisfait et réclame toujours plus de coke⁴³⁴. A l'instar de l'alcool, la cocaïne crée aussi une dépendance sévère. On remarque aussi que l'arrêt de la prise de cette substance entraîne un phénomène de sevrage aussi appelé dépression post-intoxication⁴³⁵. Il faut vraiment souligner que cet état de sevrage apparaît quelques minutes après l'arrêt de la prise de coke. On peut alors observer un besoin compulsif de reprendre de ce psychotrope, de la dysphorie, de la fatigue, de l'anxiété ou encore de l'agitation. Les effets de ce sevrage disparaissent normalement après dix-huit heures sauf si la consommation est élevée. Dans ce cas, les effets induits par le sevrage ne s'estompent qu'après deux à quatre jours. Il en résulte une difficulté plus élevée pour l'utilisateur de cocaïne à contrôler ses besoins en drogue qu'un consommateur d'héroïne⁴³⁶. Pour finir sur la cocaïne, la dépendance est encore plus forte lorsqu'elle est associée à l'alcool⁴³⁷.

Selon Cromwell et al⁴³⁸, il en résulte que les cambriolages effectués par un cocaïnomane seront plus souvent opportunistes que planifiés. En effet, leurs cambriolages seront souvent effectués sous l'effet de ce psychostimulant dans le but de s'acheter encore plus de cocaïne. Comme nous le verrons plus tard, les psychotropes

⁴³¹Karch, S.B., Chapitre 1 : Cocaïne ; Sadock, B.J. et Sadock, V.A., Kaplan sadock's synopsis of psychiatry cités in Ibidem

⁴³² Gold et Miller, N.S., Chapitre 4 : intoxication and withdrawal from nicotine, cocaïne and amphetamines ; Weaver, M.F. et Schnoll, S.H., Chapitre 6 : Stimulants : amphetamine and cocaïne ; Léonard, L. et Cyr, J.F., Chapitre 12 : CocaïneCités in Ibidem

⁴³³Ibidem.

⁴³⁴ Cromwell, P.F., Olson, J.N. etAvary, D.W., Breaking..., op. cite.

⁴³⁵ Ben Amar, M., op. cite.

⁴³⁶ Cromwell, P.F., Olson, J.N. etAvary, D.W., Breaking..., op. cite.

⁴³⁷Ben Amar, M., op. cite.

⁴³⁸Cromwell, P.F., Olson, J.N. etAvary, D.W., Breaking..., op. cite.

stimulants le système nerveux ne seraient pas des drogues à prendre avant un cambriolage.

3.3 Effets des substances sur la pratique des cambriolages

Maintenant que nous nous sommes penchés sur les effets que peuvent avoir certaines de ces substances sur le corps et l'esprit, il est temps de s'intéresser aux effets que cela peut avoir sur le choix d'une cible ainsi que sur la commission. En effet, les drogues auraient un impact direct sur le processus de décision⁴³⁹. Il faut souligner que, non seulement la prise de drogue modifie le processus de décision, mais le sevrage est aussi un facteur à prendre en compte⁴⁴⁰.

La sélection de la cible semble souvent être effectuée sans prise de drogue⁴⁴¹. En effet, ce processus, s'il est dissocié de la commission, n'est pas un moment générateur d'émotions négatives tel que le stress⁴⁴². Cependant, Cromwell et al⁴⁴³ nous rapporte que la sélection peut devenir génératrice d'excitation lorsqu'elle est faite à plusieurs. De nombreux cambrioleurs leurs ont rapporté cela.

Des études ont porté leur attention sur les effets générés par l'alcool. Concernant de manière plus précise les cambriolages, cette substance aurait la capacité d'altérer les capacités intellectuelles ainsi que de modifier la perception qu'une personne peut avoir du risque⁴⁴⁴. Kang et Lee⁴⁴⁵ ont trouvé des résultats similaires. Selon eux, la consommation d'alcool diminue la capacité de penser clairement. Ils rajoutent que les personnes qui boivent une quantité trop importante d'alcool avant le cambriolage, vont avoir tendance à se focaliser sur les gains potentiels et à ne plus prendre en compte les facteurs liés au risque. En outre, dans cet état, ils seront plus prompts à agir de manière opportuniste. Deux membres de cette étude se considéraient comme alcooliques⁴⁴⁶. S'ils étaient dans un état d'ébriété avancé ou de manque, ils affirment qu'ils ne consacraient pas beaucoup d'efforts dans la planification et qu'ils prendraient plus de risques. A cause de cela, il est possible que ce type de cambrioleur se fasse plus souvent attraper

⁴³⁹ Macintyre, S., op. cite.

⁴⁴⁰ Ibidem

⁴⁴¹ Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., Breaking..., op. cite.

⁴⁴² Ibidem

⁴⁴³ Ibidem

⁴⁴⁴ Felson, R., et Staff, J., op. cite.

⁴⁴⁵ Kang, M. et Lee, J.L., op. cite.

⁴⁴⁶ Ibidem

par la police. Par contre, ils soutiennent que lorsqu'ils ne sont pas dans l'un de ces deux états, leurs cambriolages étaient menés d'une manière beaucoup plus propre.

D'autres études ayant procédé à des entretiens avec des cambrioleurs indiquent que la prise d'alcool peut être délétère. Par exemple, Bennett et Wright⁴⁴⁷ nous rapportent qu'une minorité de leur échantillon ne se souciait plus de rien, comme par exemple le bruit qu'ils faisaient, lorsqu'ils étaient sous l'influence de l'alcool. Maguire et Bennet nous rapportent, quant à eux, que certaines des personnes qu'ils ont interrogées ont commis, lorsqu'ils étaient sous l'influence de l'alcool, des cambriolages totalement non planifiés.

Cromwell et al⁴⁴⁸ ont eux aussi trouvé que la prise de substances n'est pas que négative durant une étude visant à voir quels effets pouvaient avoir certains psychotropes. Ils se sont intéressés à l'héroïne, la cocaïne, la marijuana et ont comparé les résultats à un groupe contrôle qui n'avait pas pris de stupéfiants. Comparé au groupe contrôle, les auteurs ont remarqué que les personnes consommant de l'héroïne avaient tendance à trouver les indices environnementaux moins attractifs. Les consommateurs de cocaïne par contre ont considéré ces indices comme plus attractifs que le groupe contrôle. Les personnes ayant fumé de la marijuana ont, comme pour les consommateurs d'héroïne, trouvé les indices moins attractifs que le groupe contrôle. Nous pouvons dès lors classer ces résultats par attractivité décroissante : cocaïne, pas de prise de drogues, marijuana et enfin, héroïne. Selon les auteurs de cette expérience, ces résultats permettent de comprendre que les drogues dites déprimeur du système nerveux permettent globalement de prendre des décisions plus prudentes tandis que les drogues stimulant le système nerveux vont avoir tendance à augmenter la prise de risque⁴⁴⁹.

Ces résultats sont cohérents avec le concept d'« éveil émotionnel »⁴⁵⁰. L'éveil émotionnel augmente lorsque l'on subit par exemple du stress, de l'excitation ou encore par l'état de manque par rapport à une drogue⁴⁵¹. Cet état a un impact sur l'utilisation des indices lors de la sélection d'une cible. Les personnes ayant un niveau élevé d'éveil émotionnel seraient plus concentrées sur les indices principaux. Par contre, les indices

⁴⁴⁷Bennett, T. et Wright, R., *The relationship...*, op. cite.

⁴⁴⁸ Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., *Breaking...*, op. cite.

⁴⁴⁹Ibidem

⁴⁵⁰Ibidem

⁴⁵¹Ibidem

périphériques attireraient moins leur attention⁴⁵². En d'autres termes, un état émotionnel élevé peut réduire le champ perceptuel du cambrioleur et, ce dernier, ne prêterait plus attention qu'aux indices les plus visibles⁴⁵³. Selon Cromwell et *al*, cet état serait contre-productif car le cambrioleur doit être capable de prendre en compte même les indices les plus subtiles. La prise de cocaïne ainsi que les effets associés à l'état de manque sont donc probablement délétères concernant la pratique des cambriolages vu qu'ils augmentent l'état d'éveil émotionnel.

La marijuana, l'héroïne ou encore l'alcool sont, comme il l'a déjà été mentionné, des dépresseurs du système nerveux. De ce fait, ils réduisent l'état d'éveil émotionnel. Selon Cromwell et *al*⁴⁵⁴, les cambrioleurs, en utilisant ce genre de drogues, diminuent l'anxiété associée au cambriolage et permet alors d'améliorer le panel d'indices utilisés. Cependant, ces chercheurs soulignent qu'il existe un état optimal d'éveil. Si l'on consomme trop d'alcool par exemple, on peut diminuer de manière trop forte l'éveil et s'éloigner de cet état optimal. En conséquence de quoi, au lieu d'augmenter ses performances, le cambrioleur les diminue. Cromwell et *al*⁴⁵⁵ nous rapportent qu'un des cambrioleurs qu'ils ont interviewés est une fois allé cambrioler une maison après avoir fumé de la marijuana et à moitié soûl. Il rapporte s'être endormi dans la maison qu'il cambriolait alors qu'il lisait une bande dessinée. Pour finir, il a été réveillé par la police qui lui passait les menottes. Ces chercheurs ne sont cependant pas les seuls à évoquer un niveau approprié de substance. Kang et Lee⁴⁵⁶ nous rapportent qu'après avoir dépassé un certain seuil concernant le taux d'alcoolémie, les cambrioleurs de leur échantillon agissaient de manière irrationnelle. En outre, ils devenaient incapables de planifier correctement le cambriolage.

Les psychotropes ont aussi un effet par rapport à la commission du cambriolage en soi. Une étude⁴⁵⁷ indique que l'alcool aiderait les cambrioleurs à gérer le stress d'une éventuelle confrontation avec les occupants. La peur serait moins grande car ils prendraient moins en compte les coûts liés à un face à face. Cromwell et *al*⁴⁵⁸ nous

⁴⁵²Zajonc, R.B., Social facilitation ; Zajonc, R.B., Feeling and thinking : preferences need no inferences
Cités in Ibidem

⁴⁵³Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., Breaking..., op. cite.

⁴⁵⁴ Ibidem

⁴⁵⁵ Ibidem

⁴⁵⁶ Kang, M. et Lee, J.L. op. cite.

⁴⁵⁷Felson, R. et Staff, J., op. cite.

⁴⁵⁸Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., Breaking..., op. cite.

rapportent des résultats similaires et nous signalent que vingt-huit des cambrioleurs qu'ils ont interrogés affirment prendre, chaque fois que c'est possible, des psychotropes avant de commettre une effraction dans une habitation. Le but étant de faciliter le cambriolage en diminuant le stress. Plus de la moitié des cambrioleurs interrogés par ces chercheurs avouent boire de l'alcool ou fumer de la marijuana avant de procéder à leurs vols dans le but de diminuer la peur. Selon ces cambrioleurs, sans un psychotrope dépresseur du système nerveux, ils auraient alors tendance à prêter trop d'attention aux indices liés aux risques. Ils se considèrent aussi comme étant de meilleurs cambrioleurs lorsqu'ils ont pris des doses modérées de psychotropes. Les cambrioleurs interrogés par Kang et Lee⁴⁵⁹ affirment eux aussi que l'alcool leur permet de diminuer la peur liée aux cambriolages. Les résultats indiquent même que dix-neuf pourcents de leur échantillon se préparent à un cambriolage en buvant de l'alcool. Il faut toutefois noter que certains cambrioleurs se considèrent comme plus efficaces lorsqu'ils ont pris de la cocaïne, ce qui va à l'encontre des études sur l'éveil émotionnel⁴⁶⁰.

Avant de clore ce chapitre, il est nécessaire de voir succinctement un phénomène qui pourrait influencer la pratique criminelle. Il s'agit du « state dependent learning »⁴⁶¹ qui pourrait se traduire par l'apprentissage dépendant d'un état. De manière simplifiée, cela signifie « qu'il est plus facile de se souvenir d'un comportement appris sous l'influence d'une drogue lorsque l'on est sous l'influence de la même drogue »⁴⁶². Par contre, lorsqu'il y a discordance d'état entre l'apprentissage et l'utilisation de l'apprentissage, il est alors plus dur de se rappeler le comportement appris. Selon Lowe⁴⁶³, ce phénomène a été prouvé chez l'homme pour l'alcool, les amphétamines, la nicotine et même la marijuana. Cela pourrait vouloir dire que certains cambrioleurs vont apprendre certains comportements qui seront dépendants de la drogue qu'ils consomment durant leurs infractions⁴⁶⁴. Ces comportements ne seraient alors pas disponibles lorsqu'ils sont dans un état différent. Par exemple, même si l'utilisation de psychotropes dépresseurs du système nerveux est, comme nous l'avons vu, à même d'améliorer le processus de décision, il est possible qu'un cambrioleur cocaïnomane n'en tire aucun profit. En effet,

⁴⁵⁹ Kang, M. et Lee, J.L. op. cite.

⁴⁶⁰ Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., *Breaking...*, op. cite.

⁴⁶¹ Ibidem

⁴⁶² Citation Ibidem PP 61

⁴⁶³ Lowe, G., *State-dependant learning effects with a combination of alcohol and nicotine*, Cité Ibidem

⁴⁶⁴ Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., *Breaking...*, op. cite.

il aurait un accès plus difficile aux compétences développées sous l'influence d'un psychotrope stimulant le système nerveux⁴⁶⁵.

⁴⁶⁵Ibidem

4 CROYANCES ET PERCEPTIONS QUANT AUX RISQUES

4.1 Croyances d'être appréhendé par la police

Le cambriolage est un acte formellement interdit par le code pénal belge. De ce fait, la personne commettant ce genre d'acte risque à tout moment de se faire arrêter par la police et d'être condamné⁴⁶⁶. Il est alors nécessaire pour les cambrioleurs de gérer l'anxiété générée par cet état de fait⁴⁶⁷. Mais comment font-ils ? En fait, lorsqu'ils procèdent à leurs cambriolages, les délinquants s'engagent consciemment dans des opérations mentales visant à gérer cette anxiété afin que cette dernière ne vienne pas altérer leurs capacités⁴⁶⁸. Nous allons donc nous intéresser maintenant à ce sujet. Malheureusement, très peu d'études semblent s'être emparées de la question.

Selon une étude⁴⁶⁹, quarante-huit pourcents des cambrioleurs gardent en tête la possibilité de se faire prendre pendant la commission des faits. Cette même étude rajoute que cinquante-trois pourcents y pensent juste après le début du cambriolage.

Une des études les plus intéressantes sur le sujet a été menée par Bennett et Wright en 1984⁴⁷⁰. Ils ont demandé aux cambrioleurs de leur échantillon comment ils percevaient les chances de se faire appréhender lors de leurs derniers cambriolages⁴⁷¹. La majorité a juste répondu qu'elle n'y pensait pas. Trente-sept pourcents ont, quant à eux, affirmé qu'il n'y avait aucun risque qu'ils se fassent prendre. Pour finir, treize pourcents des cambrioleurs ont répondu qu'il y avait des chances qu'ils se fassent un jour attraper.

Attardons-nous un moment sur les réponses données par ces cambrioleurs. Le premier groupe affirme donc qu'il n'y pense pas. Ce groupe a offert deux types d'explications⁴⁷². La première explication est que le délinquant est bien conscient des risques qu'il encourt mais qu'il préfère ne pas y penser. A noter que les cambrioleurs affirmant cela sont au courant qu'ils se voilent la face. Certains ont avoué que sans cela, ils auraient été incapables commettre des cambriolages. D'autres affirment qu'y penser durant la commission du vol les déconcentre et que c'est à ce moment-là que les erreurs se produisent. La seconde explication donnée par ces cambrioleurs est que durant un

⁴⁶⁶ Wright, R.T. et Decker, S., op. cite.

⁴⁶⁷ Ibidem

⁴⁶⁸ Ibidem

⁴⁶⁹ Blevins, K., Kuhns, J. et Lee, S., op. cite.

⁴⁷⁰ Bennett, T. et Wright, R., op. cite.

⁴⁷¹ Ibidem

⁴⁷² Ibidem

cambrilage, ils pensent à autres choses que les probabilités d'être découverts. Par exemple, certains disent que commettre un vol dans une habitation prend déjà toutes leurs ressources attentionnelles. D'autres, par contre, affirment se focaliser sur les gains potentiels.

Dix ans plus tard, Wright s'est ré-intéressé à la question mais cette fois-ci en compagnie de Decker. Les résultats indiquent que soixante-sept⁴⁷³ des cent-et-un cambrioleurs interrogés préfèrent ne pas penser à la possibilité de se faire prendre. La proportion est donc légèrement supérieure dans cette étude que dans la précédente. De nombreuses raisons ont été évoquées par les cambrioleurs justifiant leurs positions. Les auteurs nous rapportent que certains cambrioleurs trouvent que ne pas penser à cela est facile. La plupart doivent cependant entreprendre un travail sur eux-mêmes afin de diminuer cette crainte. Parmi ces soixante-sept cambrioleurs, plusieurs avouent consommer de l'alcool ou de la drogue dans le but d'atténuer leurs peurs. Ce n'est pas la seule étude pointant cela. En effet, Kang et Lee⁴⁷⁴ ont trouvé que l'alcool fournissait le courage nécessaire à la commission de l'infraction et la suppression des peurs liées aux conséquences. Dans cette étude, dix-neuf pourcents des cambrioleurs interrogés ont avoué boire de l'alcool afin de diminuer leurs craintes à propos des conséquences potentielles. Une autre technique rapportée par les cambrioleurs interrogés par Wright et Decker est de ne pas y penser car cela permet de diminuer son anxiété⁴⁷⁵. Selon ces derniers, l'anxiété générée peut diminuer les capacités attentionnelles et ainsi augmenter la probabilité de commettre une erreur. Mais certains cambrioleurs évoquent même que penser à cela provoquent chez eux de profondes angoisses⁴⁷⁶. Ils affirment alors que la meilleure manière de lutter contre cela est de ne tout simplement pas penser aux risques et de se concentrer sur les gains potentiels. Il faut souligner que parmi ce premier groupe, certains étaient superstitieux⁴⁷⁷. Selon eux, le fait même de penser à la possibilité de se faire attraper peut faire que cette crainte se réalise. Les auteurs rapportent même que, parmi ces cambrioleurs superstitieux, certains avaient de grandes réticences à évoquer le sujet car ils pensaient que cela allait mettre en péril leurs futures infractions.

⁴⁷³ Wright, R.T. et Decker, S., op. cite.

⁴⁷⁴ Kang, M. et Lee, J.L., op. cite.

⁴⁷⁵ Wright, R.T. et Decker, S., op. cite.

⁴⁷⁶ Ibidem

⁴⁷⁷ Ibidem

Le tiers restant avoue qu'il lui arrive de penser à la possibilité de se faire prendre lors d'un cambriolage⁴⁷⁸. Malgré qu'ils pensent à cela, ils procèdent quand même à des cambriolages. L'hypothèse la plus probable serait que ces cambrioleurs arrivent à surpasser leurs craintes par la perspective des gains espérés⁴⁷⁹. En outre, le fait de considérer les risques comme étant très faibles les aide à maintenir cette manière de penser. Cependant, tous les cambrioleurs ne fonctionnent pas de cette manière. Certains avancent plutôt que la conscience même de ces risques leur permet de se concentrer et d'être alors plus prudents. Pour finir, certains cambrioleurs sont conscients des risques mais adoptent une attitude fataliste pensant que cela est en dehors de leur contrôle⁴⁸⁰. Les auteurs⁴⁸¹ de cette seconde expérience concluent que, de manière générale, les cambrioleurs sont au courant des risques mais que la plupart ne préfère pas y penser. Ils rajoutent que ceux qui y pensent quand même vont avoir tendance à considérer que le jeu en vaut la chandelle. La prise en compte des gains potentiels leur permet de contrebalancer les idées négatives générées.

Au final, ces deux études sur la question dressent une image du cambrioleur conscient des risques mais qui étouffe activement ses craintes en préférant ne pas y penser. Evidemment, tous les cambrioleurs ne correspondent pas à cela. Certains parviennent à gérer leur stress car, selon eux, le jeu en vaut la chandelle.

Maguire et Bennet⁴⁸² nous relayent une image un peu différente. Selon eux, les cambrioleurs pensent que, globalement, les cambriolages sont faciles. Pensant cela, ils se sentent suffisamment en sécurité pour ne pas prendre le temps nécessaire à sélectionner la maison la plus sûre. De même, ils ne respectent pas forcément les règles qu'ils se sont édictés concernant la prise de risque. Pis, les cambrioleurs ont tendance, après avoir réussi plusieurs cambriolages d'affilé, à avoir trop confiance en eux et à croire qu'ils ne seront jamais attrapés. On peut considérer que ce dernier point rejoint les deux premières études. Le fait de penser qu'ils ne seront jamais attrapés peut éventuellement signifier qu'ils préfèrent ne pas penser aux risques.

⁴⁷⁸Ibidem

⁴⁷⁹Shover, N., Burglary, Cité in Ibidem

⁴⁸⁰Wright, R.T. et Decker, S., op. cite.

⁴⁸¹Ibidem

⁴⁸²Maguire, M. et Bennet, T., op. cite.

4.2 Les racines de ces croyances

Après avoir investigué les croyances des cambrioleurs concernant les probabilités qu'ils se fassent arrêter, Bennett et Wright⁴⁸³ se sont demandé ce qui fondait ces croyances. Pour ce faire, ils ont interrogé cinquante-et-un cambrioleurs mais seuls trente-huit d'entre eux ont été capables de répondre à cette interrogation. Vingt-neuf pourcents de ces cambrioleurs ont avoué qu'ils basaient leurs croyances soit sur la confiance soit sur la non confiance en leurs propres compétences. Ces résultats ne concordent pas bien avec ce que les cambrioleurs interrogés par Wright et Decker en 1994⁴⁸⁴ ont dit. Selon ces délinquants, qu'importe le niveau de compétence qu'un cambrioleur peut avoir, ils risquent tous de se faire prendre et condamner. Vingt-six pourcents déclarent que leurs croyances proviennent de leurs expériences passées. Vingt-quatre pourcents déclarent qu'ils ont une intuition par rapport à cela. Dix-huit pourcents affirment quant à eux que le risque de se faire arrêter dépend du facteur chance. Pour finir, un des cambrioleurs affirme évaluer les risques en se basant sur le nombre de personnes qu'il connaît qui se sont fait arrêter.

Ces résultats semblent indiquer deux choses. D'une part, les cambrioleurs fondent leurs croyances sur leurs expériences ainsi que sur celles des autres⁴⁸⁵. D'autre part, cela indique qu'ils n'utilisent pas de sources indirectes telles les informations données dans les média pour former leurs opinions.⁴⁸⁶

4.3 Expériences passées

Il est possible que cette croyance se crée en partie sur base de leurs expériences passées. En d'autres termes, il se peut qu'elles proviennent en partie de la manière dont ils ont été attrapés⁴⁸⁷. Seule l'étude de Bennett et Wright de 1984 s'est intéressée à la question. Pour récolter ces informations, ils ont interrogé cent-vingt-huit cambrioleurs. Il apparait que la majorité se soit fait attraper après le cambriolage⁴⁸⁸. Si on leur demande comment est-ce que l'on est remonté jusqu'à eux, la réponse la plus courante était qu'un de leurs associés a dû les balancer et concernait un tiers des cambrioleurs de cette catégorie. Quinze pourcents pensent avoir dû laisser des indices tels que des

⁴⁸³ Bennett, T. et Wright, op. cite.

⁴⁸⁴ Wright, R.T., et Decker, S., op. cite.

⁴⁸⁵ Bennett, T. et Wright, R., op. cite. ; Maguire, M., et Bennet, T., op. cite.

⁴⁸⁶ Bennett, T. et Wright, R., op. cite.

⁴⁸⁷ Ibidem

⁴⁸⁸ Ibidem

empreintes sur la scène de crime. Pour certains, cette explication est la seule possible à leurs yeux. Huit pourcents pensent qu'ils ont été arrêtés par la police car ces derniers les avaient déjà dans le collimateur. Pour finir, quelques cambrioleurs pensent que c'est le témoin qui a fourni des informations d'identification cruciales à la police

Le second groupe⁴⁸⁹ est composé de vingt-huit personnes. Ici, les cambrioleurs se sont faits prendre dans la maison ou non loin. Quatorze de ces cambrioleurs ne savent pas comment la police a été mise au courant. Sept pensent qu'une personne autre que les occupants les a vus et a appelé la police. Cinq pensent qu'une alarme silencieuse reliée à la police s'est déclenchée. Pour finir, un des cambrioleurs pense qu'un des occupants de la maison a appelé la police.

⁴⁸⁹Ibidem

5 PARTIE EMPIRIQUE

5.1 Méthodologie

Dans le cadre de ce mémoire, il m'a été donné l'occasion de rentrer en contact avec des détenus afin de mener des entretiens avec eux. Ces derniers proviennent de cinq prisons différentes de Wallonie. Trois cambrioleurs proviennent de la prison de Mons, deux de la prison de Jamioulx, un seul de la prison de Nivelles, deux de Namur et quatre d'Ittre. Cela nous donne un total de douze détenus interviewés.

Afin de définir l'échantillon, le SPF Justice a fourni une liste de détenus condamnés sur base de l'article 476 du code pénal. Ensuite, grâce à cette liste, il a été possible de définir prison par prison à quels détenus il allait être proposé de participer à l'étude. La sélection à la prison de Mons s'est faite en partenariat avec le service du greffe de la prison. Les détenus ont été sélectionnés à partir de la liste fournie par le SPF justice et des fiches d'écrou. Concernant la prison de Jamioulx et de Namur, la sélection s'est aussi basée sur la liste fournie par le SPF justice et les fiches d'écrous. Cependant, la constitution ne s'est plus faite en partenariat avec le service du greffe mais avec la direction. La direction de la prison de Nivelles a pris le parti de prendre contact avec les détenus via le service psycho-sociale. La prison d'Ittre a quant à elle procédé à la sélection de manière interne. J'ignore donc comment les prisonniers ont été sélectionnés.

Aux détenus sélectionnés était envoyé un document expliquant succinctement le but de l'étude. A ce document était joint un talon réponse qui leur permettait de dire si oui ou non ils acceptaient volontairement de passer un entretien. Ces derniers se sont tous déroulés en parloir avocat sans surveillance des gardiens. La confidentialité était donc assurée. Tous les entretiens ont été enregistrés avec l'accord écrit des participants. Avant que l'enregistrement ne commence, un formulaire de consentement leur était donné. Ce formulaire rappelait notamment les principes de confidentialité ainsi que la possibilité d'arrêter l'entretien à tout moment. Ensuite, une liste de faux noms était donnée et ils avaient le droit de choisir le nom sous lequel ils apparaîtraient dans le mémoire assurant ainsi encore une fois la confidentialité. Cette confidentialité permet d'une part de garantir l'absence de conséquences que ce soit pénales ou pénitentiaires

pour le détenu. D'autre part, cela permet de créer un lien de confiance avec le détenu et d'obtenir ainsi des informations plus valides.

Le premier entretien mené peut être considéré comme directif. Cependant, au vu du déroulement, les entretiens suivants furent beaucoup plus semi-directifs. En pratique, le questionnaire est toujours utilisé mais l'ordre des questions pouvait changer et certains sujets évoqués par le cambrioleur étaient incorporés dans l'entretien.

Pour finir, le questionnaire est une adaptation de celui utilisé en 2001 par Macintyre dans son étude « Burglar decision-making », *School of criminology and criminal justice*, Griffith University. Certaines questions ont été supprimées car n'étant pas en rapport avec mon mémoire et celles retenues ont été traduites de l'anglais vers le français.

5.2 Résultats des entretiens

5.2.1 Les heures

Durant ces entretiens, il leur a été demandé quand est-ce qu'ils procédaient à leurs cambriolages. La grande majorité des détenus interrogés, soit neuf cambrioleurs, ont affirmé procéder à leurs cambriolages la nuit. Parmi ces neuf cambrioleurs, six ont spécifié que leur attrait pour la nuit provenait du fait que les habitants sont pour la plupart endormis :

« Donc pour moi, les meilleures heures pour le cambriolage c'est entre minuit et trois heures du matin. Entre minuit et trois heures du matin parce qu'à minuit, la personne commence à dormir, à une heure du matin il est plongé dans un sommeil complet »
Bilal

Les trois autres cambrioleurs procédant à des cambriolages la nuit ont quant à eux des raisonnements plus particuliers. Le premier cambrioleur nous rapporte préférer la nuit car moins de gens sont présents. Le second quant à lui nous rapporte qu'il préfère opérer entre dix heures et minuit les Vendredi et Samedi soir. Il souligne que la plupart des gens veulent profiter de leurs week-ends et sont donc hors de leur maison ces jours-là. Le dernier cambrioleur procède quant à lui aux cambriolages aussi bien la nuit que la journée. Mais ce n'est pas le seul. Trois autres cambrioleurs font de même. Un de ces

trois détenus nous rapporte un fait très intéressant. Selon lui, un très bon moment pour venir voler une voiture dans une habitation est de venir vers dix-sept heure :

« Les gens sont rentrés du travail, fatigués. Ils mettent les enfants à table, devoirs (...) En général, quand on revient de l'école, on jette son sac. On dépose ça à l'entrée de la porte. Il y a une petite assiette où on met la clef du véhicule. Et très souvent, vous rentrez même derrière eux, tout de suite, deux minutes après qu'ils soient rentrés. Ils ne vous voient pas et vous prenez sans même les avoir touchés » Aymeric.

Pour finir, seul deux cambrioleurs affirment ne procéder à des cambriolages que la journée :

« Tu te réveilles, huit heure. Tu prends ta voiture, tu fais cinquante kilomètres, soixante kilomètres. Tu te gares. Tu arrives juste vers neuf heure/neuf heure quarante-cinq. Dix heure comme ça plus ou moins. Il y a un moment où les gens vont acheter à manger, ils vont acheter du pain. Les personnes, elles ne sont plus à la maison. Tu regardes. Tu regardes toute la famille, comment elle ferme la porte à clef. Quand elle ferme la porte à clef, c'est bingo » Tom.

Les discussions menées durant les entretiens concernant les heures de leurs cambriolages semblent démontrer une chose très intéressante. Les cambrioleurs sont au courant que les gens suivent certaines routines et que ces dernières constituent des faiblesses à exploiter. En effet, les cambrioleurs travaillant de jour soulignent que les gens partent au travail et que les enfants sont à l'école. La maison est donc laissée sans surveillance :

« Il n'y a pas vraiment d'heure. En tout cas, en général, c'est le matin quoi. Quand les gens ils vont à l'école, ou les parents vont travailler »

Les cambrioleurs travaillant la nuit exploitent aussi ces routines. Ils savent que la plupart des gens travaillent selon des horaires de bureau et que, par conséquent, s'ils viennent à une certaine heure, les occupants seront en train de dormir :

« Entre minuit et quatre heure au matin. C'est les heures où les gens ils s'endorment ou on sait bien que des fois ils vont travailler. Donc ils s'endorment tôt. Pour nous c'est plus facile » Basile.

5.2.2 La distance

Seuls deux cambrioleurs ont avoué procéder à des cambriolages à pied. Le reste soit dix des douze personnes interrogées, procèdent à leurs cambriolages en voiture. Cependant, il faut noter qu'un des cambrioleurs procédant à pied s'est acheté une voiture grâce à l'argent issu de ces cambriolages. Au final, onze cambrioleurs affirment donc être motorisés.

Le véhicule le plus couramment utilisé est la voiture. Mais deux cambrioleurs travaillant en groupe ont affirmé aussi y aller en moto tandis que leur(s) complice(s) étai(en)t en voiture ou en camionnette. Selon un des cambrioleurs, l'intérêt de la moto est de constituer une diversion pour la police. Selon ce cambrioleur, s'il repère des policiers, il va alors faire des zigzagues devant eux afin qu'ils le pourchassent et ainsi détourner l'attention de la camionnette rempli d'objets volés. Pour en revenir à la distance en soi, il faut noter qu'elle est très variable parmi les cambrioleurs ayant un véhicule.

Les deux cambrioleurs ayant procédé à des vols à pieds nous donnent quelques informations intéressantes. Le premier affirme procéder à ses cambriolages à au moins un kilomètre à vol d'oiseau. Le second a quant à lui une autre technique. Il nous rapporte prendre le métro et ensuite trouver ses cibles le long du chemin du retour. Toutefois, il avoue que les cambriolages effectués ainsi lui ont permis par la suite de s'acheter une voiture.

Six cambrioleurs ont pointé qu'ils étaient prêts à parcourir de très longues distances pour trouver une cible. Par exemple, un cambrioleur affirme s'être déjà éloigné à plus de quatre-vingts kilomètres de chez lui. Un autre soutient que bien qu'il ait déjà fait des cambriolages à un kilomètre de chez lui, il est prêt à se déplacer jusqu'à trente kilomètres. Un autre détenu nous rapporte :

« Ca peut être à vingt kilomètres, à trente kilomètres, à cinquante kilomètres, à soixante kilomètres. C'est chez les flamands » Mehdi.

Trois autres cambrioleurs ont spécifié quant à eux qu'ils préféreraient éviter de voler à tout prix dans leur commune :

« Le minimum, quatre/cinq kilomètres. Une autre commune quoi ! » Alban.

Parmi toutes les personnes interrogées, quatre affirment avoir déjà cambriolé leurs voisins. Cependant, parmi eux, trois soutiennent que de manière générale, ils préfèrent

éviter cela. Un de ces cambrioleurs, bien qu'il ait déjà cambriolé un garage voisin, nous rapporte que :

« Je ne vais pas attaquer mon voisin, ça n'a pas de sens ». Aymeric.

Deux autres cambrioleurs rapportent eux aussi qu'il ne faut pas procéder à des vols dans une habitation près de chez soi.

Seuls deux détenus ont mentionné explicitement pourquoi ils ne voleraient pas dans des maisons proches de leur propre adresse. Le premier nous rapporte :

« J'essaie de ne pas toucher tout ce qui est proche. Déjà, rien que le fait que quelqu'un vous voit qui vous connaît (...). Donc t'imagines un peu voler dans le coin de chez toi ? C'est pas terrible » Aymeric.

Le second tient des propos très intéressants :

« En général, les gens qui font des cambriolages c'est justement ça, c'est de partir euh comment on appelle ça...à l'aventure, de ne pas savoir où tu vas atterrir et d'arriver dans un endroit où tout est beau tout est mignon et ça donne envie de rentrer dans cette maison » Bilal.

Pourquoi ces propos sont-ils intéressants ? Car ils viennent se mettre en porte-à-faux par rapport à ce que soutient le concept de carte cognitive. Pour rappel, ce concept avance que les cambrioleurs vont privilégier les zones qu'ils connaissent bien car l'inconnu augmente les risques.

5.2.3 Opportunisme ?

Durant les entretiens, il a aussi été demandé aux détenus s'ils se considéraient comme opportunistes ou plutôt comme planificateurs. La moitié des personnes interrogées, soit six cambrioleurs ont affirmé être plutôt planificateurs. Un de ces cambrioleurs nous explique sa manière de procéder :

« Je regarde à quelle heure ils s'en vont travailler, à quelle heure ils reviennent. (...) Je regarde pendant quinze jours ce qu'ils font les gens. Et quand je suis sûr qu'il n'y a personne à la maison, j'agis » Basile.

Mais se déclarer planificateur n'implique pas qu'ils ne puissent profiter d'une opportunité qui s'offrirait à eux :

« Je suis quelqu'un qui peut agir sur le moment. Et qui peut planifier aussi »
Luc.

De ces six cambrioleurs, deux spécifient explicitement qu'il leur arrive d'agir sur des coups de tête. Un troisième nous le dit aussi mais de manière implicite. En effet, il souligne planifier pour nonante pourcents de ses cambriolages. On peut donc supposer que les 10 pourcents restant sont donc non planifiés. Toutefois, un des cambrioleurs « uniquement planificateurs » nous dit que :

« Et même si vous élaborez un plan, c'est de l'impro. Il y a beaucoup d'improvisation. Il y a des situations que tu t'attendais pas » Aymeric.

Six Cambrioleurs ont quant à eux spécifié qu'ils étaient plutôt opportunistes :

« En fait, quand je voyais qu'il y avait une ouverture, d'abord je rentrais dans la maison » Karim.

« Quand je voyais une maison où je pensais qu'il pouvait y avoir quelque chose de bien, ba oui j'y allais direct quoi. Planifier non ! Je calculais rien quoi » Simon

Pour finir, un des cambrioleurs nous rapporte ceci :

« Dans les derniers cambriolages que j'ai commis, c'était plutôt opportuniste parce que planifier comme j'ai dit, il faut souvent une aide extérieur. Une information (...) » Bilal.

Cette dernière citation montre que les cambrioleurs utilisent des informations données par une tierce personne pour la sélection d'une cible voire de la planification. Voyons voir ce qu'en disent les cambrioleurs interrogés dans le cadre de ce mémoire.

5.2.4 Informations

Les cambriolages basés sur des tuyaux ou des informations ne faisaient pas partie du questionnaire de départ. Cependant, au fil des interviews, ce sujet revenait sans cesse et était introduit par les cambrioleurs eux-mêmes.

Neuf cambrioleurs sur les douze interrogés ont affirmé utiliser des informations pour choisir leurs cibles. Parmi ces neuf cambrioleurs, six affirment recevoir des informations de la part d'un ami ou d'une connaissance. Un des cambrioleurs a mentionné lors de l'entretien qu'une de ses amies travaillant pour un supermarché lui avait transmis une information cruciale :

« La dame du magasin, une amie à moi qui travaille-là qui m'a dit : bon écoute, tel jour le coffre du magasin sera ouvert jusqu'à telle heure et il ne reste qu'une seule personne » Mehdi.

Un des cambrioleurs spécifie que certains de ses amis étaient carreleurs ou plombiers. Ces boulots permettent aux professionnels de rentrer à l'intérieur de l'habitation. Il nous affirme alors que lui et ses amis se réunissaient dans un café afin d'échanger les informations ainsi récoltées. Deux cambrioleurs nous relatent que ce sont des connaissances de leur milieu qui, connaissant ce qu'ils faisaient, venaient les trouver avec une information.

Trois cambrioleurs affirment avoir déjà reçu des informations de la part de l'entourage de la victime. Deux de ces trois-là affirment que de temps en temps c'est la famille elle-même qui donne l'information. Ils citent notamment la femme de la victime, le fils ou encore le beau-frère. Deux de ces trois cambrioleurs affirment aussi que les informations proviennent parfois de la victime elle-même dans le but de procéder à une fraude à l'assurance :

« La plupart de ces cas, ce sont les personnes elles-mêmes qui vendent leurs tuyaux » Bilal.

Les propos tenus lors de trois entretiens laissent supposer que ce qui motive ces personnes à donner des informations est qu'ils reçoivent une part des gains du cambriolage :

« Ce que l'on gagne en argent vendu, ils ont leur part » Basile.

Le second cambrioleur affirmant cela nous rapporte que les informations proviennent de la personne achetant ses objets volés :

« Puis un jour, il voit que ça se passe bien et il te dit : dis, si j'ai une info pour toi, tu serais à même de l'exécuter ? De faire ça et ça, ça t'intéresse ? Mais il faudrait autant de pourcents » Aymeric.

Pour conclure, utiliser des tuyaux serait, selon un des cambrioleurs, la marque de fabrique des cambrioleurs professionnels :

« Le professionnel, il ne va jamais aller au hasard. Il va toujours aller sur une cible qu'on lui a donnée ou un tuyau, quelqu'un qui vend sa propre mèche en disant : viens chez moi, il y a autant d'or. On va déclarer à l'assurance, on payera, je prendrai la moitié de l'argent, je partagerai avec toi (...) » Bilal.

5.2.5 Les concepts liés au risque

5.2.5.1 Couvertures

Durant les interviews, sept des douze cambrioleurs m'ont parlé de la présence d'arbres et d'arbustes en des termes très positifs. Pour la plupart, ces arbres et arbustes constituent un système de couverture assez intéressant :

« C'est un jeu d'enfant. Tout est couvert, personne ne vous voit » Alain.

« C'est plus facile à te cacher (...) si tu dois partir. Ou soit si tu dois observer » Mehdi.

« Ça c'est, ça c'est bon. (...) Parce qu'il y a possibilité de se cacher s'il y a quelqu'un qui passe dans la rue ou une voiture ou un voisin qui a la lumière chez lui qui peut vite regarder ce qu'il se passe chez le voisin ou quoi » Karim.

Un des cambrioleurs ayant affirmé pouvoir utiliser ces arbustes pour se cacher a pointé deux autres conséquences positives. Selon lui, ces arbustes peuvent permettre de prendre de la hauteur afin d'observer la cible. Mais ce n'est pas tout. Le vent jouant dans les feuilles produit du bruit couvrant ceux produits par le cambrioleur :

« Parce que le vent, la pluie, le vent qui tape permettent aux cambrioleurs de faire certains bruits qu'ils ne peuvent pas faire s'il n'y a pas ce frissonnement. Je me souviens qu'un arbre nous avait permis de démonter carrément l'arrière d'une banque alors qu'il y avait les habitants qui dormaient juste sur la fenêtre du dessus » Aymeric.

Deux autres cambrioleurs n'ont quant à eux jamais fait attention à la présence d'arbres ou d'arbustes pour se cacher.

Selon la littérature, les clôtures ont été parfois considérées par les cambrioleurs comme offrant un bon système de couverture. Voyons voir ce qu'en disent les cambrioleurs interrogés dans cette étude. Seul un des cambrioleurs a soutenu cela :

« Parce que si ça vous isole du cambrioleur, ça vous isole de la personne qui peut vous aider, du voisinage, et même du policier qui passe tout simplement. (...)La route est ici, il ne sait pas vous voir. Alors que moi je suis dans votre domaine » Aymeric.

Par contre la majorité, soit huit détenus, affirment ne pas prendre en compte ce facteur. Nous avons par exemple ce cambrioleur qui, face à une clôture ou à un mur nous dit :

« Il est préférable de passer à l'aise hein. Maintenant, s'il y a un mur, il y a un mur. Et le mur, on le passe quoi » Luc.

« Mais barrières, clôtures, Ça change rien. Ça change rien parce que c'est vite escaladable » Bilal.

Un de ces cambrioleurs avance que le problème avec une clôture est que, parfois, cela signifie qu'un chien garde les lieux. Deux de ces cinq cambrioleurs évoquent par contre que la présence de barbelé est problématique sur une clôture. Un de ces deux cambrioleurs conclue que de toute manière, une barrière ne pose pas de problème même si tu dois transporter quelque chose de lourd. Il suffit de mettre au sol la barrière avec une voiture ou encore de la couper.

Pour finir, deux cambrioleurs avouent ne pas cambrioler les maisons dotées de barrières leurs barrant l'accès. Le premier ne cambriole pas les maisons comportant des clôtures car il avoue préférer la facilité. Quant au second :

« Je ne la cambriolerais pas. Parce que si jamais j'ai un coffre à porter ou quoi, je ne saurai pas le soulever ou le prendre à part si je suis à plusieurs, là oui. Si je suis tout seul avec une clôture, non » Alain.

A noter que l'un de ces deux cambrioleurs évoque aussi la présence de barbelé comme particulièrement problématique.

5.2.5.2 Présence de gens

Il a été demandé aux cambrioleurs ce qu'ils pensaient de la présence des voisins durant le cambriolage. Mais il a aussi été demandé ce qu'ils pensaient de la présence d'enfants dans la rue et que la rue soit fréquentée.

Premièrement, penchons-nous sur la présence des voisins. Les réponses peuvent être divisées en trois groupes différents. Le premier groupe est constitué de six cambrioleurs et avoue que la présence des voisins les dérange. La principale menace que constituent les voisins est qu'ils appellent la police :

« Si je suis en train de cambrioler la maison et que tu me vois par la fenêtre, tu vas prendre le téléphone : il y a des voleurs dans la maison. Et la police, elle m'attend devant » Tom.

« Ba si je suis remarqué par les voisins, je vais nier quoi, je vais partir » Alban.

Un des six cambrioleurs rajoute que pour bien faire, la maison la plus proche doit être éloignée de plusieurs mètres de la cible :

« Trente-quarante mètres. Et je les ferais pas. Parce que déjà, pour ouvrir la porte, ça fait du bruit mais ça dépend lesquelles. Et il y a le risque d'alerter le voisinage et d'appeler la police » Alain.

Cela montre que ces cambrioleurs pensent que les voisins se soutiennent entre eux. En outre, un des cambrioleurs le dit lui-même :

« C'est plus gênant. Gênant parce que les voisins font toujours attention à leurs voisins. C'est l'œil : Oh, je me demande comment va l'autre, j'ai vu que ça bougeait chez lui, j'ai vu que la lumière était chez lui » Bilal.

Cependant, tous les cambrioleurs ne pensent pas comme ça. Deux cambrioleurs affirment que les voisins ne font pas attention les uns les autres. Par conséquent, ils ne s'en soucient pas :

« Non, ici en Belgique, il n'y a personne qui surveille son voisin » David.

Trois autres cambrioleurs avouent aussi ne pas se soucier que les voisins soient présents ou non. L'un d'eux nous dit que comme il ne procède à ses cambriolages que la nuit, les voisins sont tous en train de dormir et ne constituent pas un problème. Le second cambrioleur quant à lui considère qu'il n'aura qu'à attendre que les voisins s'endorment. Il n'a donc pas à s'en soucier. Un autre cambrioleur nous dit qu'il suffit d'être discret. Il rajoute :

« Ça ne me dérange pas, parce que mon but c'est de gagner de l'argent » Luc.

Pour ce dernier, les risques étaient souvent éclipsés par l'idée qu'il se faisait des gains potentiels.

Penchons-nous maintenant sur la présence d'enfants dans la rue. Pour rappel, la littérature nous dit que de temps en temps, les enfants étaient considérés comme une menace car ils ont tendance à être très curieux et à remarquer les événements inhabituels. Seuls trois cambrioleurs tiennent des propos pouvant être compris dans ce sens. L'un d'eux considère que l'enfant remarquera le cambriolage en cours. Il rajoute tout de même que l'enfant ne comprendra pas ce qu'il se passe. Un autre cambrioleur nous dit ceci :

« L'enfant ne remarque pas tout de suite les petits détails comme ça. Si, on va dire, l'enfant est habitué du quartier, il connaît qui habite dans la maison, il connaît tout le voisinage, c'est possible qu'il intervienne en disant à son père ou à sa mère : ba voilà, je viens de voir un truc qui est bizarre » Bilal.

Il est intéressant de noter que cinq cambrioleurs ont affirmé que procéder à un cambriolage devant des enfants n'était pas bien car ils donnaient alors un mauvais exemple :

« J'attends qu'ils soient partis (...) j'ai pas envie que les petits jeunes connaissent ça, surtout les ados de maintenant. J'en ai un, ça craint » Mehdi.

« C'est pas sympa de montrer le mauvais exemple aux enfants. Donc euh, allez, un cambrioleur ne peut pas montrer de mauvaises idées aux enfants. Ça ne se fait pas » Simon.

Deux autres cambrioleurs ne soulignent pas cela. Ils préfèrent éviter au maximum de procéder à des cambriolages lorsque des enfants sont présents dans l'habitation car ils ne veulent pas leur faire du mal. Si par contre les enfants ne font que passer dans la rue :

« C'est une maison et il y a des enfants qui passent. Ba oui, on reporte, tout simplement » Aymeric.

Deux cambrioleurs disent ne pas se préoccuper qu'il y ait des enfants. Et pour finir, deux cambrioleurs travaillant de nuit avouent n'avoir jamais été confrontés à la situation et n'ont donc pas d'avis sur la question.

Troisièmement, penchons-nous sur ce que pensent les cambrioleurs à propos d'une rue fréquentée. La question spécifiait que par trafic ils devaient comprendre aussi bien les voitures que les piétons. Cinq cambrioleurs ont affirmé qu'ils n'aimaient pas cambrioler une maison lorsqu'il y avait du trafic. Par conséquent, ils affirment attendre que la rue redevienne calme avant de procéder au vol, voire même reporter au soir :

« Je me souviens bien, on avait tendance à attendre, enfin pour pénétrer dans la maison ou pour pénétrer dans le lieu où on était censé venir, le temps que le trafic se ralentisse... Parce qu'on va dire qu'un trafic n'est jamais constant » Bilal.

« J'attends que ce soit plus calme tout simplement » Karim

L'idée sous-jacente à cela est qu'ils ne veulent pas être vus. Comme le dit un cambrioleur :

« Je regarde, j'observe avant de faire quelque chose. Je ne fais pas comme ça devant tous les gens » Luc.

Un des cambrioleurs interrogés soutient quant à lui qu'il n'irait tout simplement pas cambrioler une maison lorsque la rue est fréquentée. Un autre cambrioleur fait une nette distinction entre le trafic routier et piétonnier. Selon lui, les voitures ne sont pas du tout dangereuses tandis que les piétons eux le sont. Un troisième cambrioleur nous rapporte ne pas se soucier de la fréquentation de la rue car il passe toujours par l'arrière de l'habitation.

Quatre cambrioleurs rapportent qu'une rue fréquentée n'est pas un problème car ils sont capables de se fondre dans la masse. Selon l'un d'eux, le matin, les gens ne font pas

attention aux autres et ne posent donc pas de problème. Un des cambrioleurs affirme même que :

« S'il y a des voisins ou quoi, ben justement le premier truc c'est qu'il faut se faire remarquer. En plus quand vous savez avoir (...) des salopettes du bâtiment et tout, vous faites croire que vous êtes des travailleurs. (...) A la limite, ils peuvent même te prendre pour le serrurier » Jean.

Cependant, un des cambrioleurs soulignent que la possibilité de se fondre dans la masse n'est pas envisageable dans tous les quartiers :

« Par contre, il y a des quartiers bien spécifiques pour ça. Il y a certains quartiers (...) où on a le sentiment...autant nous on connaît bien notre métier, ces gens-là qui habitent connaissent bien aussi leur environnement. Et tout ce qui est étranger à leur environnement, ils le captent directement ». Aymeric.

Un cambrioleur va dans ce sens en affirmant pouvoir se fondre dans le paysage dans un centre-ville mais pas à la campagne.

5.2.5.3 Présence d'alarme(s)

Un des sujets abordés systématiquement durant les entretiens était la présence d'alarme(s). Différents types de réponses en sont sortie. Premièrement, deux cambrioleurs affirment ne pas cambrioler les maisons où une alarme est présente. L'un d'eux nous dit :

« Ba euh, quand il y avait une alarme, ce que je faisais ba tout simplement, je faisais pas la maison quoi. Soit je testais si l'alarme était enclenchée...si je voyais une ouverture, malgré qu'il y ait une alarme, je rentrais et si l'alarme sonnait ba, je partais en courant, je prenais ma voiture et voilà. » Karim.

Une position intermédiaire tenue par six cambrioleurs est d'affirmer que les alarmes peuvent les dissuader mais que, dans certains cas, il est possible de les désactiver. Par exemple, un des cambrioleurs évoque le fait qu'il est capable de neutraliser certaines alarmes mais pas toutes :

« Ba ça dépend du modèle, du type d'alarme, si c'est un modèle à boîtier, sans aucun problème pour y rentrer. Si c'est alarme avec détecteur de mouvement et tout ce qui s'en suit, c'est impossible » Alain.

Un autre cambrioleur rapporte que certaines alarmes envoient du gaz lacrymogène en cas d'intrusion et que d'autres sont connectées soit à un service de garde soit à la police. Quatre cambrioleurs évoquent aussi ces alarmes connectées directement à la police :

« Donc dès que l'on est rentré dans la maison, on n'entend pas que ça sonne. Mais c'est relié directement à la police et voilà, la police en cinq minutes, elle est sur les lieux. Sur ceux-là, j'en ai peur, j'en ai peur quand même » Basile.

Selon un des cambrioleurs, il est préférable que le boîtier soit connecté à une société de surveillance qu'à la police :

« Ba elles sonnent (...) et t'as la sécurité qui vient. Généralement quand c'est un cambriolage, euh, c'est eux qui viennent et la police. Quand c'est eux qui viennent tout seul ça va, tu sais les faire dégager vite fait mais toi aussi tu as intérêt à dégager vite fait. Quand tu as la police qui est là, t'es obligé de jouer avec des armes c'est pas trop, trop mon dada ça. » Mehdi.

Par rapport à ce type de dispositifs, deux cambrioleurs avouent qu'il existe une technique. Selon eux, il suffit que quelqu'un fasse sonner l'alarme plusieurs fois. Alors la police ou le service de garde relié à l'alarme viendront vérifier ce qu'il se passe. S'ils ne découvrent rien, ils repartiront et penseront que l'alarme a une mal fonction. Selon ces cambrioleurs, les personnes ayant fait une ronde ne repasseront plus et la voie est libre.

Trois cambrioleurs évoquent une technique utilisée lorsque la maison est considérée comme étant bien protégée par une ou des alarmes. L'idée est de tout simplement rentrer dans le logis sans se soucier de l'alarme et à faire le cambriolage le plus vite possible. Un des cambrioleurs nous rapporte cela en ces termes :

« Rentrer dans l'habitation, prendre quelque chose et re-sortir. (...) une fois que vous êtes dehors dans une voiture, vous ne craignez plus rien. » Alain.

Un autre cambrioleur évoquant cette technique soutient ne procéder de cette manière que s'il a en sa possession un tuyau fiable affirmant que la cible vaut le coup. Il nous affirme alors :

« Par contre, si tu me dis qu'il y a un million d'euro dedans, ok, là il y en a dix ou quinze (*d'alarmes*), ça changera rien du tout. Ma détermination sera la même chose.

Je rentre, je sors. Et le but de rentrer/sortir c'est justement de faire les choses beaucoup plus rapidement que quand tu vas faire un cambriolage où t'as le temps de fouiller, de chercher tu vois ? Si là, je pense que voilà j'ai eu une chance sur mille de réussite, qu'il y ait dix alarmes, quinze alarmes... Je la prendrai. » Bilal.

Durant les interviews, les cambrioleurs ont expliqué comment neutraliser une alarme non connectée la police. Un cambrioleur nous rapporte qu'il est possible de neutraliser une alarme en coupant le fil électrique relié à l'alarme tandis qu'un autre évoque plutôt la possibilité de provoquer un court-circuit en mettant deux petites barres de fer dans une prise. Quatre cambrioleurs rapportent aussi qu'il est possible de couper le son de l'alarme grâce à de la mousse expansive utilisée dans le secteur du bâtiment. Par contre, selon un de ces quatre cambrioleurs, les nouvelles alarmes sont protégées contre cette pratique et il n'est plus possible de procéder de la sorte. Une autre technique a été rapportée par deux de ces quatre cambrioleurs. Selon eux, on peut désactiver une alarme en la jetant dans un seau d'eau. L'un d'eux rapporte ainsi :

« On prend une échelle, on monte. Je retire l'alarme qui est à l'extérieur. Je la mets dans le seau. » Luc.

« Je la déboîte, pour la mettre dans un seau, comme ça elle sonne dans le seau (...) Ouais rempli d'eau. Comme ça elle s'étouffe. » Mehdi.

Deux cambrioleurs affirment que certaines propriétaires de maisons installent des fausses alarmes. Selon l'un d'eux, la technique alors pour faire la différence est de regarder les fils électriques :

« Si tu vois vraiment que les fils y sont bien branchés et tout, que c'est pas une lampe que le coco a mis juste pour clignoter (...) » Mehdi.

Pour finir, Tom nous affirme que généralement les gens n'installent pas d'alarmes ni dans leur chambre, ni à l'étage. Par conséquent, il cherchera à s'introduire la journée par ces entrées-là.

Seul un cambrioleur affirme que les alarmes ne lui posent aucun problème. De même, un seul cambrioleur a évoqué la possibilité qu'une alarme puisse constituer une condition positive. Selon lui, les alarmes créent chez les gens un sentiment de sécurité.

Comme ces derniers pensent leurs habitations sécurisées, ils seront plus négligeant sur d'autres aspects.

Si l'on doit faire une conclusion générale, c'est que la plupart des cambrioleurs font attention aux alarmes. Lorsqu'ils en voient une, ils vont y réfléchir à deux fois. Cependant, beaucoup de cambrioleurs prendront le risque de quand même procéder au cambriolage. Par rapport à cela, l'un des cambrioleurs a eu une remarque très intéressante :

« Et l'alarme c'est souvent ça. Le déclenchement d'inquiétude. Si tu as une alarme quelque part tu t'inquiètes directement en disant « voilà, est-ce que je pourrais arriver à faire ce que je suis venu faire sans me faire prendre ». Et rarement, la personne se dit « non, non, c'est pas possible alors j'arrête » Bilal.

5.2.5.4 Présence d'un ou de plusieurs chiens

Afin de récolter des données sur ce facteur, deux questions différentes ont été posées durant chaque entretien. Ces deux questions étaient similaires en tout point sauf que la première spécifiait que c'était des chiens de grande taille alors que la deuxième spécifiait que c'était des chiens de petite taille.

Quatre cambrioleurs n'aiment pas du tout les chiens qui constituent pour eux un facteur totalement dissuasif. Toutefois, il faut noter que cela ne concerne que les grands chiens. Un de ces cambrioleurs a tenu ces propos :

« Ah là je ne faisais pas. Les chiens... » Karim.

« J'ai pas envie de me faire mordre par des chiens. Donc je trace ma route, je ne m'arrête pas. » Alain.

Un des cambrioleurs, bien qu'il avoue n'être jamais tombé sur un chien, affirme ne pas cambrioler les maisons comportant un ou plusieurs chiens.

« Un chien c'est dangereux parce que, il peut vous mordre » Luc.

Il nous rapporte par contre être déjà tombé sur des oies durant le cambriolage d'un magasin et avoir dû battre en retraite. En effet, les oies avaient commencé à faire un boucan énorme.

Trois autres cambrioleurs ne sont pas aussi catégoriques. L'un d'eux nous dit juste qu'il vérifie s'il y a oui ou non un chien. Un autre soutient que lorsqu'il y a des chiens de grande taille, il est nécessaire de faire plus attention tout en rajoutant que cela ne s'applique que si le chien est méchant. Cependant, selon lui, certaines races sont quand même à éviter :

« Si c'est des staffs, j'y vais pas » Mehdi.

L'explication donnée pour éviter ce type de chien est assez explicite :

« Pas envie de me faire mordre et que je ne sais plus sortir de là. Et qu'ils retrouvent mon sang parce que je n'ai pas le temps de le nettoyer » Mehdi.

Un de ces trois cambrioleurs aussi considère qu'il y a des races assez méchantes et cite les Rottweilers. Il affirme cependant que face à ce genre de chien, il ne partirait pas forcément.

Trois cambrioleurs ont affirmé agir de manière différente en fonction de la taille du chien. L'un d'eux nous rapporte qu'il n'aime pas trop les grands chiens mais que les petits ne le dérangent pas. Un autre cambrioleur, malgré qu'il affirme passer son chemin lorsqu'il perçoit qu'un chien garde la maison, spécifie quand même que les petits chiens ne sont pas dangereux en soi. Le problème est plutôt leurs aboiements qui risquent d'alerter les voisins, surtout si c'est la nuit. D'ailleurs, cinq cambrioleurs soulignent que les aboiements des chiens constituent une nuisance :

« Les petits chiens, ça aboient comme tout » Luc.

« C'est ses aboiements. Ouais ouais, c'est un système d'alarme » Mehdi.

« Ba parce que c'est comme une alarme les chiens. Ca aboient et les gens se réveillent » Karim.

Selon deux cambrioleurs, un petit chien ne constitue pas un problème tant qu'il n'y a pas de voisin proche :

« Il peut aboyer, il faut qu'il y a pas de maison autour. Quand il y a un chien qui aboie la nuit, c'est louche » Alain.

«Qu'ils réveillent le quartier. A deux heures, trois heures au matin » Mehdi.

Un des détenus a spécifié que les panneaux indiquant « Chien méchant » ou « Attention ! Je monte la garde » constituaient pour lui un facteur d'inquiétude et que de ce fait, il serait plus vigilant.

Les cambrioleurs ont aussi spécifié des techniques afin de gérer la présence d'un chien dans l'habitation. Une des personnes interrogées avoue avoir déjà placé un petit chien dans le frigo afin qu'il fasse moins de bruit. Deux autres cambrioleurs affirment que face à un chien, il est possible de l'enfermer dans une pièce ou encore de l'amadouer. Par rapport à ce dernier point, un de ces deux cambrioleurs nous rapporte qu'il y a des chiens de salon et des chiens de garde. Selon lui, pour le découvrir, il n'y a qu'une seule technique :

« Pour découvrir si c'est un chien de garde ou un chien de maison, tout simplement, c'est ta main. Ah oui, tu n'as pas le choix. Si le chien vient vers ta main et que tu vois que dans l'attitude du chien, il est joyeux, il bouge sa queue, tu vois ? Tu sais que tu n'as rien à craindre. Mais si le chien, il grogne, dès le début où il te voit. Dès le moment où tu es confronté au chien et il te grogne dessus, tu n'auras pas à aller vers lui pour lui donner ta main, ça sert à rien » Bilal.

Par contre, il ne procéderait de la sorte que s'il n'y a qu'un seul chien. Une autre technique est évoquée par deux cambrioleurs. Ces derniers rapportent qu'il est possible d'endormir un chien grâce à une boulette de viande dans laquelle est écrabouillé un somnifère.

Pour finir, il faut encore souligner qu'un des cambrioleurs affirme que s'il trouvait un Chihuahua durant un de ses cambriolages, il le prendrait avec lui car ce sont des chiens qui se revendent assez cher.

5.2.5.5 Présence de lumière(s) ou de son(s) dans l'habitation

Durant les entretiens, il leur a été demandé ce qu'ils pensaient d'une maison où de la lumière serait présente. Six cambrioleurs sur les douze ont affirmé que dans certains cas, cette lumière était laissée intentionnellement allumée dans le but de simuler la présence :

« Généralement, quand ils s'en vont, ils laissent une petite veilleuse pour faire croire qu'il y a quelqu'un » Jean.

L'un de ces cambrioleurs rajoute que la lumière peut lui être utile :

« Vous, vous les voyez. Mais eux, étant dans la lumière, ils ne nous voient pas. Ou plus difficilement je veux dire.

Face à une lumière, quatre cambrioleurs ont explicitement affirmé aller vérifier si les occupants étaient présents ou non :

« J'irais vérifier discrètement près de la maison et regarder ce qu'ils font les gens » Basile.

« Vous sonnez, si quelqu'un vient ouvrir, vous improvisez, sinon...C'est que c'est libre. C'est que la lumière est allumée exprès pour qu'on croit qu'il y ait quelqu'un à l'intérieur » Alain.

Deux autres cambrioleurs considèrent quant à eux que la présence d'une lumière ne les arrêterait pas mais qu'ils seraient plus prudents. Pour finir, deux des personnes interrogées ont affirmé être repoussées par la présence de lumière dans l'habitation.

Malgré tous ces commentaires, il est possible que laisser sa lumière allumée reste tout de même une bonne protection. En effet, un des cambrioleurs ayant soutenu que la lumière constituait souvent un bluff, affirme sélectionner ses cibles de cette manière :

« Tu regardes la lumière, là où est-ce qu'il y a les personnes. Là où il n'y a pas de lumière, il n'y a personne » Tom.

Il a été ensuite demandé aux détenus ce qu'ils feraient s'ils entendaient depuis l'extérieur des sons provenant d'une télévision ou d'une radio. Deux cambrioleurs ont affirmé que comme c'est le cas avec la lumière, certaines personnes simulent l'occupation avec une télévision ou une radio :

« Dans une maison quand il y a du bruit à l'intérieur, souvent c'est du bluff. (...)Moi-même je le fais, quand je sors de ma cellule, je laisse ma télévision allumée ou ma radio » Bilal.

Quatre cambrioleurs affirment quant à eux aller vérifier si les occupants sont présents ou non :

« Je fais le tour par derrière, je regarde. Je fais le tour de la maison et je regarde s'il n'y a personne dans la maison » Basile.

Deux de ces quatre cambrioleurs avouent procéder quand même au cambriolage s'ils découvrent que des gens sont présents devant leurs télévisions mais que ces derniers ne les ont pas remarqués.

Pour finir, quatre cambrioleurs affirment battre en retraite s'ils entendaient des sons provenant d'une télévision ou d'une radio. Selon eux, cela signifie que la maison est occupée.

5.2.5.6 Voiture(s) devant l'habitation

Les réponses concernant ce facteur ne cadre pas forcément avec la littérature. Seuls trois cambrioleurs affirment que la présence de la voiture signifie que les propriétaires de la maison sont là. Deux de ces trois cambrioleurs ajoutent alors qu'ils ne choisiraient pas cette maison du fait que les occupants soient présents. Le troisième affirme quant à lui qu'il irait vérifier si les gens sont réellement présents.

Pour deux cambrioleurs, la voiture constitue est un facteur attractif. En effet, ces deux cambrioleurs avouent aussi voler les voitures lors de leurs cambriolages :

« Ça ne me dérange vraiment pas parce que c'est avec celle-là, si elle est belle, que je repartirai » Mehdi.

Un troisième cambrioleur nous dit que les voitures ne le dérangent pas. Il nous rapporte aussi avoir déjà volé une voiture mais qui était cachée dans le garage de l'habitation. Il nous dit une chose intéressante :

« Et il y a des voitures devant. Ça peut être la voiture du type qui habite en face. Ça peut être celui qui habite à côté » Luc.

Il faut toutefois souligner qu'il parle ici des cambriolages faits dans des magasins. Un quatrième cambrioleur nous rapporte que la présence d'une voiture devant l'habitation ne le dérange mais que, contrairement aux trois autres, il ne vole pas les voitures.

Un des cambrioleurs avance que s'il voit qu'une voiture est garée devant l'habitation, il va toquer à la porte dans le but de vérifier la présence des propriétaires de la maison. Encore une fois, si quelqu'un venait à ouvrir, la porte, il affirme qu'il n'aurait qu'à trouver un prétexte.

Trois cambrioleurs ont souligné que la présence d'une voiture ne signifie pas que les occupants soient aussi présents. Selon eux, de nombreuses familles ont ce qu'ils appellent des doublons. Cela signifie que la famille à plusieurs voitures :

« Ca, ça ne va pas être inquiétant. Si la voiture est là, ça veut dire que la personne est peut-être là. Bon maintenant, il faut essayer de savoir si ce n'est pas un couple qui n'a pas deux voitures pour le couple. Qu'y sont peut être sortis qu'avec une voiture, ça dépend » Jean.

« S'il y a des voitures garées à l'avant, moi je sais qu'il n'y a personne parce que chacun a peut-être deux ou trois voitures, tu vois ? » Tom.

« Présence d'une voiture dans le parking de l'habitation, ça veut dire qu'il y a une doublette » Bilal.

Ce dernier nous parle aussi d'une technique pour se faire un avis quant à la présence ou non des habitants via la voiture. Selon lui, si le capot est chaud c'est que les gens sont rentrés il y a moins de trente minutes. S'il le moteur est froid cela peut signifier deux choses. Soit les occupants sont absents soit ils sont là depuis plus d'une heure. On peut donc affirmer que cette technique ne permet pas de dire si les occupants sont absents mais permet plutôt de vérifier si les occupants sont bien présents.

5.2.5.7 Présence de courrier dans la boîte-aux-lettres

Selon certains cambrioleurs, la présence de courrier dans la boîte-aux-lettres constitue un facteur très intéressant pour évaluer l'occupation de la maison. Neuf des douze cambrioleurs interrogés ont de suite soutenu qu'une boîte-aux-lettres pleine indiquait une cible facile car les occupants sont absents :

« Ca c'est signal direct tu peux rentrer et tu peux tout voler. Il n'y a personne, ils sont en vacances » Mehdi.

« Automatiquement, la maison est vide. Là c'est, c'est la cerise sur le gâteau (...) Ça c'est une proie facile hein. Vous êtes sûr qu'il n'y a personne à l'intérieur. Vous pouvez même dormir, danser ou manger ou je ne sais pas quoi » Alain.

Parmi ces neufs cambrioleurs, trois avancent que les propriétaires sont certainement en vacances :

« Ah, ça, ça sent les vacances (...) C'est souvent signe de révélateur d'une absence de longue durée » Bilal.

Deux des cambrioleurs affirmant l'intérêt de ce facteur émettent cependant des réserves. Selon l'un d'eux, il n'est possible de prendre en compte ce facteur que si la boîte-aux-lettres est extérieure à la maison. Si elle est intérieure, on ne se rendra compte de cela qu'une fois rentré. Un autre cambrioleur souligne que la personne n'est pas forcément absente mais tout simplement négligente.

Les autres trois cambrioleurs ne font pas attention à ce facteur. Un des cambrioleurs nous dit n'avoir jamais fait attention au nombre de lettres présentes dans la boîte destinée à cet usage.

5.2.6 Les concepts liés à la facilité d'entrée

5.2.6.1 Présence de serrure(s) de qualité aux portes et aux fenêtres

Sept des douze cambrioleurs semblent considérer que des serrures de qualité aux portes et aux fenêtres ne les arrêteraient pas tout le temps. Une réponse type de ce groupe pourrait être :

« Toujours, toujours moyen d'ouvrir une porte quoi qu'il arrive. Que ce soit une porte blindée, que ce soit une porte...Prenez une foreuse, vous vissez à l'intérieur. Là, avec un burin et c'est ouvert » Alain.

Un de ces sept cambrioleurs nous rapporte qu'avec une foreuse, aucune serrure ne résiste. Le problème c'est qu'une foreuse fait du bruit. Mais un de ces détenus nous rapporte la rendre silencieuse grâce à de la mousse insérée là où le bruit sort de l'outil. Un autre cambrioleur affirme rentrer sans difficulté car il pose du scotch multi-faces sur la vitre et la brise à l'aide d'un marteau.

Deux de ces sept cambrioleurs considèrent qu'une serrure de qualité n'empêche pas le cambriolage mais que cela augmente plutôt le temps d'entrée. Pour l'un des deux, cela signifie qu'il faudra revenir avec un matériel plus adéquat et qu'il sera obligé de faire plus de dégâts. Le second cambrioleur nous dit ceci :

« Et donc, avec ces techniques-là, même face à une bonne serrure, si tu n'as pas de porte en métal, ta porte elle va céder. Donc c'est ça que j'ai dit, ça, la serrure va ralentir le rythme » Bilal.

Contrairement à ce que la littérature avance, certains cambrioleurs sont prêts à investir du temps et de l'énergie afin de venir à bout de serrures de qualité :

« De tous les magasins que j'ai fait, il y avait même des trucs...c'était bloqué par en dessous et on arrivait à le débloquer. On avait l'outillage. On prenait le temps comme je vous l'ai expliqué. Ça m'est déjà arrivé de prendre trois-quarts d'heure pour ouvrir une porte » Luc.

Malgré que cet exemple soit basé sur un magasin et non une habitation, il permet de souligner que certains cambrioleurs sont suffisamment motivés pour prendre leurs temps face à une porte bien sécurisée.

Par contre, trois des cambrioleurs interrogés considèrent que de bonnes serrures sont assez dissuasives. L'un d'eux avoue ne pas avoir les compétences pour forcer une serrure et que, de ce fait, il n'entrait que par des ouvertures déjà existantes telles qu'une fenêtre laissée ouverte. Un autre souligne qu'une simple serrure ne constitue pas un obstacle. Par contre, une porte blindée ou une bonne serrure lui poserait problème :

« Si la serrure est invincible, on sait rien faire à ça hein. Il y a des portes blindées aussi. C'est impossible, c'est quasi impossible de rentrer dans une maison avec des portes blindées donc j'insiste pas » Simon.

5.2.6.2 Types de bâtiment

Durant les entretiens, il leur a été demandé ce qu'ils pensaient des maisons quatre façades, des maisons mitoyennes et des appartements. Voici donc leurs réponses classées par type de bâtiment.

Premièrement, les maisons quatre façades. Trois cambrioleurs ont spécifié dans leurs réponses que ce type d'habitation est attractive parce qu'elles ont l'air de contenir de l'argent ou des biens de valeur:

« Mais je pense que c'est typiquement à cause de ça que je viens de le dire, ça doit représenter une valeur financière à l'extérieur déjà » Bilal.

« Parce que ça m'avait l'air d'être des maisons où il y avait plus d'argent quoi » Karim.

Sept autres cambrioleurs soulignent quant à eux que ces maisons sont plus faciles d'accès. Ils n'avancent cependant pas tous les mêmes raisons, même si elles sont assez proches. Nous avons trois cambrioleurs qui nous rapportent que l'accès est simplifié par le fait qu'il est possible de rentrer par l'un des côtés de la bâtisse. Un de ces sept cambrioleurs nous rapporte qu'il est facile de s'enfuir, même si quelqu'un arrive par l'avant de la maison. Deux autres cambrioleurs sont plutôt évoqué la discrétion par rapport au voisin :

« Parce que souvent quatre façades, ça veut dire pas de voisinage sur le côté. Parce que la quatre façades, elle a souvent un jardin qui fait un périmètre. Et le périmètre. Donc une fois que tu rentres dans la maison, tu es certain d'avoir une certaine discrétion » Bilal.

Un cambrioleur nous dit que c'est le type de cible qu'il recherche mais il rajoute néanmoins une condition :

« Si c'est dans, on va dire, dans des coins calmes. J'hésiterais pas à la cambrioler » Alain.

Un cambrioleur souligne que ce type de bâtisse avait un inconvénient et un avantage. Selon lui, l'avantage est qu'il est possible de voir à peu près tout l'intérieur de la maison depuis l'extérieur. L'inconvénient c'est que ce genre de maison comporte souvent des zones dégagées et que les voisins ont la vue sur ces zones. Deux autres cambrioleurs pointent le fait d'être beaucoup trop visible. Le premier conclue qu'il évitait ce genre de maison pour cette raison. Le second spécifie que ce type de bâtiment nécessite un système de couverture permettant de se cacher de la vue des voisins pour être éligible.

Les maisons mitoyennes ont aussi été abordées durant les interviews. Sept des douze cambrioleurs interrogés ont affirmé pouvoir procéder à des cambriolages dans ce type d'habitation. Trois de ces sept cambrioleurs avancent certaines conditions pour que les maisons mitoyennes soient éligibles. Le premier avance qu'il faut être sûr que les voisins n'entendent rien :

« C'est du cinq (*sur dix*) parce que tu dois être sûr et certain, sûr et certain qu'il n'y a personne sur le côté qui va entendre » Jean.

Les deux autres soutiennent s'attaquer aux maisons mitoyennes mais uniquement s'ils ont un accès par l'arrière via le jardin notamment :

« Parce que t'es pris dans le piège là. Parce que là si la police, elle arrive, qu'il n'y a pas de jardin, t'as rien du tout, je ne sais pas comment tu vas faire pour cavalier » Mehdi.

Tandis qu'ils estiment donc les maisons mitoyennes comme éligibles dans certains cas, les quatre autres cambrioleurs considèrent ces maisons comme de bonnes cibles. Un de ces quatre cambrioleurs considère même que les maisons mitoyennes sont ses cibles préférées. Un autre de ces cambrioleurs rapporte trouver ces maisons faciles car il suffit de passer par le soupirail. Le dernier nous rapporte que ces maisons-là constituent de bonnes cibles mais que c'est encore mieux lorsqu'il pleut :

« Parce qu'il n'y a pas beaucoup de gens qui regardent par la fenêtre. C'est pas comme l'été quoi. Quand il pleut c'est plus (...). Plus discret ouais » Alban.

Quatre cambrioleurs ne voulant pas s'attaquer à ce type de bâtiment soutiennent que les risques d'alerter les voisins ou les occupants sont trop hauts. Deux cambrioleurs affirment que ces maisons-là sont rarement vides. L'un de ces deux cambrioleurs rajoute aussi qu'il pense que ces maisons contiennent moins de biens à dérober :

« Non, ça j'ai jamais fait des maisons comme ça. (...) parce que je me disais que...il y avait peut-être plusieurs personnes dans la maison et voilà quoi. J'avais peur en fait de faire des maisons comme ça. Parce que déjà je me disais aussi il n'y a pas beaucoup de choses à prendre dans les maisons » Karim.

Selon deux cambrioleurs, les maisons mitoyennes sont des bâtisses typiques pour recevoir une information :

« je n'ai jamais vu moi des gens qui attaquaient dans les quartiers mitoyens sans avoir de certitudes de ne pas avoir de visite ou personne qui attend à l'entrée. C'est souvent, on va dire, c'est les maisons typiques, les maisons typiques pour avoir des tuyaux » Bilal.

Pour finir avec les maisons mitoyennes, nous avons aussi un cambrioleur qui considère ces maisons trop risquées car il y a trop de voisins et le bruit risque de les alerter.

L'appartement est le dernier type d'habitation pris en compte durant les entretiens. Seul un cambrioleur n'a soulevé aucune objection à l'encontre de ce type de bâtiment. Il nous raconte comment il procède par rapport à ce type de cible :

« Appartements, c'est bien aussi. Appartements, tu ouvres la porte, tu vas au dernier étage. Tu écoutes un moment. Il n'y a personne. Tu écoutes à la porte. Tu sonnes. Il n'y a personne, tu casses la porte » Tom.

Deux autres cambrioleurs soutiennent que cela dépend de la situation. L'un d'eux affirme qu'il ne faut pas que l'appartement soit situé dans une rue fréquentée. Il rajoute aussi qu'il y a des appartements qui ont des portes électriques qui se ferment toutes seules et qu'il faut donc penser à bloquer la porte. Sinon le cambrioleur risque bien de se retrouver coincé. Le second avance quant à lui que cela dépend plutôt de la personne qui vit dans l'appartement :

« Ca dépend de la personne qui y vit dedans. Ce dépend de ce que fait la personne qui vit dedans dans les appartements (...) rarement tu vas trouver des choses de valeur. Mais dans les appartements, c'est souvent des jeunes garçons, des jeunes couples tu vois (...) Les jeunes n'ont, en général, rien à cacher. Ils ont un peu de sous sur leurs comptes, ils ne vont pas laisser leur argent en dessous de leur matelas » Bilal.

Un autre cambrioleur rejoint cette affirmation. Il avoue n'avoir jamais cambriolé d'appartements car, selon lui, les gens habitant dans ce genre d'habitation ne sont généralement pas très fortunés.

Quatre cambrioleurs affirment que ce n'est pas trop leur truc de cambrioler des appartements. Selon eux, il y a trop de voisins présents qui pourraient les entendre ce qui accroît trop les risques à leurs yeux.

« Appartements ça c'est par étage et ça aussi ça craint. J'ai déjà fait mais voilà, parce qu'il y a le palier, il y a deux-trois appartements à côté de l'autre. Il faut ouvrir une porte et ça fait un peu du bruit » Alban.

Un cinquième cambrioleur considère lui aussi que les voisins posent problème dans ce type d'habitation. Il rajoute que généralement les voisins d'un même appartement se connaissent. De ce fait, ils sont souvent au courant des absences de leurs voisins. Dès lors s'ils entendent du bruit, ils auront la puce à l'oreille.

Un cambrioleur affirme ne voler dans un appartement qu'en dernier recours. Il avance aussi qu'il n'irait cambrioler un appartement que s'il connaissait déjà les lieux.

Concernant les types de bâtiments, les appartements semblent donc être les cibles les moins préférées par les cambrioleurs. Les maisons quatre façades sont probablement les cibles les plus intéressantes pour les cambrioleurs. En effet, elles semblent fournir un accès facile, un faible nombre de voisins et des gains potentiellement élevés. Cependant, tous les cambrioleurs ne partagent pas cet avis et certains leur préfèrent les maisons mitoyennes.

5.2.7 Concepts liés aux gains

La plupart des cambrioleurs, soit dix des douze interrogés, ont tenu des propos montrant que la richesse supposée de la cible faisait partie intégrante de leur processus de sélection.

Parmi ces cambrioleurs, huit affirment avoir l'œil attiré par une cible qui a un aspect extérieur signalant la richesse. La plupart vont pointer certaines caractéristiques de la maison : le fait que ce soit une villa, qu'elle soit grande, qu'elle soit bien entretenue, qu'il y ait un jardin ou encore qu'une belle voiture soit garée devant :

« Je regarde la maison, elle est belle. Bien. Façades, jardin. Barreaux, euh, comment ça s'appelle ? Grillage. Tu regardes dans le garage, tu passes. T'es sûr. Et tu comprends tout de suite que le propriétaire est riche » Tom.

« Si on vient chez quelqu'un, on vient parce qu'il a les atouts pour te donner envie de croire qu'il est riche ou qu'il a des choses dans sa maison qui pourraient t'intéresser. (...) Aussi la toiture de la maison, l'extérieur même de la maison » Bilal.

« Plus la maison est jolie, plus elle a de la superficie, plus vous vous imaginez qu'il y a des choses à voler à l'intérieur. Tout simplement. C'est ça qui attire le voleur » Simon.

Un des dix cambrioleurs a tenu des propos un peu différents. Ce dernier suppose qu'il y a dans toutes les maisons des objets de valeur :

« Il y a tout le temps, dans n'importe quelle maison, il y a du bien. Quand on cherche, il y a déjà les télévisions, vidéos, les caméramans » David.

« Moi je pense que même la plus laide, la plus laide maison, il y a quelque chose, oui » David.

Un autre cambrioleur souligne que ce qui l'intéressait c'était l'argent. Ses propos laissent entendre qu'il est prêt à prendre des risques s'il y a selon lui des gains importants à la clef.

5.2.8 La prise de stupéfiants

Tous les cambrioleurs sauf un ont avoué consommer des stupéfiants. Les drogues les plus citées durant les interviews ont été l'alcool, le haschich et la cocaïne. Mais les médicaments, le crack ou encore l'ecstasy ont aussi été évoqués. Il est intéressant de souligner que la majorité de l'échantillon consommait plusieurs drogues différentes.

Des différences existent cependant dans la manière de consommer. Par exemple, cinq cambrioleurs affirment ne pas consommer de substances avant ou pendant le cambriolage. Un de ces cinq cambrioleurs nous rapporte qu'il consommait son héroïne après son cambriolage. Il rajoute que faisant ses cambriolages vers huit heures du matin, il n'avait pas besoin de consommer avant. Les quatre autres avancent par contre un autre but. Selon eux, il est nécessaire de garder les idées claires durant la commission de l'infraction :

« Quand j'allais pour cambrioler, je ne consommait pas de drogues. Je ne voyais pas l'utilité de me droguer et d'aller voler. Si j'y allais drogué, j'allais faire n'importe quoi » Alain.

« Quand je fais mes cambriolages, j'aime bien être clean, pas avoir bu pour avoir le...pour ne pas avoir un temps de réaction (...) quand tu as bu tu crois que t'es rapide mais en vérité tu es super lent » Mehdi.

Un des cambrioleurs, bien qu'il lui arrive de fumer un joint avant un cambriolage, affirme qu'il ne faut pas consommer de l'alcool pendant un vol dans une habitation :

« Boire, tu as déjà une perspective de malchance, de ne pas réussir ton coup parce que justement, en buvant tu ne sais pas contrôler tes pas, tu ne sais pas contrôler tes mouvements(...) » Bilal.

Ce dernier n'est cependant pas le seul cambrioleur à consommer des substances avant un cambriolage. Cinq autres détenus ont avoué cela. Trois d'entre eux expliquent que la drogue ou l'alcool permettent de trouver le courage nécessaire :

« Parce que de toute façon, sans avoir bu, on ne va pas oser. Enfin pas pour moi et pour ceux que je connais ici » Jean.

Un des cambrioleurs avoue quant à lui consommer de la cocaïne dix minutes avant pour se donner du courage et du peps. Un autre cambrioleur avance consommer de l'alcool avant ses infractions. En fait, cette prise d'alcool constitue tout simplement sa consommation quotidienne. Il rajoute qu'il ne voit pas pourquoi il devrait changer sa consommation en fonction des cambriolages :

« Ba l'alcool, ça n'avait pas de rapport avec le vol quoi. Parce que j'avais bu la journée et le soir on allait faire un casse, c'est tout quoi. Mais maintenant, ça m'est déjà arrivé de ne pas boire et de faire un casse durant la nuit quoi » Luc.

Le dernier cambrioleur consommant des substances avoue avoir pris de la drogue lors de certains cambriolages mais cela ne lui fut pas bénéfique :

« Ça m'est arrivé mais la plupart du temps que j'ai pris durant mes cambriolages je me suis fait arrêter (...) Parce que j'étais vraiment défoncé » Karim.

Cette dernière citation vient soutenir qu'il y a un niveau optimal de substance à consommer pour ne pas diminuer ses capacités lors d'un cambriolage.

Pour finir, un seul cambrioleur nous rapporte procéder à des cambriolages lorsqu'il est en manque. Il n'a pas spécifié de quelle drogue il était en manque mais il consommait à

l'époque de la cocaïne et de l'héroïne. Ce cambrioleur tient d'ailleurs des propos très intéressant :

« Vous savez, quand on prend de la drogue, on pense pas au risque, on pense à fumer et puis après, on pense pas tellement au risque » David.

5.2.9 Croyances sur le fait d'être appréhendé par la police

Durant les entretiens, il a été demandé aux détenus s'ils craignaient d'être arrêtés par la police durant la période où ils cambriolaient. Six des onze cambrioleurs ayant répondu à la question affirment ne pas avoir peur des conséquences légales de leurs cambriolages. Trois d'entre eux justifient leur position en affirmant que la police en elle-même ne leur fait pas peur :

« On avait pas trop peur de la police. Je courais vite. D'ailleurs, il n'y a pas eu, pour des vols comme ça de maison, j'ai jamais été arrêté » Luc.

« Non, j'ai jamais eu peur de la police. Justement, j'ai toujours eu des problèmes avec la police. J'attendais qu'ils viennent plutôt » David.

Un de ces six cambrioleurs soutient qu'il n'avait pas peur de se faire prendre car, selon lui, il procédait à trop de cambriolage pour ne pas se faire prendre un jour. Selon lui, c'était une fatalité. Un cambrioleur justifie sa position en soutenant que les peines de prison pour cambriolages sont minimales. Ses réponses soulignent une connaissance assez fine du système pénal :

« Parce que, quand tu te fais arrêter pour une première fois, après un cambriolage, tu risques que un an de prison. Un an, dix-huit mois(...) Mais la deuxième fois souvent non. Trente mois, quarante, cinquante. Quand on sait que tu es récidiviste et que tu t'en aies fait un job (...) la personne, on lui donne une peine beaucoup plus longue » Bilal.

Cinq cambrioleurs ont quant à eux pointé qu'ils étaient inquiets d'être appréhendés par la police. Les raisons sont cependant assez variées. Un cambrioleur soutient que la police l'inquiétait car il savait pertinemment que les cambriolages sont réprimés par la loi. Un autre nous dit que l'inquiétude est certes là mais de faible intensité. En effet, lui aussi semble au courant des faibles peines encourues pour des cambriolages. On peut

encore citer un des cambrioleurs qui nous affirme que la peur est un parcours. Les premiers cambriolages sont assez terrifiants mais par la suite, l'inquiétude diminue :

« Mais au fur et à mesure du temps, c'est plus ça qui fait peur en fait. C'est plus la police qui fait peur. C'est pas tellement la police. Je veux dire, c'est parce qu'on a appris à surmonter ces peurs-là peut-être » Aymeric.

Lorsque cette question concernant les inquiétudes par rapport aux cambriolages a été posée, la peur de la police et du système pénal n'ont pas été les seules réponses. De nombreux cambrioleurs ont affirmé avoir peur de se faire tirer dessus. Cinq cambrioleurs ont affirmé craindre de se faire tuer ou tirer dessus s'ils venaient à se faire découvrir par les occupants ou par l'un des voisins :

« On ne sait jamais sur qui on peut tomber. Une personne armée ou quoi donc »
Karim

« En tout cas pour ma part, on se dit l'homme, la personne chez qui on va, elle est déjà armée. De toute manière, elle est armée, elle doit défendre son bien » Aymeric.

Un de ces cambrioleurs s'est même déjà fait tirer dessus par le gérant d'un magasin qu'il cambriolait alors qu'il était en train de s'enfuir avec ses complices.

De même, trois cambrioleurs ont pointé très explicitement redouter une confrontation avec les occupants. Deux de ces cambrioleurs soulignent qu'ils redoutent que la situation dégénère en une altercation. Le troisième est beaucoup plus spécifique. Ce dernier redoute une confrontation avec une personne âgée et que la peur ne la tue. Dans les autres cas, il dit alors faire comprendre aux occupants qu'ils doivent rester calmes et il les fait s'asseoir sur une chaise. Un autre cambrioleur a avoué donner des formations à des jeunes pour leur apprendre à gérer leur stress durant une confrontation avec les occupants d'une maison. Il nous rapporte alors choisir une maison isolée mais dont les occupants sont présents afin d'atteindre ce but :

« J'aidais des gens. A comprendre, à savoir on fait comment, comment gérer ça parce que c'est un stress (...). C'est quand tu es confronté à ce stress-là, savoir comment réagir, et ne pas violenter des gens directement parce que tu as peur (...) Savoir parler avec les gens, dialoguer avec les gens. Essayer de faire comprendre très vite (...) on était en mode apprentissage » Bilal.

La question suivante se concentrait sur les fois où ils ont été attrapés par la police. Sur les neuf cambrioleurs qui ont répondu à cette question, cinq d'entre eux ne savaient pas comment la police les avait découverts. Parmi ces cinq-là, deux font tout de même des suppositions. Quatre cambrioleurs ont par contre répondu qu'ils savaient comment la police avait reçu l'information. Parmi ceux-ci, deux cambrioleurs avouent qu'on leur a dit :

« On m'a dit, que voilà l'alarme silencieuse...On m'a montré le boîtier. J'ai pas fait attention et voilà » Basile.

« Par après, on a lu le dossier » Alban.

Un de ces cambrioleurs a tenu des propos laissant penser que leur communiquer d'une façon ou d'une autre cette information leur permettait alors de s'améliorer :

« Fallait pas disquer quoi, fallait aller au chalumeau ou...(...) Donc il y avait moyen de mieux l'aborder quoi » Alban.

6 DISCUSSION

Ce dernier chapitre s'attèle à mettre en tension l'état de l'art avec les résultats obtenus lors des entretiens effectués avec les douze détenus.

6.1 Les heures

Les heures les plus souvent citées par les cambrioleurs de cette étude pour procéder à leurs cambriolages concordent avec celles trouvées par la littérature. En d'autres termes la plupart des cambriolages ont l'air de se dérouler entre dix heure et seize heure ainsi qu'entre une heure et trois heure. Les propos tenus par les cambrioleurs interrogés pour cette étude soutiennent aussi la théorie des activités routinières. En effet, les délinquants procédant à leurs vols dans des habitations la journée le disent explicitement. La plupart des maisons sont laissées sans surveillance durant la journée car la plupart des gens sont au travail et les enfants sont à l'école. Un des cambrioleurs interrogés affirme même profiter que les gens sortent le vendredi et le samedi soir pour cambrioler leurs maisons. Les propos tenus par ceux cambriolant des habitations la nuit semblent aussi soutenir cette théorie. En effet, la plupart souligne que la majorité des gens sont endormis à une heure du matin car ces-derniers doivent se lever tôt afin d'aller travailler.

6.2 La distance

Penchons-nous maintenant sur la distance qui sépare les cibles de l'adresse des cambrioleurs. Les résultats obtenus lors des entretiens menés dans le cadre de ce mémoire ne concordent pas réellement avec la littérature qui est, rappelons-le, essentiellement d'origine anglo-saxonne. En effet, elle soutient globalement que la grande majorité des cambriolages se déroulent non loin de l'adresse du cambrioleur. Il existe une certaine variabilité entre les études mais pour beaucoup, la distance moyenne est de l'ordre des deux ou trois kilomètres.

Les résultats obtenus ici démontrent que dix cambrioleurs sur les douze se déplacent vers leurs cibles grâce à une voiture et que la moitié des cambrioleurs interrogés étaient prêt à parcourir plusieurs dizaines de kilomètres dans le but de trouver des habitations éligibles pour leurs vols. Il faut rajouter à ce premier groupe trois cambrioleurs qui affirment préférer éviter de cambrioler des maisons de leur propre commune. En

d'autres termes, les trois-quarts de l'échantillon affirment se déplacer au minimum à plus de cinq kilomètres de chez eux.

Il est cependant possible que ces résultats soient biaisés par le fait qu'il n'y ait aucun cambrioleur juvénile dans cet échantillon. En effet, on peut supposer que les jeunes cambrioleurs n'ont pas de véhicule leur permettant de s'éloigner de leur propre adresse.

6.3 Les informations

Une manière de sélectionner sa cible est de recevoir une information de la part d'une tierce personne. Bien que certaines études aient abordé la question, la littérature ne semble pas lui donner une place prépondérante. La plupart des études se concentrent plutôt sur la sélection de la cible via l'observation. Selon une des études⁴⁹⁰, même si la plupart des cambrioleurs utilisent cette technique, très peu l'utilisent de manière routinière. En outre, les auteurs de cette étude⁴⁹¹ considèrent que cette pratique nécessiterait que le cambrioleur ait accès à un réseau social assez développé mais ils émettent des doutes concernant ce dernier point.

Or, bien que ce sujet ne fasse pas partie du questionnaire, neuf des douze cambrioleurs de l'échantillon abordent la question d'eux-mêmes. En outre, les propos qu'ils ont tenus laissent penser que cette pratique est courante parmi les cambrioleurs belges.

Concernant les personnes donnant ces informations, les résultats de cette empirie rejoignent à peu près les résultats avancés par la littérature scientifique. En effet, cette étude et la littérature pointent que certaines personnes échangent ces informations contre un pourcentage sur les objets volés. De même, elles pointent que les cambrioleurs sont en contact avec des personnes ayant une profession leur permettant de rentrer dans les habitations. Elles pointent aussi que parfois c'est la famille de la victime ou un de ses amis qui donnent le tuyau. Cependant, cette empirie ajoute à la littérature une catégorie supplémentaire. En effet, deux cambrioleurs ont affirmé déjà recevoir l'information de la victime en elle-même. Le but poursuivi par la victime est alors de procéder à une fraude à l'assurance.

⁴⁹⁰ Wright, R.T. et Decker, S., op. cite.

⁴⁹¹ Ibidem

6.4 Opportunisme

Dans le chapitre premier, l'opportunisme était un des sujets abordés. Nous avons vu que la littérature n'a pas encore tranché la question et que des études restent encore nécessaires.

Sachant que la moitié des cambrioleurs belges interrogés se considèrent comme étant opportunistes et l'autre moitié comme étant planificateurs, ces résultats sont plus proches de ceux trouvés par les trois chercheurs Blevins, Kuhns et Lee⁴⁹² que ceux avancés par Bennett et Wright⁴⁹³. Il est intéressant aussi de noter que les propos tenus par certains cambrioleurs laissent entendre que même ceux se considérant comme des planificateurs peuvent profiter d'une opportunité. Un des cambrioleurs le spécifie d'ailleurs explicitement. Ceci est cohérent avec les propos tenus par Cromwell et al⁴⁹⁴ mais contredit alors Rengert et Wasilchick⁴⁹⁵.

Toutefois, il est possible que le phénomène de reconstruction rationnelle⁴⁹⁶ abordé dans le chapitre premier affecte les cambrioleurs interrogés dans le cadre de ce mémoire. Par conséquent, il se peut que les résultats obtenus surestiment le nombre de cambrioleurs planificateurs.

6.5 Les concepts liés au risque

6.5.1 Couverture

Concernant la présence d'arbres et d'arbustes aux alentours de la cible, les résultats présentés dans ce mémoire et la littérature concordent. En effet, sept sur les douze cambrioleurs considèrent ce facteur comme étant utile pour le cambriolage. Les études scientifiques qui se sont intéressées à la question ont aussi trouvé que les cambrioleurs apprécient cela.

Par contre, concernant la présence de clôtures et de barrières, les résultats de ce mémoire ne soutiennent pas la littérature. En effet selon une de ces études⁴⁹⁷, les cambrioleurs considèrent les barrières comme étant un autre moyen de se cacher de la

⁴⁹² Blevins, K., Kuhns, J. et Lee, S., op. cite.

⁴⁹³ Bennett, T. et Wright, R., op. cite.

⁴⁹⁴ Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., *Breaking...*, op. cite.

⁴⁹⁵ Rengert, G.F. et Wasilchick, J., *Suburban burglary : a time and place for everything* cité in Blevins, K., Kuhns, J. et Lee, S., op. cite.

⁴⁹⁶ Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., *Breaking...*, op. cite.

⁴⁹⁷ Macintyre, S., op. cite.

vue d'éventuels témoins. Or, seul un des cambrioleurs interrogés a soutenu cela. Le reste a plutôt soutenu que les barrières peuvent rendre l'accès plus difficile. Cependant, huit cambrioleurs sur les douze ont affirmé que cela ne les empêcherait pas d'entrer.

6.5.2 Présence de gens

Selon la littérature, il existerait une certaine variabilité inter-cambrioleurs concernant la présence de voisins. Certains battraient automatiquement en retraite à la vue des voisins tandis que d'autres ne semblent pas s'en soucier. Les résultats trouvés dans le cadre de ce mémoire sont cohérents avec ceux trouvés par la littérature scientifique.

La présence d'enfants dans la rue a aussi été envisagée dans ce mémoire. Une des études⁴⁹⁸ a avancé que les cambrioleurs évitaient de procéder à des cambriolages devant des enfants. Une des raisons avancées par les cambrioleurs de cette étude est que les enfants sont curieux et remarquent donc tout. Les résultats trouvés dans le cadre de ce mémoire sont cohérents avec cela. En effet, la plupart des cambrioleurs interrogés sont contre le fait de cambrioler une maison devant des enfants. Cependant, seuls trois cambrioleurs ont justifié cela par la curiosité des enfants. Étonnamment, cinq cambrioleurs ont affirmé ne pas vouloir donner le mauvais exemple aux enfants. Il est possible que ces résultats proviennent du fait que l'échantillon est composé majoritairement de cambrioleurs de plus de trente ans. En outre, certains ont avoué avoir eux-mêmes des enfants.

Dernier facette investiguée de ce facteur, la fréquentation de la rue. Selon la littérature, la grande majorité des cambrioleurs préfèrent éviter les rues fréquentées. Cette même littérature nous rapporte aussi que certains cambrioleurs affirment qu'au plus le nombre de passants augmente, au plus ils deviennent invisibles. Globalement, nous retrouvons cela aussi chez les cambrioleurs interrogés. En effet, sept cambrioleurs affirment ne pas cambrioler une maison lorsque la rue est fréquentée au moment des faits et quatre affirment quant à eux pouvoir se fondre dans la masse.

6.5.3 Présence d'alarme(s)

Concernant ce facteur, les résultats ne concordent pas parfaitement. Commençons par les points similaires. La littérature et les entretiens menés pour ce mémoire montrent que certains cambrioleurs sont mis en déroute par la présence d'une alarme. De même,

⁴⁹⁸Ibidem

tous deux pointent que certains cambrioleurs se disent capables de désactiver des alarmes.

Toutefois, la littérature considère les alarmes comme très dissuasives alors que seul deux cambrioleurs interrogés pour ce mémoire affirment être mis en déroute par la présence d'une alarme. La plupart des cambrioleurs de cette étude ont expliqué leurs techniques face à des alarmes. En outre, aucun des cambrioleurs interrogés n'a évoqué le fait qu'une alarme pourrait indiquer que des objets de valeur sont présents dans la maison.

6.5.4 Présence de chien(s)

De nombreuses études⁴⁹⁹ se sont penchées sur la question. Toutes ces études ont trouvé globalement des résultats similaires. Les chiens constituent un facteur très dissuasif et un nombre assez important de cambrioleurs préfèrent les éviter. Les problèmes liés aux chiens est évidemment le fait qu'ils peuvent mordre ou aboyer et ainsi donner l'alerte. Cependant, tous les cambrioleurs ne sont pas mis en déroute par un ou plusieurs chiens. Certains avancent même des techniques permettant de les rendre inoffensifs. Les cambrioleurs interrogés dans le cadre de ce mémoire nous rapportent peu ou prou les mêmes choses.

6.5.5 Présence de lumière(s)

La littérature n'est pas tranchée concernant ce facteur. Une des études⁵⁰⁰ considère que ce facteur permet, en simulant l'occupation, de protéger l'habitation contre les cambriolages. Cependant, une seconde étude⁵⁰¹ pointe que la plupart des cambrioleurs sont au courant de ces mesures et ne sont donc pas découragés par la présence d'une lumière dans l'habitation. Les propos tenus par six cambrioleurs sur douze interrogés dans le cadre de ce mémoire soutiennent la seconde étude.

6.5.6 Présence de sons provenant d'une radio ou d'une télévision

Les deux études⁵⁰² citées pour le facteur « présence de lumière(s) » soutiennent les mêmes positions concernant la présence de sons. Cependant, seuls deux cambrioleurs belges interrogés ont affirmé ici que les occupants simulaient l'occupation. Les autres

⁴⁹⁹Cromwell, P.F., Olson, J.N.etAvary, D.W., Breaking..., op. cite.; Maguire, M. et Bennet, T., op. cite. ; Macintyre, S., op. cite. ; Bennett, T. et Wright, R., op. cite. ; Aantjes, F., op. cite ;Verwee, I., op. cite.

⁵⁰⁰Hough, M., op. cite.

⁵⁰¹Macintyre, S., op. cite.

⁵⁰²Hough, M., op. cite. ; Macintyre, S., op. cite.

cambricoleurs préfèrent soit battre en retraite soit aller vérifier si les occupants sont devant leur télévision.

6.5.7 Voiture(s) garée(s) devant le parking de l'habitation

La littérature pointe qu'une voiture garée devant la cible peut parfois agir comme un indice que les occupants sont présents. Dès lors, cette maison ne serait plus éligible pour un cambriolage. Mais la littérature montre aussi que certains cambrioleurs savent que les gens ont souvent plusieurs voitures et que donc les occupants ne sont pas forcément présents. Les résultats obtenus pour ce mémoire soutiennent ces deux affirmations. Il faut rajouter à cela que deux cambrioleurs de l'échantillon ont affirmé que la voiture les attirait car ils les volaient aussi.

6.5.8 Présence de courriers dans la boîte-aux-lettres

Selon une étude⁵⁰³, la présence d'un grand nombre de courrier dans la boîte-aux-lettres peut constituer un indice démontrant l'absence des occupants. Cette assertion a été largement soutenue car neuf des douze cambrioleurs ont indiqué que cela signifiait que la maison était vide. En outre, parmi ces neuf personnes, trois affirment que cela indique que les occupants sont partis en vacances.

6.6 Les concepts liés à la facilité d'entrée

6.6.1 Serrure(s) aux portes et fenêtres

La littérature considère globalement que les serrures ne constituent pas un facteur dissuasif. Malgré que certains cambrioleurs préfèrent éviter les maisons dotées de serrures de qualité, une grande partie semble ne pas s'en soucier. Toutefois, toutes les études n'arrivent pas à cette conclusion. Une de ces études⁵⁰⁴ affirme que, toutes choses tenues égales, les cambrioleurs préfèrent dans les faits ne pas cambrioler les maisons comportant de bonnes serrures.

Les réponses données par les cambrioleurs belges semblent plutôt soutenir que les serrures ne sont pas dissuasives. En effet, sept cambrioleurs interrogés ont affirmé ne pas se soucier des serrures car ils arriveront toujours à rentrer, que ce soit en forant dans

⁵⁰³Wright, R.T., et Decker, S., op. cite.

⁵⁰⁴Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., Breaking..., op. cite. ; Cromwell, P., op. cite.

la porte ou encore en cassant une fenêtre. Seuls trois cambrioleurs ont affirmé battre en retraite à la vue de serrures de qualité.

Toutefois cette étude ne peut trancher la question. En effet, il est possible que les cambrioleurs affirment cela en interview mais que face à une serrure de qualité, ils préféreraient partir et choisir une cible équivalente du point de vue du butin mais moins protégée.

6.6.2 Types de bâtiment

Pour rappel, la littérature soutient que les maisons quatre-façades sont les habitations les plus à risque. En effet, on peut rentrer par les quatre côtés et elles comportent généralement de nombreuses couvertures telles qu'un buisson. Les maisons mitoyennes et les appartements sont des cibles moins intéressantes car plus risquées de par la proximité des voisins et la plus grande difficulté à s'introduire discrètement.

Les réponses données par les cambrioleurs belges soutiennent assez bien la littérature concernant les maisons quatre-façades et les appartements. Toutefois, les maisons mitoyennes restent des cibles pour les cambrioleurs belges. Au final, seuls quatre cambrioleurs affirment ne jamais procéder à des vols dans ce type d'habitation.

6.7 Les concepts liés aux gains

La littérature n'accorde pas une place très importante à ce type de facteur. En effet, la plupart des études se concentrent plutôt sur les facteurs liés au risque. Des études se sont toutefois penchées sur la question. Pour l'instant la littérature ne semble pas être en mesure de définir si les personnes nanties sont plus à risque que les personnes ayant peu de revenus.

Cependant, les propos tenus par les cambrioleurs belges laissent peu de place au doute. En effet, dix des douze cambrioleurs interrogés affirment utiliser ce facteur dans leur processus de sélection et huit d'entre eux affirment choisir la cible en fonction de l'apparence extérieure de la maison. En outre, les propos tenus par certains cambrioleurs laissent entendre que les gains, s'ils sont suffisants, éclipsent les risques. Au final, les cambrioleurs ont l'air de définir en premier lieu leurs cibles par rapport aux gains potentiels et seulement prendre en compte dans un second temps les risques.

6.8 La prise de stupéfiants

La littérature pointe que, globalement, près de la moitié des personnes interrogées avouent être des consommateurs de drogues. Cependant, une étude⁵⁰⁵ ayant aussi trouvé des résultats similaires dans un premier temps soulignent qu'après avoir gagné la confiance des cambrioleurs qu'ils interrogeaient, la totalité de ces derniers avouaient être consommateurs.

Les résultats obtenus avec les cambrioleurs belges concordent avec l'étude citée ci-dessus. En effet, onze cambrioleurs sur les douze ont avoué être consommateur de drogues durant la période où ils procédaient à des cambriolages. Certains sont d'ailleurs toujours consommateurs et d'autres se considèrent comme des toxicomanes. La prévalence des drogues semblent donc être très élevée au sein des cambrioleurs. Mais ces douze entretiens ne sont pas suffisants pour l'affirmer de manière définitive.

La littérature affirme aussi que les substances dépresseur du système nerveux peuvent aider le cambrioleur dans sa tâche. En effet, l'alcool consommé modérément permet de diminuer son anxiété. Cinq cambrioleurs interrogés dans le cadre de ce mémoire affirment justement prendre des substances dans ce but.

6.9 Croyances sur le fait d'être appréhendé par la police

Pris globalement, les résultats provenant des entretiens avec des cambrioleurs belges concordent avec ce que dit la littérature sur la question. En effet, certains cambrioleurs craignent d'être appréhendés par la police tandis que d'autres non.

Il faut toutefois souligner que selon une étude⁵⁰⁶, les cambrioleurs baseraient en partie leurs croyances sur base de leurs propres expériences. En d'autres termes, les cambrioleurs apprendraient de leurs erreurs. Or de nombreux cambrioleurs interrogés dans le cadre de ce mémoire avouent ne pas savoir comment la police est remontée jusqu'à eux. Cependant, quatre cambrioleurs ont affirmé savoir pourquoi la police les avait appréhendés. Deux de ces quatre détenus affirment qu'ils ont été mis au courant. L'un par la police, l'autre via le dossier criminel. L'un des cambrioleurs tient alors des propos montrant qu'il ne fera plus la même erreur.

⁵⁰⁵ Cromwell, P.F., Olson, J.N. et Avary, D.W., *Breaking...*, op. cite.

⁵⁰⁶ Bennett, T. et Wright, R., op. cite.

BIBLIOGRAPHIE

Monographies

- Bennett, T., et Wright, R., (1984). "Burglars on burglary : prevention and the offender" England (Hampshire), *Gower Publishing Company limited*.
- Cromwell, P. F., Olson, J. N. et Avary, D. W., (1991). "Breaking and entering, An ethnographic analysis of burglary", USA, *Sage publication*.
- Maguire, M., et Bennet, T., (1982). "Burglary in a dwelling: The offence, the offender and the victim" London, *British Library Cataloguing*.
- Waller, I. et Okihiro, N., (1978). "Burglary : The victim and the public", Canada, *University of Toronto Press*.
- Wright, R. T., et Decker, S., (1994). "Burglars on the job : streetlife and residential break-ins", Boston, *Northeastern University Press*.

Articles

- Aantjes, F., (2012). "Residential burglaries : a comparison between self-report studies and observational data from Enschede", University Twente.
- Ben Amar, M., (2007). "les psychotropes criminogènes", *Criminologie*, Vol. 40, N°1, PP 11-30.
- Bennett, T. et Wright, R., (1984). "The relationship between alcohol use and burglary", *British journal of addiction*, N°79, PP 431-437.
- Bernasco, W., (2006). "Co-offending and the choice of target areas in burglary", *Journal of investigative psychology and offender profiling*, Vol. 3, PP 139-155.
- Bernasco, W., (2010). "A sentimental journey to crime : Effects of residential history on crime location choice", *American society of criminology*, Vol. 48 N°2, PP 389-416.
- Bernasco, W., (?). "Burglary", *Oxford handbook on crime and public policy*, Vol. ?, PP 1-39.
- Bernasco, W. et Nieuwebeerta, P., (2005). "How do residential burglars select target areas? A new approach to the analysis of criminal location choice", *Brit. J. Criminol.*, Vol. 44, PP 296-315.
- Cohen, L.E. et Felson, M., (1979). "Social change and crime rate trends : A routine activity approach", *American sociological review*, Vol. 44, N°4, PP 588-608.
- Coupe, T. et Blake, L., (2006). "Daylight and darkness targeting strategies and the risks of being seen at residential burglaries", *Criminology*, Vol. 44, N°2, PP 431-464.
- Cromwell, P., (?). "Burglary : The offender's perspective", ?, Vol. ?, PP 290-295.

- Cromwell, P., Olson, J., Avary, D'A. et Marks A., (1991). "How drugs affect decisions by burglars", *International journal of offender therapy and comparative criminology*, 35(4), PP 310-320.
- Felson, R. et Staff, J., (2010). "The effect of alcohol intoxication on violent versus other offending", *Criminal justice and behavior*, Vol. 37, PP 1343-1360.
- Hough, M., (1987). "Offenders' choice of target : Findings from victim surveys", *Journal of quantitative criminology*, Vol. 3 N°4, PP 355-369.
- Johnson, S. et Bowers, k., (2010). "Permeability and burglary risk : are cul-de-sacs safer ?", *J quant criminol*, Vol 26, PP 89-111.
- Kang, M., et Lee, J.-L., (2013). "A study on burglars' targetselection : Why do burglars take unnecessary risks?", *American international journal of social science*, Vol. 2, N°4, PP 21-30.
- McNeeley, S. (2015). "Lifestyle-routine activities and crime events", *Journal of contemporary criminal justice*, Vol. 31, N°1, PP 30-52.
- Mullins, C. et Wright, R., (2003). "Gender, social networks, and residential burglary". *Criminology*, Vol. 41, N°3, PP 813-839.
- Snook, B., (2004). "Individual differences in distance travelled by serial burglars", *Journal of investigative psychology and offender profiling*, Vol. 1, PP 53-66.

Thèses

- Macintyre, S., (2001). "Burglar decision making", *School of Criminology and Criminal Justice*, Griffith University.
- Monteiro, L. et Fernandes, De S., (2007). "Residential burglary in Macao : a rational choice analysis", The HKU Scholars Hub, The University of Hong-kong.

Autres

- Barchechar, O., (2006). "La prévention des cambriolages résidentiels : Quelques enseignements tirés d'une approche comparée", *Centre international pour la prévention de la criminalité*.
- Blevins, K., Kuhns, J et Lee, S., (2012) "Understanding decisions to burglarize from the offender's perspective", *The University of North Carolina at Charlotte Department of Criminal Justice and Criminology*.
- Comeau, M., et Klofas, J., (2014). "Repeat and near repeat burglary victimization in Rochester, NY literature review : Motivation to commit burglary and target selection", *Center for public safety initiatives*.
- Verwee, I., (2007). "Cambriolage dans les habitations", *Publications recherches scientifiques Sécurité et prévention*, N°4.

ANNEXE UNE : LE QUESTIONNAIRE

Questions générales

- 1) Quand avez-vous commencé à cambrioler des habitations ?
- 2) Comment, la première fois, êtes-vous arrivé à la décision de cambrioler une maison ?
- 3) Durant combien de temps avez-vous mené ce genre de pratique ?
- 4) Quel était votre taux de cambriolages durant cette période ?
- 5) A combien estimez-vous le nombre de cambriolages que vous avez commis ?

Questions sur la drogue

- 1) Preniez-vous de la drogue, légale ou non, ou de l'alcool durant cette période ?
- 2) Cette prise de substance se déroulait-elle avant, pendant ou après les cambriolages ?

Questions quant au choix de la cible

- 1) Pensez à un cambriolage typique que vous avez mené. Pouvez-vous me décrire pourquoi vous avez sélectionné une cible plutôt qu'une autre ?
- 2) Pensez aux maisons que vous n'avez pas voulu cambrioler :
 - quelles sont les raisons principales pour ne pas les avoir sélectionnées ?
- 3) Pensez aux maisons que vous avez décidées de cambrioler :
 - Quelles sont les raisons principales pour les avoir sélectionnées ?
- 4) Quels types de cible vous aimez et pourquoi ?
- 5) Quels type de cible vous n'aimez pas et pourquoi ?
- 6) Avez-vous déjà été contre les critères que vous venez d'évoquer ? Et si oui, pourquoi ?
- 7) Pourriez-vous me dire par rapport à un cambriolage si ces différents facteurs sont bien ou non et pourquoi ?
 - Type de cible : Maison quatre façades, maison mitoyenne, appartement.
 - Présence de voisins
 - Présence d'enfants dans la rue
 - Présence d'alarmes
 - Présence de serrures de qualité aux portes et fenêtres
 - Présence de clôtures
 - Présence de lumière à l'intérieur de l'habitation
 - Présence de sons provenant d'une radio ou d'une télévision
 - Présence d'un ou plusieurs chiens de grande taille
 - Présence d'un ou plusieurs chiens de petite taille
 - Présence de nombreux arbres et arbustes
 - Présence d'une voiture dans le parking de l'habitation
 - Le trafic dans la rue
 - La présence d'un grand nombre de courrier présent dans la boîte aux lettres

- 8) Êtes-vous plutôt un cambrioleur qui planifie ses cambriolages ou à l'inverse quelqu'un qui agit sur le moment (opportuniste) ?
 - Si vous considérez que vous êtes les deux, dans quelle proportion êtes-vous l'un et l'autre ?
 - Si vous êtes plutôt quelqu'un qui agit de manière opportuniste, conduisez-vous quand même une reconnaissance minimale de la maison avant d'y entrer ?
- 9) Voici deux questions à considérer par rapport à vos trois derniers cambriolages :
 - La cible a-t-elle été sélectionnée avant la décision de cambrioler ou après ?
 - Comment la cible a-t-elle été sélectionnée ?

Questions sur la croyance d'être attrapé

- 1) Est-ce que vous vous inquiétiez d'être attrapé suite à vos cambriolages ?
- 2) Si vous avez été attrapé :
 - Combien de fois ?
 - Comment cela s'est-il passé ?
 - Qu'avez-vous appris de cette expérience ?

Questions portant sur des caractéristiques plus générales du cambriolage

- 1) L'heure de la journée ou de la nuit influence-t-elle votre « activité » ?
- 2) A quelle distance de votre propre adresse généralement faites-vous vos cambriolages ?

ANNEXE DEUX : LE FORMULAIRE D'INTRODUCTION STANDARDISE

Bonjour, je m'appelle Xavier Devroye. Je suis en dernière année de criminologie à L'Université Catholique de Louvain. Dans le cadre de mon travail de fin d'étude, je mène des interviews afin de mieux comprendre comment les cambrioleurs font pour sélectionner les habitations qu'ils comptent voler. Je vais donc mener avec vous cet entretien dans le but de récolter des informations à ce sujet.

Afin d'assurer une confidentialité totale, je vais vous demander de choisir un faux nom parmi la liste que je vais vous présenter. Durant l'interview, je vous appellerai par ce nom. De même, si vous devez citer des personnes ou des lieux, pourriez-vous aussi changer leurs noms. L'entretien sera entièrement enregistré dans un but uniquement scientifique. Lors de la retranscription de l'enregistrement, tous les vrais noms restants seront changés afin de garantir un maximum de confidentialité. Lorsque les enregistrements auront été retranscrits, ils seront détruits.

Je tiens aussi à vous dire que vous avez le droit à tout moment d'interrompre l'interview. De même si vous ne voulez vraiment pas répondre à une question, avertissez-moi et je vous en poserai une autre.

Souhaitez-vous prendre part à cet entretien ?

ANNEXE TROIS : LE FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

- 1) Je consens à participer à l'étude portant sur le processus de sélection des maisons à cambrioler conduit par l'étudiant Devroye Xavier de L'Université Catholique de Louvain.
- 2) Je reconnais avoir été informé du but de cette recherche.
- 3) Je comprends que les informations réunies durant l'entretien seront utilisées à des fins scientifiques. Que dans le but d'assurer la confidentialité et l'absence de conséquences administratives à mon égard, toutes les informations d'identification ainsi que personnelles seront altérées.
- 4) Je comprends que ma participation à cette étude est volontaire et que si j'ai l'envie de me retirer de cette étude, j'en ai le droit à tout moment.

Signature interviewé

Signature intervieweur

« Comment les cambrioleurs procèdent-ils pour sélectionner leurs cibles »

Promoteur : Professeur Christan De Valkeneer

Comment est-ce qu'un cambrioleur se décide-t-il entre telles ou telles habitations ? Quels sont les éléments pris en compte ? Cette prise de décision est-elle élaborée ? Ou encore, est-ce qu'une prise de drogue modifie-t-elle ce processus ? Ce mémoire tente d'apporter une réponse à ces diverses questions. Afin d'atteindre cet objectif, la littérature a été consultée. Ensuite, des entretiens individuels ont été menés avec douze détenus dans cinq prisons belges différentes. Une fois ces deux sources confrontées, nous pouvons dire que les données empiriques soutiennent globalement la littérature bien que des différences existent.